

Lire en avant-dernière page:

Bombe de M. Brugger au National: le projet conjoncturel est prêt

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LE JOURNAL

Après les propositions des technocrates de Bruxelles La Suisse pour un accord plus vaste avec la CEE

Exigences de la commission sur l'horlogerie, la main-d'œuvre étrangère et les transports

Nous avons publié dans notre édition de samedi l'essentiel des propositions de la commission exécutive de la CEE à propos de la proposition suisse de conclure avec le Marché commun un accord aussi large que possible. On se souvient aussi que, dans le choix qui était offert à notre pays, une solution prévoyait le maintien du statu quo pendant une période de deux ans. Cette suggestion a été vivement repoussée par le Conseil fédéral qui continue à plaider pour un accord plus vaste, la solution libre-échangiste limitée aux produits industriels ne lui apparaissant que comme une base de départ.

Deux informations nouvelles nous sont parvenues dans la journée de lundi. Elles émanent l'une du conseiller fédéral Brugger qui, dans une conférence de presse, a confirmé la position suisse en insistant notamment auprès du Conseil des ministres des Six pour que celui-ci fasse honneur à ses engagements, c'est-à-dire qu'il écarte la solution du statu quo.

L'autre élément provient de passages du rapport de la commission exécutive qui intéressent l'organisation de l'industrie horlogère suisse, la politique de la main-d'œuvre et celle des transports.

UN RAPPEL

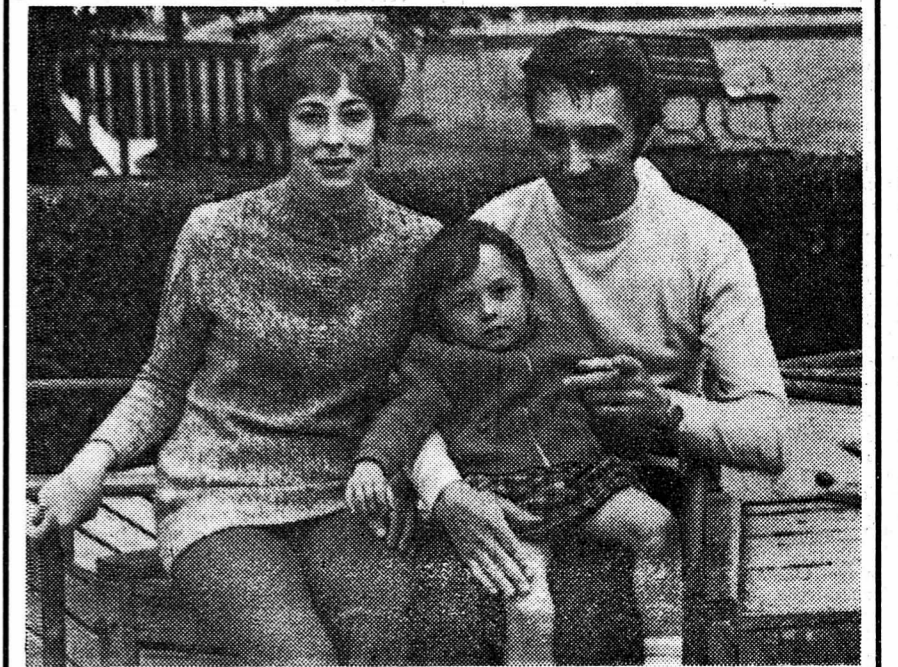
A ce sujet notre correspondant de Berne par intérim nous écrit:

La prise de position du gouvernement suisse est donc maintenant officielle. Le conseiller fédéral Brugger vient de la présenter à la presse. Il convient de noter une insistance dans le ton à deux égards.

Le conseiller fédéral Brugger, s'il admet que le premier terme de l'alternative proposée par la commission serait déjà mieux que rien du tout, n'imagine pas que le conseil des ministres des Six ne donne pas la préférence au second terme. Dans leurs déclarations, à la suite de l'ouverture solennelle des pourparlers exploratoires, les ministres s'y étaient pratiquement engagés. Le conseiller fédéral Brugger le rappelle, comme il rappelle aussi la volonté suisse, exprimée lors de cette déclaration solennelle, d'aboutir à un accord large, un accord évolutif ouvrant la voie à la collaboration, à la coopération.

J. E.

Lire la suite en avant-dernière page



ACTIVEZ, M. HEATH!

Ronald Irons, ancien armateur à Hong-kong, a été engagé en qualité de maître d'hôtel à Downing Street, et, vendredi, il a servi à table comme à l'ordinaire. Quand les hôtes de M. Heath furent partis, il tendit au premier ministre une facture de 165.000 livres. C'est la somme qu'une compagnie de navigation de Corée doit à M. Irons depuis 1967 et, depuis quatre ans, le tribunal d'Edimbourg n'a pas réussi à juger l'affaire. «Alors, un bon mouvement, M. Heath», a dit le maître d'hôtel amateur. Notre téléphoto: la famille Irons.

LES IDÉES ET LES FAITS Ce qui fait le lit du fascisme

Il n'est pas inutile de revenir sur la phénoménologie de la remontée du fascisme tel qu'il s'est produit en Italie, l'autre dimanche, dans la région de Sicile, dans les entités provinciales de Rome et de Foggia, dans les grandes villes de Gênes, d'Ascoli-Piceno et de Bari. Partout les néo-fascistes de M. Almirante, qui ont la nostalgie de l'époque mussolinienne, ont arraché des voix et des sièges dans une proportion parfois considérable (200.000 en Sicile, 120.000 à Rome) aux démocrates-chrétiens, les principaux perdants, mais aussi aux partis de gauche de la coalition gouvernementale.

Bien que n'ayant affecté que sept millions d'électeurs sur trente-cinq millions, ce scrutin nous paraît significatif non seulement de ce qui se passe dans la Péninsule, mais de ce qui pourrait advenir ailleurs en Occident si celui-ci continue à se pourrir et à se désagréger de l'intérieur sous l'effet des idées de subversion et de révolution.

Il ne faut pas de doute que le désordre des institutions, des mœurs, des esprits, comme celui de la rue qui lui est corollaire et est sa conséquence logique, entraîne à la longue une réaction qui, à son tour, devient excessive, tombe dans un autoritarisme de plus en plus absolu et qu'on appelle le fascisme. D'autant plus que celui-ci ne montre que plus tard son vrai visage statolatricien — comme disait Pie XI —, impérialiste, raciste et guerrier.

Au début, Mussolini ne songea qu'à conjurer l'impissance des partis, qu'à rétablir l'ordre public, qu'à édifier son corporatisme (selon une conception fautive du reste, car l'organisation professionnelle ne doit pas être imposée d'en haut, mais provenir de la base par le syndicat libre), qu'à construire des autoroutes, qu'à faire partir les trains à l'heure, qu'à assécher les Marais Pontins, qu'à conclure le concordat avec l'Eglise, mettant un terme à l'épineuse question romaine qui durait depuis 1870. Ce n'est que plus tard que, succombant à sa mégalomanie, contenue en germes dans sa doctrine, il se livra corps et âme à ce fou furieux qu'était Hitler qui, lui, voulait sa guerre, pour imposer la suprématie de la race allemande.

Aujourd'hui, en Italie, quelques conditions d'un même climat pré-fasciste sont étrangement réunies, à moins que ce ne soit le communisme qui l'emporte, ce qui amènerait un désastre identique qui aurait des conséquences incalculables pour l'Occident. Le gouvernement du centre-gauche accuse une faiblesse extrême. Les partis sont plus que divisés, ils sont déchirés. Les grèves sauvages ou non, les occupations d'usines sont innombrables à telle enseigne que, seulement dans l'été 1970, on a déploré la perte de 18 millions de journées de travail. Il y a eu de terribles affrontements de rue comme à Reggio-de-Calabre. La jeunesse universitaire, ainsi qu'en France, est en pleine révolte. Et naturellement, les groupes subversifs sont partout à l'œuvre.

La conclusion qui se dégage est que, si l'on veut éviter le pire de l'extrême-droite comme de l'extrême-gauche, la démocratie parlementaire, la démocratie-loi du nombre (qui se retourne contre le pouvoir) ne suffit plus. Pour restaurer la stabilité politique et l'ordre social, il faut reconstruire à ses côtés des institutions puissamment ancrées dans la tradition nationale, d'une part, mais aptes en même temps à répondre aux besoins de l'époque moderne. C'est ainsi que l'on réintègrera l'homme, et notamment la classe ouvrière et la jeunesse, source de l'avenir, dans la société. Mais nos technocrates ignorent la plupart du temps les vrais problèmes.

René BRAICHT

Voir loin

Toute la question qui se pose maintenant, après le durcissement de la commission des Six à l'égard des candidats à l'association, est de savoir quel sort le conseil des ministres de la C.E.E., c'est-à-dire l'organe politique, réservera aux propositions des technocrates.

Il ne faudrait pas trop se faire d'illusions à ce propos. Débordés par l'accumulation des problèmes posés par l'admission éventuelle de la Grande-Bretagne et des pays qui la suivent, les ministres n'auront que trop tendance à suivre leur organe exécutif, quitte à lui demander d'étudier des accommodements pour l'avenir. Le Conseil fédéral a donc raison d'insister d'emblée sur la nécessité d'un accord plus large, dont les limites pourraient être étendues progressivement au cours des années. Sans renier sa neutralité — ce qui pour elle est essentiel — la Suisse pourrait ainsi, sans trop de précipitation, se rapprocher le plus possible de la C.E.E., dans l'intérêt bien compris des deux parties. Plus que jamais, il convient de voir loin, en ne perdant aucune occasion d'avancer nos pions.

Jean HOSTETTLER

Un repris de justice tient un quartier de Lucerne en émoi Il est finalement arrêté par la police

(c) Plusieurs appels téléphoniques devaient alerter la police lucernoise, lundi matin: un inconnu, debout sur le mur d'un balcon, menaçait de se lancer dans le vide.

Les pompiers municipaux furent immédiatement alertés et l'immeuble de la Bleichstrasse 29 entouré de pompiers et d'agents de police. La grande échelle fut amenée sur les lieux, alors qu'une vingtaine de pompiers préparaient une toile de sauvetage. Entre-temps le commandant de la police cantonale lucernoise se rendait au septième étage du dit immeuble et parvenait à entrer en contact avec le désespéré.

SI...

Ce dernier, un repris de justice évadé dimanche soir de la prison lucernoise du Wauwilermoos, s'était réfugié chez son amie. Après avoir eu dimanche après-midi la visite de celle-ci, le repris de justice, qui sera condamné prochainement à une longue peine de prison, avait profité

d'une rencontre de football entre les pensionnaires de la prison pour prendre la fuite. Il se rendit en train de Wauwil à Lucerne, où il fut hébergé par son amie. La tentative de suicide a failli tourner tragiquement, le personnage déclarant aux agents de police en faction devant sa porte qu'il n'hésiterait pas à sauter dans le vide, si la police s'introduisait dans l'appartement.

POUR FINIR

Après lui avoir accordé trois quarts d'heure de sursis, le commandant de la police donna l'ordre à ses hommes de passer aux actes. A l'aide d'une corde, des agents, postés sur le toit, auraient dû se laisser descendre jusqu'au balcon du sixième étage, pour pénétrer dans l'appartement.

Conscient de ne pas pouvoir échapper aux agents, le repris de justice décida de se rendre. Entouré d'agents, il fut emmené dans une voiture de la police et incarcéré à Lucerne.

La petite chèvre de M. Mao



Ses ancêtres vivaient en Chine, elle à Helsinki. Elle se nomme formellement Lin-ylang. Elle a une semaine et pèse 350 grammes: Près d'elle, une boîte d'allumettes. (Téléphoto AP)

Loi fédérale d'aide aux universités: le Conseil fédéral publie son message

BERNE (ATS). — Apporter aux cantons universitaires le soutien financier accru dont ils ont un urgent besoin, maintenir dans certaines facultés une capacité d'accueil suffisante et éviter ainsi le «numerus clausus», améliorer la collaboration dans le domaine de la planification des hautes écoles, tels sont les principaux objectifs de la révision partielle de la loi fédérale sur l'aide aux universités, que le Conseil fédéral présente aux Chambres dans un message publié lundi.

Les renseignements fournis par les cantons sur les dépenses prévues en faveur des universités jusqu'en 1974, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance de la première période de subventionnement de la loi actuelle, ont montré que les dépenses d'exploitation des universités croissent et croîtront de façon beaucoup plus importante qu'on ne pouvait le prévoir lors de l'élaboration de la loi.

Les estimations des dépenses font apparaître, en revanche, que les investissements n'atteindront pas l'ordre de grandeur

prévu. Cet état de choses a pour conséquence que l'aide fédérale à l'exploitation des hautes écoles (subventions de base) demeurera au-dessous de la participation désirée, tandis qu'une partie seulement des moyens mis à disposition par la Confédération pour le subventionnement des investissements sera utilisée.

MAREE MONTANTE

De plus, certaines hautes écoles cantonales devraient bientôt être amenées à introduire, pour quelques disciplines, des mesures restrictives d'admission (numerus clausus), étant donné qu'elles ne pourront plus faire face longtemps encore au flux croissant des nouveaux étudiants. Le nombre de ceux-ci a presque triplé dans les universités cantonales en quinze ans: 12.940 pendant le semestre d'hiver 1954-55 et 32.820 pendant la période correspondante de 1969-70, soit un accroissement de 153,6%.

(Lire la suite en avant-dernière page)

LE FEU DE LA TERREUR



COLUMBUS, Georgie (AP). Des bombes ont explosé dans plusieurs immeubles, dimanche soir et lundi matin, et dix-neuf incendies volontaires ont été signalés au cours du week-end. ont annoncé hier les autorités de Columbus, aux Etats-Unis.

La fréquence des patrouilles de police et la persistance d'une pluie fine ont empêché la plupart des gens de descendre dans les rues depuis le défilé de Noirs, samedi, demandant à être plus largement représentés dans la police.

Un jeune Noir de 20 ans, Willie Osborne, a été tué lundi matin par la police, alors qu'il avait brûlé plusieurs barrages routiers établis à la suite des incendies et de deux vols.

(Téléphoto AP)

L'actualité régionale:	pages 2, 3, 7, 9, 10 et 11
Les sports:	pages 13 et 15
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV:	page 17
Les bourses:	page 19
L'actualité en Suisse:	page 21

Augmentation des salaires des fonctionnaires: divisé, le Grand conseil neuchâtelois renvoie le projet à une commission (Pages neuchâteloises)

Un dangereux pyromane condamné en Valais (Page 21)

OMBRES SUR LA PRESSE

Le peuple suisse figure parmi ceux qui lisent le plus grand nombre de journaux: 3.150.000 exemplaires environ sont diffusés chaque jour, à l'exception des samedis et dimanches, par abonnements et par vente au numéro.

En publiant ces chiffres, l'Association d'agences suisses de publicité (A.A.S.P.) précise, dans le catalogue qu'elle vient de faire paraître sous le titre «Journaux, feuilles officielles et d'annonces», que les Suisses lisent au total trois cent quarante quotidiens.

On voit que la concurrence d'autres moyens d'information et des loisirs de nature à distraire le citoyen, en lui facilitant les déplacements, n'entame pas, autant qu'on voudrait le faire croire, le besoin qu'ont les gens de se tenir au courant de ce qui se passe dans leur commune, dans le canton, dans le pays et ailleurs dans le monde. Leur curiosité ne se porte d'ailleurs pas seulement sur les informations, mais sur les annonces aussi bien. Supprimez complètement les unes ou les autres, et vous n'aurez plus qu'un quotidien croupion, qui ne donnera plus satisfaction à personne.

Il y a néanmoins en Suisse, indique en outre le catalogue de l'A.A.S.P., des feuilles gratuites et d'annonces tirant à 1,7 million d'exemplaires par semaine. Ce qu'il n'indique pas, c'est l'intérêt discutable que rencontrent ces feuilles auprès du public, tant des lecteurs que des annonceurs. Ce qui est certain, c'est qu'elles détournent des quotidiens d'information des ressources dont la perte affaiblit la presse libre dans son ensemble.

Il en résulte une déperdition globale d'énergie qui contribue à placer les quotidiens d'information suisses dans une situation de plus en plus difficile: les coûts de fabrication augmentent beaucoup plus vite que les ressources provenant des abonnements, de la vente au numéro et des annonces.

Le même problème se pose à la plupart des quotidiens du monde libre, ainsi que l'a constaté le congrès de la Fédération internationale de la presse (F.I.E.J.) qui vient de se tenir à Zurich. Si l'augmentation du prix de revient des quotidiens devait se poursuivre au même rythme qu'en 1970, a fait remarquer un orateur, les journaux (ouest-allemands) auxquels il faisait allusion ne pourraient plus couvrir leurs frais par leur revenu à la fin de 1972. Un nombre considérable de journaux seraient alors voués à la disparition ou à la perte de leur indépendance.

Ce serait se bercer d'illusions que de croire que l'un et l'autre dangers ne menacent pas aussi la presse quotidienne suisse, à plus ou moins longue échéance.

R. A.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES.— 17 juin. Claudio, Patricia, fille de Rino, peintre en carrosserie à Neuchâtel et d'Amada, née Riestra; Parel, Diane-Liliane, fille de José-Blaise, chauffeur de camion à Cortaillod, et de Danièle-Hélène, née Brouquin; Schmid, Olivier, fils de Bruno, employé de bureau à Neuchâtel, et d'Eleonora, née Lüthi.

18 juin. Degano, Christian, fils de Claudio, ouvrier à Hauterive, et de Natalina, née Telesse; Fagherazzi, Cédric-Jacques, fils de Walter, peintre en bâtiment à Neuchâtel et de Betty-Marguerite, née Sigrist; Künzi, Bertrand-Nicolas, fils de Jean-François, instituteur à Colombier, et de Raymonde-Andrée, née Weingart; Robert-Nicoud, Christian, fils de René-Maurice, aide-infirmier à la Neuveville, et de Ruth-Marie, née Fückiger; Tasso, Nadia, fille d'Ambrogio, mécanicien à Boudry, et de Silvia, née Gürber; 19. Dévaud, Fabrice-Daniel, fils de Jean-Claude-Hermann, mécanicien aux Geneveys-sur-Corfan, et de Marise-Paulette-Raymonde, née Noiro; Fortis, Marc, fils de Jean-Claude, mécanicien à Peseux et de Maria-Teresa, née Boaria.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.— 21. Rosat, Denis-Philippe, mécanicien à Neuchâtel, et Hadjimiditrowa Seschka-Petrowa à Sofia; Nobs, Jean-René, employé de bureau à Saint-Blaise, et Tissot, Colette-Marthe-Henriette à Neuchâtel; Mercier, André-Roger-Albert, magasinier, et Kolly, Eliane, les deux à Bienne.

DÉCÈS.— 18 juin. Schmid, née Studer, Berthe-Elise, née en 1885, ménagère à Neuchâtel, veuve de Schmid Ernst; Botteron, Louis-Oscar, né en 1892, ancien agriculteur à Nods, époux de Julie-Germaine, née Conrad; Clottu, Georges-André, né en 1952, magasinier à Neuchâtel, célibataire; Tinembart, Louis-Henri, né en 1883, ancien employé CFF à Cormondrèche, époux de Blanche-Rose, née Bétrix; 19. Jayet, Paul, né en 1883, ancien gendarme à Neuchâtel, époux de Bertha-Hélène, née If; 20. Amezdroz, née Bonhôte, Evélyne-Elise, née en 1906, ménagère à Neuchâtel, épouse de Amezdorz, Georges-Ulysse.

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

Ce soir au Panespo - 20 h 30

Les
Harlem Globetrotters
Encore quelques places
Location: Agence Wittwer, Saint-Honoré 2,
Neuchâtel
Billets en vente à l'entrée dès 19 heures

LA GOUTTE-D'OR

Portes-Rouges 46

fermé mercredi 23 juin

(Sortie du personnel)

HALLE AUX VINS

Vins et liqueurs,
Chavannes 23

fermé mercredi 23 juin

(Sortie du personnel)

DISCOUNT DE LA COTE

Ph. Berthoud & Cie,
Corcelles

fermé mercredi 23 juin

(Sortie du personnel)

Salon de coiffure dames

les Draizes

Vacances renvoyées

du 10 au 31 juillet 1971
Tél. 31 25 22

JEMAND WILL DICH SPRECHEN

Dienstag, 22. bis Freitag, 25. Juni
je 20.15 UhrJugend- und Gemeindezentrum Stadmission
J.-J.-Rousseau 6, Neuchâtel

ABRICOTS

d'ESPAGNE 1.55
le kilo

aux Gourmets

Geisel Discount
Maladière 18 ☎ 25 32 54

Huile d'arachides SAÏS 3.50

au lieu de 4.65

Fr. 1.65
par mois
seulement...pour avoir ses
valises en lieu
sur ce n'est
vraiment pas cher,
et c'est
si pratique.CRÉDIT FONCIER
NEUCHÂTELOIS

Rue de l'Hôtel 5 - Tél. 23.041

CABARET-DANCING

LA ROTONDE

NEUCHÂTEL

DANS LE CANTON

La terre a tremblé

Hier matin à 8 h 25, l'Observatoire de Neuchâtel a enregistré un séisme. C'est particulièrement dans la région de Genève que la secousse a été ressentie et, immédiatement après, plusieurs personnes ont téléphoné à Neuchâtel. D'après les informations dont nous disposons, il semble que l'épicentre de ce tremblement de terre soit situé à une centaine de kilomètres de Neuchâtel

dans la direction présumée ouest-sud-ouest... D'après le bureau central de sismologie de Strasbourg, l'épicentre se situerait dans le Jura, et dans la région de Saint-Claude en particulier. Dans ce secteur en effet, des cheminées auraient été détruites. La station centrale de météorologie et de géodynamique de Vienne a également enregistré ce tremblement de terre.

Le trafic ferroviaire international a repris normalement à Neuchâtel

Si la situation n'est pas encore parfaite à Genève, Bâle et Vallorbe où les derniers contrecoups de grèves se font encore sentir, elle est en revanche redevenue normale à Neuchâtel. Le transit international par Pontarlier a repris complètement et tous les trains circuleront dès ce matin à 8 h 40.

Au Locle, toujours pas de train prévu pour aujourd'hui sauf décision de dernière heure.

- L'abondance de matière nous contraint de renvoyer le compte rendu de plusieurs manifestations.
- Lire en page 9 : Inauguration d'une nouvelle salle de dioramas au Musée d'histoire naturelle.

NOUVELLES SUISSES

Drame de Wurenlingen : enquête préliminaire achevée

BERNE (ATS). — L'enquête préliminaire sur l'accident d'avion de Wurenlingen qui s'était produit le 21 février 1970 et avait fait 47 victimes, est achevée. Le volumineux rapport du bureau d'enquête sur les accidents d'aéronefs est actuellement sous presse. Il sera prochainement adressé à la commission fédérale d'enquête en cas d'accidents d'aéronefs et aux milieux directement intéressés. Ceux-ci ont la faculté de se prononcer au sujet du rapport et d'exiger des preuves. La commission tiendra la séance publique prévue par l'ordonnance du Conseil fédéral du 1er avril 1960 sur les enquêtes en cas d'accidents d'aéronefs les 12 et 13 octobre 1971 dans le bâtiment de l'école technique supérieure de Windisch (AG). Après cela, elle dressera son rapport final, qui sera publié.

Comme l'a indiqué M. Kurt Lier, directeur de la commission fédérale d'enquête en cas d'accidents d'aéronefs, c'est bien une explosion qui a causé la chute du « Coronado ». L'altitude japonaise dont on a retrouvé des morceaux a servi de détonateur. L'explosif n'a pas été retrouvé, mais il est prouvé qu'il se trouvait dans un sac postal dans une des soutes à fret de l'arrière, plus précisément dans la partie de droite, en haut et devant. L'explosion a provoqué un incendie dont le démantèlement de fumée a enlevé toute visibilité à l'équipage, de telle sorte que l'appareil n'a pu revenir à l'aéroport de Kloten.

Dernière minute

« Washington Post » : nouvelle suspension

WASHINGTON (AFP). — La Cour d'appel, saisie par le gouvernement de la deuxième décision du juge de la Cour de district en faveur de « Washington Post », a prolongé de vingt-quatre heures l'interdiction provisoire de publier la suite des dossiers secrets du Pentagone.

Le « Washington Post », qui avait déjà mis en page ses articles pour son édition de mardi, a été obligé de suspendre une fois de plus leur publication.

Naissances

Claude-Alain FORTIS a la joie d'annoncer la naissance de

Marc
le 19 juin 1971Maternité Cadolles Utüns 31
2034 PeseuxMonsieur et Madame
Urs LOHRI-NEWMANN ont la joie
d'annoncer la naissance de leur filsPatrick - Urs
20 juin 1971Maternité Pourtalès Coteaux 15
PeseuxMonsieur et Madame
Christian SCHUTZ-ENZ ont la grande
joie d'annoncer la naissance de leur
filleSylvanne
20 juin 1971Maternité Pourtalès Av. de la Gare 27
BoudryJe suis né samedi 19 juin 1971, je
m'appelleRaphaël
et mes parents sont très heureux!Monsieur et Madame Jean-G. MULLER
Trois-Rods, BoudryMadame et Monsieur
Jean FALLET et Nicolas ont la grande
joie d'annoncer la naissance de leur
filleJoëlle
le 19 juin 1971Maternité Cadolles Château 19
2034 PeseuxMonsieur et Madame
Fritz ZINGG-MATTHEY ont le plaisir
d'annoncer la naissance de leur filleEmmanuelle
21 juin 1971Maternité des Planches-Vallier
Cadolles 2088 Cressier

HAUTERIVE

Canot à la dérive

Un canot ancré au port d'Hauterive a, hier à 13 h 30, rompu ses amarres. Emporté par les vagues de vent, il a dérivé en direction du port de Saint-Blaise. Le canot « Arens », de la société de sauvetage du Bas-Lac est intervenu pour le ramener à son port d'attache.

La nouvelle fiscalité et la proposition libérale

Une erreur technique s'est glissée dans le compte rendu de la séance du Conseil général d'Hauterive, paru dans notre édition d'hier. Le parti libéral proposait non pas un taux progressif à partir de 8000 francs, mais un taux dégressif pour les revenus inférieurs à cette somme.

Avis mortuaires

Madame Henri Rossel-Décosterd;
Madame Gaston Rossel-Fasler, à Prêles, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du
décès de

Monsieur Henri ROSSEL

retraité CFF

leur très cher époux, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 66ème année, après quelques jours de maladie.

2000 Neuchâtel, le 21 juin 1971.
(Abbaye 23)

Le soir étant venu, Jésus lui dit :
Passons sur l'autre rive.

L'incinération aura lieu mercredi 23 juin.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Fanfare des cheminots de Neuchâtel a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur collègue

Monsieur Henri ROSSEL

président d'honneur, survenu le 21 juin 1971, à Neuchâtel.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La direction et le personnel
de Coop Neuchâtel ont le regret
de faire part du décès de

Madame Lina BURKHARDT

mère de Madame Dubey, gérante du magasin de Fontaine-André.

Voici Dieu est ma délivrance, je
serai pleine de confiance, et je ne
craindrai rien. Car l'Éternel est ma
force et le sujet de mes louanges.
C'est Lui qui m'a sauvée. Esaïe 12 : 2.

Monsieur Charles Steiner-Fardel, à Neuchâtel;

Madame Muriel Steiner, à Bâle;
Monsieur et Madame Daniel Steiner-Burgin et leurs enfants, à Peseux;

Mademoiselle Myrthe Fardel, à Fleurier;
Madame et Monsieur André Jaccard-Steiner, à Burtigny;

Monsieur et Madame Samuel Steiner-Girardet, à Dully, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles Steiner, Fardel, Grandjean, Bavaud, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Charles STEINER

née Jasmine FARDEL

leur très chère épouse, maman, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, après une longue maladie supportée avec foi et courage, à l'âge de 69 ans.

Neuchâtel, le 21 juin 1971.
(Charmettes 38)

Nous sommes donc toujours pleins
de confiance, et nous savons qu'en
demeurant dans ce corps nous de-
meurons loin du Seigneur, car nous
marchons par la foi et non par la
vue, nous sommes pleins de confiance,
et nous aimons mieux quitter ce
corps et demeurer auprès du Sei-
gneur. C'est pour cela aussi que
nous nous efforçons de lui être agré-
ables, soit que nous dormions dans
ce corps, soit que nous le quittions.
II Cor. 5 : 6-9.

L'inhumation aura lieu le mercredi 23 juin,
au cimetière de Beaugregard.

Culte à la chapelle du crématoire, à
11 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière
de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel des Caves
du Palais à Neuchâtel ont le pénible devoir
d'annoncer le décès de

Madame

Ulysse AMEZ-DROZ

épouse de leur dévoué collègue et ami.

Pour les obsèques, prière de se référer
à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à cha-
cun, la famille de

Monsieur

Paul-Edmond CATTIN-RAMSEYER

exprime ses remerciements à toutes les
personnes qui, par leur présence, leur mes-
sage ou leur envoi de fleurs, ont pris part
à son grand deuil, et les prie de trou-
ver l'expression de sa profonde reconnais-
sance.

Neuchâtel, juin 1971.

Avis mortuaires

Madame Paul Jayet-Iff;
Monsieur Henri Jayet et ses fils Jean-
Michel et Bernard, au Locle;

Monsieur et Madame Emile Jayet et leur
fille Catherine, à Brügg-Bienne;

Monsieur et Madame Jean-Louis Jayet et
leurs enfants Jean-François et Véronique,
à Genève;

les enfants, petits-enfants et arrière-pe-
tits-enfants de feu Frédéric Iff, au Locle,
à Neuchâtel et en France;

les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul JAYET

retraité de gendarmerie

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-
frère, oncle, grand-oncle, parent et ami,
que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88ème
année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 19 juin 1971.
(Rue Louis-d'Orléans 2)

Le soir étant venu, Jésus leur dit :
Passons sur l'autre rive.

L'enterrement aura lieu mardi 22 juin.
Culte à la chapelle du crématoire, à 10
heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cime-
tière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que ton repos soit doux comme
ton cœur fut bon.

Monsieur Maxime Douze;
Monsieur Claude Douze;
Monsieur et Madame John Gloor-Douze
et leurs enfants;

Monsieur et Madame Albert Joliquin, à
Villars-Lussery, leurs enfants et petits-en-
fants;

Madame Victor Joliquin, à Goumoëns-la-
Ville, ses enfants et petits-enfants;

Mademoiselle Jenny Joliquin, à Rieux;
Monsieur Jules Joliquin, à Lausanne;

les familles Douze, Joliquin, RENEVEY,
Zumbach, Renaud, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Maxime DOUSSE

née Marie JOLIQUIN

leur chère épouse, maman, grand-maman,
sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente
et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans
sa 69ème année, après une longue et pénible
maladie.

2013 Colombier, le 21 juin 1971.
(Creux-du-Sable 10)

L'Éternel est mon berger: je ne
manquerai de rien.

Ps. 23 : 1.
L'enterrement aura lieu mercredi 23 juin.
Culte au temple, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Hans Rohr-Bianchi,
à Aarau, leurs enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Madame Thérèse BIANCHI

leur bien chère mère, grand-mère, arrière-
grand-mère, tante, parente et amie que
Dieu a rappelée à Lui, après une vie de
travail et de sacrifices, à l'âge de 91 ans.

Aarau, le 21 juin 1971.
(Erlinsbachstrasse 78)

L'incinération aura lieu à Aarau jeudi
24 juin.

Culte au crématoire à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Carlo Droz et leurs
enfants Eric et Alain, à Corcelles;
Madame Elvina Pellaton-Droz, au Locle,
ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Monsieur Charles DROZ

leur cher père, beau-père, grand-père, frère,
parent et ami, enlevé à leur tendre affec-
tion, dans sa 77ème année, après une lon-
gue et pénible maladie.

Corcelles, le 20 juin 1971.
(Rue de la Cure 23)

Venez à moi, vous tous qui êtes
fatigués et chargés, et je vous sou-
lègerai.

Mat. 11 : 28.
L'incinération aura lieu à Neuchâtel,
mardi 22 juin.

Culte à la chapelle du crématoire à
15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cime-
tière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Conseil de la Confrérie des Vignerons
de Corcelles-Cormondrèche a le regret de
faire part à ses membres du décès de

Monsieur Charles DROZ

membre actif et ancien président pendant
32 années.

Nous garderons de ce membre fidèle un
souvenir reconnaissant.

L'incinération, à laquelle ils sont priés
d'assister, aura lieu à Neuchâtel, 22 juin à
15 heures.

Le Conseil d'administration des Caves du
Prieuré de Cormondrèche, association de
viticulteurs de la Côte neuchâteloise, a le
pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Charles DROZ

administrateur de la société depuis 1949.

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

La Société fédérale de gymnastique de
Corcelles-Cormondrèche a le regret de faire
part du décès de

Monsieur Charles DROZ

membre honoraire de la société.

Le comité du F.-C. Comète-Peseux a le
regret de faire part à ses membres du décès
de

Monsieur Charles DROZ

père de Monsieur Carlo Droz, membre hono-
raire de la société.

Le culte aura lieu le mardi 22 juin, à
15 heures, à la chapelle du crématoire.

La société de tir « Les Mousquetaires »
de Corcelles-Cormondrèche a le regret de
faire part à ses membres du décès de

Monsieur Charles DROZ

membre honoraire, ancien chef cibarre.

Nous garderons de ce membre un souve-
nir reconnaissant.

L'incinération a lieu ce jour.

Culte à la chapelle du crématoire, à
15 heures.

Avis mortuaires

Pour vous qui craignez mon nom, se
lèvera un soleil de justice et la guérison
sera dans ses rayons.

Mal. 4 : 2.

Monsieur Henri Bassin-Joss;
Monsieur et Madame Helmut Bohnet-Bassin et leurs enfants, à Bâle;
Monsieur et Madame Edouard Bassin-Elms, à Pratteln;
Monsieur et Madame Martin Schwaab-Bassin et leurs enfants, à Thoun; ;
Monsieur et Madame Adrien Bassin-Siegenthaler et leur enfant, à
Zuchwil;

Mademoiselle Irène Bassin, à Berne;
Monsieur et Madame Ruedi Joss-Siegenthaler, à Berne;
Monsieur et Madame Adolf Nacht-Joss et leurs enfants, à Berne;
Mademoiselle Ida Joss, à Berne,

ainsi que les familles parentes et alliées, Bassin, Hofstetter, Widmer,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Clara BASSIN-JOSS

leur chère épouse, maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur,
tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 64ème année,
à la suite d'une pénible maladie.

2034 Peseux, le 21 juin 1971.

Domicile mortuaire : avenue Fornachon 39, Peseux.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Séances de relevée du Grand conseil neuchâtelois
Traitements des fonctionnaires:
L'augmentation est finalement renvoyée à une commission

Comprit tout de suite que les vacances étaient proches. Le ciel redevenait bleu, les huissiers durent baisser les stores au poissant et le président Mauler, en ouvrant la séance, avait salué ce premier jour de l'été. C'est peut-être pour cela que le manque d'attention fut flagrant, en fin de séance notamment. Pour être franc, elle avait pourtant bien commencé. Avant que chacun ne dise ce qu'il pensait de l'augmentation des fonctionnaires, on avait parlé d'automobile et de sécurité sur les routes. Tout le monde se sentit donc concerné après avoir fait sien un postulat de M. Jean-Pierre Huther (soc) sur l'ouverture des bureaux de vote. Les questions comptaient toujours les mains levées lorsque M. Jean-François Aubert entra :

« Moi aussi ! dit-il en blaguant. Et le postulat fut accepté par 87 voix.

Le 22 novembre 1967, M. Charles Castella (soc) en avait déposé un autre dans lequel il demandait au Conseil d'Etat de préciser quelles mesures, tant préventives que répressives, il comptait prendre pour tenter de faire diminuer les périls menaçant les usagers de la route. Le gouvernement a répondu cette année par un rapport d'une douzaine de pages avec chiffres, statistiques et carte à l'appui. A entendre M. Castella, l'Etat prend la question très au sérieux mais dans le domaine de la prévention par exemple, ne faudrait-il pas imposer une préparation plus poussée aux candidats au permis de conduire, notamment grâce à un appareil de simulation du pilotage, avec des trajets de nuit et dans la circulation la plus dense ? Quant à l'aspect répressif, les tribunaux font preuve de trop de mansuétude. Pour M. Blaser (POP), le rapport du Conseil d'Etat ne manque pas de bonnes choses mais il reste encore beaucoup à faire. Le député local se dit partisan d'une limitation générale de la vitesse sur les routes du canton, des exceptions pouvant être faites pour les tronçons les plus « roulants ». Reste le contrôle de la circulation par des policiers en civil. Pourquoi pas, puisque le procédé, même s'il est désagréable, devrait permettre de sauver des vies humaines ? Et M. Blaser, savourant à l'avance sa sortie, l'admet d'autant plus que la méthode ne choque pas dans d'autres domaines. Ainsi des gendarmes sans uniforme furent-ils chargés de surveiller une conférence donnée sur la protection de la nature !

SOULLON : A QUI LA FAUTE ? Le conseiller d'Etat Carlos Grosjean emboîte le pas aux députés. Si le postulat

est accepté — et il le sera — les services intéressés devront être plus sévères à l'égard des candidats au permis de conduire, particulièrement en ce qui concerne l'état de santé de ces personnes. Il en ira peut-être de même pour la limitation générale de la vitesse que le Grand conseil n'a pas condamnée, loin de là. Prenant pour exemples deux accidents de la route, dont celui de Souaillon, entre Cornaux et Saint-Blaise, le chef du département de police estime que la presse et les autres moyens d'information devraient plus encore sensibiliser le public au lieu de vouloir trouver des circonstances atténuantes aux automobilistes en cause. Il cite le cas du jeune conducteur bernois de Souaillon : il roulait à 110 km/heure et deux des pneus de sa voiture étaient lisses. A qui la faute, alors ? A la signalisation ou à ce conducteur ? M. Grosjean pense au second mais pour notre part, nous ajouterons que l'Etat porte aussi une part de responsabilité en admettant que l'on puisse tourner à gauche dans ce traquenard.

Quant à sensibiliser l'opinion publique, encore faudrait-il que l'état du réseau routier ne fût pas en cause et que la gendarmerie se montrât plus bavarde. Mais peut-on demander à des agents chargés de faire une enquête dans des conditions pas toujours aisées, de s'ériger en censeurs, comme cela, sur-le-champ, sans que l'enquête soit terminée ? C'est beaucoup leur demander, mettre la presse dans des situations difficiles alors que l'on a, dans ce canton notamment, l'épidémie particulièrement chatouilleuse, l'honneur à fleur de peau et que l'on plaide et replaie pour un oui et pour un non. Bref, s'il faut sensibiliser l'opinion, que la gendarmerie et le département fassent des conférences de presse au cours desquelles un ou plusieurs accidents seraient analysés. Là semble être la seule solution.

M. Brandt (rad) penche aussi pour une limitation de la vitesse et il le dit avec beaucoup de bon sens :

« Il faudrait nommer une commission qui examine ce problème comme celui des agents en civil. A propos de l'accident des gorges du Seyon ou de celui de Souaillon, on demande à la presse de blâmer les fautifs mais ce serait oublier que les automobilistes se trouvent placés devant tant de cas nouveaux et tant de situations épineuses qu'ils sont plus ou moins contraints de commettre des fautes de circulation. A l'Etat d'étudier le dossier. Même si cela se traduit par une contrainte de la liberté de l'homme, il faut trouver une solution pour que les usagers de la route roulent plus prudemment.

FAUT-IL AUGMENTER LES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES ?

Dans un rapport dont on n'a sans doute pas fini de parler, le Conseil d'Etat proposait d'augmenter les traitements des titulaires de fonctions publiques avant le budget de l'Etat, l'augmentation devant entrer en vigueur le 1er juillet 1971. Le sujet fut prétexte, on s'en doute, à un débat animé. M. Jules Briety (lib) l'ouvre. Il rappelle que cette loi arrive, paradoxalement, dans un contexte inflationniste et qu'il faut de toute façon revoir les traitements des fonctionnaires. Les chefs de service et les magistrats ne peuvent pas toujours compter sur les collaborateurs qualifiés dont ils ont besoin. Le député se fait notamment l'avocat des membres du corps enseignant, rappelant au passage que 25 % du corps enseignant primaire est composé d'étudiants, situation fâcheuse tant pour ceux-ci que pour les élèves.

M. Jean-Claude Jaggi (PPN) comprend qu'il faille donner à l'administration cantonale les salaires qu'elle mérite mais l'ampleur du projet du Conseil d'Etat est telle qu'il le contraint à plusieurs observations. M. Jaggi demande le renvoi à une commission. Pourquoi ? Vues sous l'angle de l'économie privée, les augmentations proposées sont considérables. Et puis, quelles sont les incidences financières de cette augmentation ? En 1969, l'Etat a versé quelque 48 millions de francs pour les traitements des fonctionnaires et du corps enseignant, somme qui s'est élevée à 52 millions de francs dans les comptes 1970. Or, c'est maintenant une dépense de près de 63 millions que l'on demande aux députés d'inscrire au prochain budget. Le chef du groupe PPN rappelle aussi les circonstances économiques et monétaires exceptionnelles du moment. Il ajoute que de tels problèmes doivent être traités en commission et ce d'autant plus que les renseignements fournis par le Conseil d'Etat, ainsi lorsqu'il compare les traitements servis dans le canton, dans seize autres Etats confédérés, de même que dans les trois villes du Locle, de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, ne sont pas complets et pas toujours probants. Prendre le pouls de seize cantons, peut-être, mais n'aurait-il pas mieux choisir des Etats d'une importance semblable à celui-ci, par exemple Soleure ou Saint-Gall ?

M. Jaggi évoque encore le complément d'information demandé par M. Carboneur lors de la dernière session et par voie de postulat, prie le gouvernement de rechercher toutes possibilités de conclure un accord-cadre en matière de traitements avec les trois villes, voire avec d'autres collectivités publiques.

UN MOMENT DEFAVORABLE

« Ce problème survient à un moment défavorable, commence M. Carboneur. En effet, jamais, depuis la fin de la dernière guerre, le pays n'a été aussi instable et troublé en matière économique et monétaire. Le Conseil fédéral, à peine deux semaines avant la réévaluation du 9 mai dernier, publiait entre autres un ensemble de recommandations aux gouvernements cantonaux, les enjoignant de comprimer énergiquement leurs dépenses et les crédits à destination éditoriale. Et puis, vint la décision, abrupte, de la réévaluation. Elle fut lourde de conséquences pour notre industrie d'exportation et, partant, pour un canton comme celui de Neuchâtel. Le député libéral s'étonne donc de voir simultanément le même Conseil fédéral proposer une majoration substantielle des traitements des fonctionnaires fédéraux, et des pouvoirs exécutifs cantonaux suivre le même chemin... De nouvelles masses monétaires vont être ainsi mises sur le marché sans augmentation correspondante de l'offre et, surtout, de la productivité. Des hausses de prix en seront l'immédiate et inévitable conséquence. Il serait donc temps de réaliser, poursuit-il, une fois pour toutes et sérieusement, que les bénéficiaires présumés de telles revalorisations n'en retireraient finalement que peu d'avantages, cela d'autant moins que le secteur privé devra suivre, pour son plus grand malheur aussi, sous peine de voir fondre encore le peu d'effectif de son personnel.

UNE VERITABLE POLITIQUE DES SALAIRES

Qu'on le veuille ou non, une véritable politique des salaires est devenue indispensable et cela, estime M. Carboneur, en partant des échelons les plus élevés. L'indexation des salaires aux fluctuations des prix à la consommation est aujourd'hui appliquée pour la grande majorité des salariés. Ce principe, équitable en soi, évite de réduire le salaire réel des employés et ouvriers en cas d'augmentation du coût de la vie. Mais il présente des conséquences différentes selon les catégories d'employeurs : les collectivités de droit public peuvent majorer leurs recettes en fonction des tâches qui leur sont confiées et du coût de celles-ci. A l'inverse, les entreprises privées ne peuvent compter que sur des recettes de moins en moins extensibles, face à l'intensité de la concurrence et à la retenue des acheteurs devant les hausses de prix. Chaque adaptation à un nouvel indice constitue une nouvelle étape de l'inflation salariale, déjà stimulée, et combien, par la pénurie de personnel. Comme elle n'apporte pas un accroissement correspondant de biens et de services sur le marché, ni une production parallèlement accrue, elle nous emmène dans un nouvel étage de la spirale des prix.

Si M. Carboneur et les libéraux retracent ce mécanisme obsédant, c'est pour justifier leurs inquiétudes et leur volonté de contribuer aux gros efforts et au courage certain qui sont désormais demandés à tous ceux qui portent des responsabilités, publiques et privées : « Hélas, personne, ni aucune autorité ne tient à être le premier à mettre en œuvre des mesures, certes sévères mais

supportables, dont pourtant tous les administrés à tous les niveaux seront finalement les bénéficiaires !

UNE NOTION PERIMEE !

Par ailleurs, en une année de non-réadaptation fondamentale des traitements cantonaux comme ce fut le cas en 1970, l'application de plusieurs améliorations automatiques non négligeables, l'indexation et les reclassements ont tout de même eu pour effet d'augmenter la masse salariale de 9 % environ par rapport à l'année précédente. Cela laisse bien perplexes, si l'on songe que la même variation n'a été que de 6 % dans l'économie privée, horlogère tout au moins.

Enfin, le député libéral devait attirer l'attention du Grand conseil sur une notion perimée, celle du statut du fonctionnaire. Est-il encore justifié que la rémunération dépende quasi aveuglément de la fonction et si peu de la valeur de l'homme ? Est-il normal que le vieillissement soit la cause essentielle de l'amélioration automatique du traitement ? La prime devrait bien davantage stimuler les éléments de valeur qui, finalement, permettront à l'Etat de remplir ses tâches avec le maximum d'efficacité et d'économie. Est-il normal d'accepter qu'un salarié grevant le budget de l'Etat, étant manifestement incompétent ou paresseux, soit d'office maintenu au service de celui-ci jusqu'à l'âge de la retraite ? Enfin, est-il exact que certains cadres recherchent l'augmentation systématique de leur effectif subordonné « pour donner de l'importance à leur service » ?

L'exposé de M. Carboneur est écouté avec attention et les populistes eux-mêmes lui diront tout à l'heure le bien qu'ils en pensent. En conclusion, le député demande lui aussi le renvoi à une commission. Il termine : « La tâche d'employer n'a jamais été populaire. Mais nous entendons prendre nos responsabilités en contribuant à l'assumer néanmoins, persuadés que nous sommes que jamais comme jusqu'ici la vie n'a rendu les membres d'une collectivité aussi interdépendants les uns des autres, dans la réussite ou l'échec de leurs entreprises.

BAROD D'HONNEUR

Comment vont réagir les socialistes ? Pour M. Spira, il s'agit surtout d'un barod d'honneur auquel certains de ses amis politiques ne prêtent que bien peu d'attention. L'un d'eux, les yeux sur son journal, revivait intérieurement la fête cantonale de gymnastique de la Chaux-de-Fonds... M. Spira se débat comme un beau diable ; il parle de la mauvaise conscience de la droite dont les fonctionnaires ne peuvent ni ne doivent faire les frais. Il rappelle que le projet du Conseil d'Etat était un heureux compromis tenant compte à la fois des revendications des associations de fonctionnaires et de la trésorerie de l'Etat. Il s'insurge contre tout renvoi à une commission, ce qui ne serait qu'une manœuvre, mais précise que certaines corrections sont nécessaires notamment pour les fonctionnaires classés dans les catégories les plus basses, corrections motivées par un amendement de M. Michel Rousson.

Alors, comme l'avait fait auparavant, mais avec sobriété, M. André Ruedin (lib), quelques députés PPN, tous élus des vallées des Montagnes, partent en guerre contre l'augmentation. Le thème général ? Les difficultés financières des petites communes agricoles et montagnardes. M. Albert Huguenin, l'un de ces orateurs, en profite même pour stigmatiser la conduite d'un instituteur de la Brévine, partisan des leçons d'éducation sexuelle en 4me et 5me années et qui refuse de s'en expliquer devant les autorités, contre deux autres dont s'est plaint le service dentaire scolaire.

M. Spira s'impatiente : « Est-ce à la commission scolaire de la Brévine ou au Grand conseil ?

On n'a pas encore entendu les populistes et les radicaux. Les premiers prêtent leur voix au puissant organe de M. Broillet qui estime que le drame se trouve dans l'accumulation des profits et la monopolisation par certains du travail des autres. Il cite des cas, ainsi celui d'une importante entreprise du canton qui, en période d'inflation, a augmenté singulièrement son capital social et la valeur de ses actions. Quant aux radicaux, M. Robert Moser explique qu'ils demanderont eux aussi le renvoi à une commission, trop de problèmes entrant en jeu. M. Blaser prend encore la parole. Il pense que si la droite et l'extrême-droite mènent pareille campagne contre la revalorisation des traitements des fonctionnaires, c'est pour mieux s'opposer à une semblable revalorisation des salaires du secteur privé. Avec défenses passionnées, les députés communistes montagnards, il répond qu'il faut repenser le problème des dépenses entre l'Etat et les communes.

RENVOI A UNE COMMISSION

On entre alors dans une phase de polémique. Si M. John Clerc (soc), qui compare la période d'inflation aux substantielles « royalties » que s'octroient certains conseils d'administration de grandes industries ou assurances nationales, garde un ton moqueur, il n'en va pas de même d'un député PPN qui digère mal l'allusion faite au hameau montagnard du Bémont, spécialiste du « niet » sous toutes ses formes. La réponse de M. Schläpky trouvera une salle bien ancrée dans ses opinions et c'est dans cet esprit que l'entrée en matière est acceptée par 87 voix, et le projet de loi renvoyé à une commission de quinze membres, ceci par 54 voix contre 33.

ENCORE UN RENVOI A UNE COMMISSION !

La suite de l'ordre du jour s'égrènera alors sans grande passion, ni enthousiasme. Un crédit de 195.000 fr. destiné à la construction d'un atelier pour machinistes au Centre professionnel de Colombier fut accepté par 78 voix après un plaidoyer

de M. J.-P. Mauler, qui rappela la nécessité de ces crédits auparavant, une révision de la loi concernant la caisse de pensions de l'Etat, une autre de celle instituant des pensions en faveur des membres du Conseil d'Etat et de leurs familles avaient été l'objet d'un assez long débat. La plupart des groupes ayant demandé le renvoi à une commission et le gouvernement, moyennant quelques nuances, ne s'y refusant pas, le vote se solda par un résultat net de 40 voix pour 40 autres contre. Le président Mauler ajouta donc la sienne aux partisans du renvoi.

L'après-midi touchait à sa fin et le sujet ne donnait pas l'impression de passionner les députés. Beaucoup sortirent pour revenir peu après, traînant derrière eux un fumet de tabac qui met l'eau

à la bouche des indéracinables. M. Huther trouva soudain la salle un peu vide. Il se mit à compter les fauteuils encore occupés, lut à deux reprises le règlement. Celui-ci est formel : sans la majorité absolue, en l'occurrence 58 présents, le débat ne sert à rien. Et il arriva bien un moment, avec ces allées et venues, où la majorité indispensable parut faire défaut. Le député s'en ouvrit au chancelier d'Etat qui, bon prince de cette République, eut ces mots :

« Tant pis ! On ne va tout de même pas demander à M. X... de reprendre son exposé !

Il est vrai que le député avait été long, long, bien long...

Cl.-P. Ch.

« M.-Z.-M. » ...

« L'achat de la majorité des actions du holding Movado Zénith Mondia par une entreprise américaine a suscité une émotion légitime dans notre canton. Par la décision d'un petit groupe d'actionnaires, il a été disposé d'entreprises importantes, créées et développées par le génie et l'activité des travailleurs. L'avenir de ces derniers peut aujourd'hui dépendre de décisions prises par des actionnaires domiciliés à des milliers de kilomètres et dont la recherche du profit maximal est comme pour d'autres la préoccupation majeure. » Avec juste raison, les travailleurs demandent d'avoir leur mot à dire lorsqu'il s'agit de disposer de biens qui sont le fruit de leur travail et quand leurs intérêts sont en jeu. » Dans l'immédiat, comme première mesure pour éviter le renouvellement de telles transactions, il est nécessaire que les autorités fédérales prennent des mesures. Aussi le Grand conseil invite-t-il le Conseil d'Etat à faire part au Conseil fédéral de ses sentiments à ce sujet. » (Projet de résolution de M. F. Blaser et consorts.)

Assurance - maladie des personnes âgées

« Le 15 décembre 1970, le Grand conseil acceptait, par 92 voix sans opposition, le projet de loi concernant l'assurance-maladie des personnes âgées. En février 1971, le peuple neuchâtelois l'acceptait également à une très forte majorité. Le Conseil d'Etat peut-il, dès maintenant, faire le point et dire si cette loi a obtenu un succès auprès des personnes âgées. Je rappelle que, dans son rapport, le Conseil d'Etat estimait à 8000 le total des personnes astreintes à l'assurance et bénéficiant d'un subsidé et à 2000 assurés facultatifs payant une prime annuelle de 840 fr. » (Question de M. Rodolphe Stern et consorts.)

Allocations pour les gens de la terre

« Par suite de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions fédérales concernant les allocations familiales aux travailleurs indépendants de l'agriculture et de la viticulture, le Conseil d'Etat a abaissé sa participation financière à la caisse de compensation (chiffre 222.11 des comptes de l'Etat) de 150.000 francs à 20.000 francs. » Vu l'augmentation constante du coût de la vie, n'aurait-il pas été possible de réduire moins fortement la participation de l'Etat et d'augmenter quelque peu le montant desdites allocations ? Le Conseil d'Etat peut-il nous dire si une telle solution a été envisagée ou si elle pourrait l'être dans un proche avenir ? » (Question de M. Francis Schleppli.)

Que s'est-il passé à Hauterive ?

« Le Conseil communal de Hauterive aurait, pendant plusieurs années, appliqué aux consommateurs d'électricité de cette commune des prix de vente différents. C'est ainsi que certains d'entre eux auraient payé le kWh 24 centimes alors que d'autres bénéficieraient d'un tarif de faveur de 12 centimes sans que cela se fasse sur la base de dispositions adéquates. » Malgré les remarques faites par des citoyens en 1963 et 1964, cette pratique aurait continué jusqu'au printemps 1967. Depuis plusieurs mois, cette affaire aurait été soumise au Conseil d'Etat. » Ce dernier est invité à donner au Grand conseil une information détaillée de cette affaire, à faire connaître la réponse donnée aux citoyens qui se sont adressés à lui et à préciser si un certain nombre de consommateurs d'électricité de la commune de Hauterive n'ont pas été l'objet de pratiques discriminatoires. » (Question de M. Ch. Roulet et consorts.)



Un cycliste motorisé blessé

« UN cyclomotoriste, M. Elio Comini, circulant hier rue de l'Ecluse, peu après 22 heures, lorsque, arrivé à la hauteur d'un chantier, une roue de sa machine se prit dans un rail de la ligne du tram. Il fit une chute et dut être transporté à l'hôpital, souffrant d'une commotion.

Collision et retrait de permis

« Hier à 17 h 35, M. J.J.K., de Nidau, circulant rue des Fahys en direction de la Coude, et la hauteur du pont du Mail, alors qu'il voulait tourner à gauche, il enclencha son clignoteur et s'arrêta pour laisser passer des voitures qui survenaient en sens inverse. A ce moment son véhicule fut touché par la moto conduite par M. F.M. qui arrivait derrière le sien. Pas de blessé mais suspecté d'ivresse, le conducteur eut son permis retiré.

La pénalisation de la femme mariée

« L'imposition de la femme mariée étant pour le couple l'équivalent d'une pénalisation et cette situation devant par conséquent trouver une solution rapide, le Conseil d'Etat peut-il nous renseigner sur l'état des travaux de la commission Ritschard désignée par la Confédération des directeurs cantonaux des finances pour élaborer un projet de loi modèle ? » (Question de Mlle Tilo Frey.)

Protéger l'environnement

« Les nuisances se multiplient et s'aggravent de jour en jour, au point de devenir alarmantes pour la plupart des pays. En Suisse aussi, elles posent comme ailleurs un problème majeur, que nos autorités fédérales, cantonales et communales s'efforcent de résoudre. » Notre population a récemment démontré, en acceptant massivement une loi fédérale allant dans ce sens, qu'elle était pleinement consciente d'une situation devenue préoccupante. Ces considérations nous fondent à demander au Conseil d'Etat de bien vouloir étudier s'il ne serait pas utile de créer une commission consultative de protection de l'environnement.

« Celle-ci aurait notamment pour tâches de préconiser les mesures propres à assurer la sauvegarde de la nature, et de promouvoir la lutte contre les pollutions de tous ordres qui assaillent et dégradent dangereusement le milieu naturel de l'homme. » (Motion de M. Alfred Olympi et consorts.)

Corriger une erreur

« La loi fiscale neuchâteloise admet actuellement pour la femme mariée qui exerce une activité lucrative une déduction de 1000 francs. Si l'on considère l'évolution de la valeur de l'argent, cette mesure paraît nettement insuffisante. On constate d'ailleurs que des cantons voisins ont donné à ce problème une solution plus satisfaisante.

« Certes, l'imposition séparée des gains des deux époux serait la solution la plus équitable et celle vers laquelle il faut tendre. Cependant des mesures transitoires pourraient être envisagées, comme par exemple celle choisie par le canton de Fribourg (la progression du taux d'imposition est arrêtée au taux supérieur du plus élevé des gains des deux époux), ou comme une élévation substantielle de la déduction admise. » Les soussignés demandent au Conseil d'Etat d'examiner cette question et de proposer les mesures propres à corriger l'insuffisance de la loi actuelle. » (Motion de Mme Marcelle Corswant et consorts.)

Toujours « Zénith » !

« La récente réévaluation du franc suisse et ses incidences sur l'industrie horlogère, de même que le rachat d'un important groupe horloger neuchâtelois par une société étrangère, provoquant une inquiétude légitime dans les milieux horlogers, aussi bien patronaux que salariés, de notre canton.

« Les députés soussignés prient le Conseil d'Etat de bien vouloir :

- a) dire s'il a été consulté, ou simplement avisé, concernant le rachat par une société étrangère de cette importante concentration d'entreprises horlogères neuchâteloises (Zénith - Movado - Mondia) ;
b) dire quels sont actuellement les moyens mis à sa disposition pour contrôler de telles transactions ;
c) dire, si en l'absence de tels moyens, quelles seraient les possibilités de légiférer sur le contrôle, non pas des entreprises elles-mêmes, mais de leur éventuel rachat par des sociétés étrangères, tout en respectant les impératifs de la Constitution fédérale ;
d) dire si le Conseil d'Etat est informé de la nature et du résultat des recherches entreprises par notre industrie horlogère pour lutter contre la concurrence étrangère.
L'urgence est demandée. (Interpellation de M. Pierre Aubert et consorts.)

Deux priorités refusées

A 12 h 05, M. F.K. de Zuricn circulait au volant de sa voiture rue de Maillefer en direction nord, quand, arrivé au carrefour à la hauteur de la rue des Poudrières, il ne respecta pas le signal « cédez le passage » et coupa la route à l'auto de M. F.H., de Worb (BE). Dégâts matériels. A 13 h 40, en circulant rue des Mille-Boîtes en voiture, M. O.H., de Nods, n'accorda pas la priorité à un cyclomotoriste, M. J.P., de Neuchâtel, au carrefour de Vauseyon, alors qu'il se dirigeait vers le centre de la ville. Pas de blessé, mais des dégâts matériels.

Collision au carrefour du Dauphin

« AU VOLANT d'une automobile, M. A.M. de Neuchâtel, circulait hier soir à Serrières avec l'intention de prendre la direction d'Auvernier. Au carrefour du Dauphin, il s'arrêta au signal « Cédez le passage », mais en repartit prématurément. Son véhicule heurta alors la voiture conduite par M. G.T., de Concise. Pas de blessé. Dégâts.

Motocycliste sur le capot d'une voiture

« UN HABITANT de Neuchâtel, M. H.H. montait la rue du Suchet hier à 19 h. A la hauteur du No 3, une collision se produisit avec un cyclomotoriste conduit par M. D.S. de Neuchâtel. M. D.S. s'est retrouvé sur le capot de la voiture mais n'a pas été blessé. Dégâts.

au Jour le jour
L'hôpital psychiatrique de Perreux sera en fête samedi prochain
L'hôpital psychiatrique de Perreux accueille toujours plus de malades. Certains sont incurables, d'autres gravement handicapés, d'autres encore y subissent une cure de repos. Pour tout le grand ennemi est l'inaction. Malgré le grand parc et la forêt toute proche, lieux splendides pour des promenades ou des instants de repos sur un banc, les heures s'écoulent lentement. C'est pourquoi de nombreux ateliers ont été ouverts dans lesquels l'ergothérapie est reine. Cette science permet de rééduquer des infirmes et des invalides en leur faisant exécuter des travaux adaptés à leurs capacités motrices, ce qui permet de les développer au maximum, tout en facilitant le reclassement professionnel des patients. L'ergothérapie est non seulement valable pour la rééducation de certains malades, elle est très appréciée, même indispensable pour les personnes âgées ou mentalement handicapées. Des victoires merveilleuses sont enregistrées, victoires qui peuvent nous paraître bien modestes à nous bien portants. Mais qui sont de véritables fêtes pour les malades et les personnes qui s'en occupent. Peut-on imaginer qu'il a fallu des jours et des jours de patience et de volonté à cette brave grand-maman pour réussir à trier des boutons ? Et à sa voisine pour faire un collier avec des perles ? Certains handicapés font preuve de dons remarquables pour les travaux manuels. Un aveugle confectionne des paniers, des corbeilles à fruits ou à linge d'une finition parfaite. Dans des ateliers, des jeunes femmes brodent de ravissantes nappes, d'autres créent des poupées élégamment vêtues et chapeautées, portant sur elles tout un nécessaire de couture. Tout au long de l'année, des objets sont ainsi créés : coussins, tabliers, formes pour perluques, bijoux en émail, en cuivre et en laiton si prisés actuellement par toutes les femmes, clowns en étoffe, sacs en tricot, tire-litres géantes, tapis brodés

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25-65-01
Compte de chèques postaux: 20-128
Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h. 45
à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est assurée, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, il peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
64.—	33.50	17.50	6.50
ETRANGER			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
110.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:
1 an 6 mois 3 mois 1 mois
140.— 52.— 27.— 10.—
* Taxes postales internationales majorées depuis le 1. 7. 71.

DÉLAIS POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

jeudi 24 juin 1971, à 17 h 15, à l'Aula Installation et leçon inaugurale de Monsieur J.-P. AMIET, professeur ordinaire de physique théorique, sur le sujet suivant:

Le trou noir: réalité cosmique ou fiction de théoricien

La leçon est publique. Le recteur

COMMUNE DE CRESSIER

Mise au concours

Un poste de

CONCIERGE

est mis au concours pour la nouvelle halle de gymnastique et le futur centre scolaire « Des Sansfoin »

Entrée en fonction: à convenir.
Remarques: occupation à mi-temps jusqu'à la mise en service du nouveau collège, prévue pour septembre 1972. Occupation à plein temps dès cette date.
Durant la période d'occupation à mi-temps, il y a possibilité éventuelle que la charge soit assumée par l'épouse du titulaire.

Traitement: correspondant à l'arrêté communal y relatif, plus logement.
Pour de plus amples renseignements, les candidats sont priés de s'adresser au bureau communal jusqu'au 2 juillet 1971.

Adresser les lettres de candidature, avec curriculum vitae, au Conseil communal de Cressier, jusqu'au 3 juillet 1971, avec la mention « postulation - conciergerie ». Cressier, le 17 juin 1971.
Conseil communal

IMMEUBLES

ÉTUDE WAVRE, notaires
Palais Du Peyrou Tél. 25 10 63

Immeubles à vendre

Haut de la ville: bel immeuble de 27 appartements, garages et places de parc.
Cressier: 30 appartements et 10 garages.
Cornaux: 12 appartements, garages et places de parc couvertes.

Les Ponts-de-Martel: 8 logements de 2 et 3 chambres. Partiellement rénovés.

Terrains

Cressier: parcelle de 2216 m², situation dominante. Conditions avantageuses.
Cressier: parcelle de 4738 m² situation de 1^{er} ordre.

A vendre, dans localité importante du Nord vaudois, pour des raisons de concentration,

BÂTIMENT INDUSTRIEL

en très bon état d'entretien. Excellente situation; 2750 m² de surface utilisable; 13.600 m³ environ. Cette usine conviendrait notamment à une industrie fine. Eventuellement 15-25 personnes suisses à disposition. Pas sérieux et intermédiaires s'abstenir.

Pour traiter: environ 500.000 à 600.000 fr., après hypothèque.

Faire offres sous chiffres OFF 9598 à Orell Fussli-Publicité S.A., Bel-Air, Métropole 1, 1002 Lausanne.

A vendre à

FINHAUT

(Valais), alt. 1250 m; à 30 minutes de Chamonix et de Martigny, à quelques minutes de la nouvelle route du barrage d'Emosson,

beau chalet

mélèze et arolle, 3000 m² prés et forêt, parc à auto, vue dominante, tranquillité, 10 pièces, galeries, véranda, eau chaude. Meublé ou non (vasselles, linge).
Prix à discuter, moins hypothèque.
Tél. (021) 93 81 23 ou (025) 2 11 72 ou écrire sous chiffres PV 26538 à Publicitas, 1002 Lausanne.

agence 13 * 13
NEUCHÂTEL

Hôtel Café-Restaurant avec immeuble

situé dans une importante localité du Jura neuchâtelois. Agencement et appareils modernes.

8, rue de l'Orangerie
Tél. (038) 25 13 13
offre à vendre

Nous cherchons pour une caisse de pensions d'entreprise

IMMEUBLE LOCATIF

de 6 à 12 appartements ou

TERRAIN À BÂTIR

sis dans la région comprise entre Saint-Blaise - Marin et Colombier - Bôle.

Adresser les offres à PRASA Pierre Rieben Actuaire S.A., case postale 62 - 2034 Peseux.

Enchères d'immeubles

Les héritiers de Mme Marie Tinembart offriront en vente, par enchères publiques, samedi 26 juin 1971, dès 14 h 30, à l'hôtel de Commune de Bevaix, les immeubles ci-dessous:

CADASTRE DE BEVAIX
Article 3473 à BEVAIX, bâtiment et place, 143 m²
Article 3472 à BEVAIX, bâtiment et place, 182 m²
Article 2425 à BEVAIX, place, 23 m²
Article 1814 à BEVAIX, jardin, 77 m².

Il s'agit d'une maison modeste, de construction ancienne, dans le vieux village, comprenant un appartement sans confort de 2 chambres, cuisine et vastes dépendances, ainsi qu'un ancien rural désaffecté. Pour tous renseignements et pour visiter s'adresser au soussigné.

Le notaire préposé aux enchères: Me Jean-Pierre Michaud, Colombier.

A vendre

immeubles locatifs

à l'ouest de Neuchâtel, bâtiments de 9 et 21 logements, excellente situation.

S'adresser: Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel, tél (038) 25 76 71.

BOUDRY Enchères publiques d'immeuble

Le samedi 26 juin 1971, à 15 h, au café-restaurant-buffet du Tram, à Boudry (1^{er} étage), le notaire Louis PARIS, à Colombier — agissant au nom de l'héritière de Mlle Cécile Kissling — vendra par voie d'enchères publiques l'immeuble sis au chemin Montant 4, à Boudry, et formant l'article 4495 de cette localité, habitation 110 m², verger et jardin 1770 m².

Les conditions d'enchères sont déposées à l'Etude du notaire L. Paris, à Colombier, où elles peuvent être consultées.

La maison peut être visitée le: samedi 19 juin 1971 de 10 h à 12 h mardi 22 juin 1971 de 17 h à 18 h jeudi 24 juin 1971 de 17 h à 18 h.

FAN

Vous faites de la publicité? pensez alors qu'une

PETITE ANNONCE

est toujours lue quand elle paraît dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

DEMANDES À LOUER

CHAMBRE

Nous cherchons chambre pour une employée, dès le 15 juillet.
Chaussures Bally Arola Hôpital 11. Tél. 25 16 35.

Appartement moderne de luxe

non meublé, 2 à 4 pièces (avec très grand salon), est recherché par couple directeur sans enfants. Situation tranquille exigée. Maximum 10 km du centre. Date d'entrée à convenir. Adresser offres écrites à EA 1438 au bureau du journal.

Je cherche à louer ou à acheter, dans la région neuchâteloise,

maison de 7 à 10 pièces

située dans un cadre de verdure et de calme. Adresser offres écrites à AW 1434 au bureau du journal.

A LOUER

A LOUER à Saint-Aubin

ATTIQUE

6 pièces avec une cuisine moderne et habitable, 2 W.-C. et une salle de bains séparée, balcon circulaire et ascenseur. Surface habitable: 165 m². Garage à disposition.

FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 76 71.

Les Ponts-de-Martel

A louer immédiatement, ou pour date à convenir, logement de

3 chambres

bains et dépendances.
S'adresser: Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.

Faubourg de l'Hôpital
A louer pour le 24 septembre 1971, éventuellement avant,

2 petites chambres indépendantes

non meublées, mais chauffées.
S'adresser: Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.

Magnifique

APPARTEMENT de 6 pièces

de 160 m²

Situation exceptionnelle.
Confort: cuisine complètement aménagée avec lave-vaisselle, grand séjour, salle de bains, local douche, W.-C. séparés, groupe d'armoires, cave et galetas. Ascenseur et service de conciergerie.

Prix: Fr. 222.000.— plus garage Fr. 14.000.— (hypothèques à disposition)

Pour renseignements et visites, s'adresser à Paul CRETEGNY & Cie Neuchâtel - Tél. 25 69 21.

2 places de parc

à louer aux Poudrières 29-31, libres immédiatement, 20 fr. par mois la place
Etude Wavre, notaires.
Tél. 25 10 63.



L'annonce reflète vivant du marché

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-TRAVERS

Enchères publiques

L'Office des Faillites vendra, par voie d'enchères publiques, samedi 26 juin 1971, dès 9 h, devant le CAFÉ SUISSE, à TRAVERS, les biens suivants:
1 machine à café La Cimbali, 1 moulin à café La Cimbali, 1 caisse enregistreuse Anker, 1 jeu de football Championnat Olympic, 4 grandes tables, 1 bar avec 6 tabourets, 1 TV Mediator, 1 friteuse FriFri, 1 machine à hacher, 1 cuisinière, 1 frigo Zanussi, 1 machine à laver la vaisselle, 1 grande vitrine avec rayons, 1 machine à calculer Odner, 1 machine à écrire portative, 1 porte-habits chromé, quelques lots de vins et liqueurs, ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu par enchères publiques, à titre définitif, contre argent comptant et conformément à la L.P. Môtiers, le 14 juin 1971.

OFFICE DES FAILLITES: Le préposé: BLANC

OFFRES D'EMPLOIS

Les restaurants Beaulac, tél. 24 42 42, cherchent

filles ou garçons d'office

Se présenter au restaurant.

CHAUFFEUR - LIVREUR MAGASINIER

Nous cherchons:

permis A.
Bons salaires.
Entrée immédiate ou à convenir.
TROEHLER & Cie, rue des Indiennes 11, 2074 Marin. Tél. 33 38 66.

Boulangerie-pâtisserie Pierre Jeanneret, fbg de la Gare 13, Neuchâtel cherche

boulangier-pâtissier

Libre le dimanche.

Faire offres ou se présenter. Tél. (038) 25 40 46.

PERRENOUD S.A. Importations vins 2112 Môtiers engagerait pour le 15 ou 31 août 1971

EMPLOYÉE DE BUREAU bilingue français / allemand

pour son service des commandes et secrétariat.
— semaine de 5 jours
— ambiance de travail agréable
— prestations sociales
— caisse de retraite
Adresser offres écrites avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire.

On engagerait, à Boudry,

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

pour travail intéressant. Entrée 1^{er} juillet 1971 ou à convenir. Bon salaire. Semaine de 5 jours. Faire offres sous chiffres P 900173 N, à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel.

DELAUCHAUX & NIESTLÉ S.A., NEUCHÂTEL cherche une

SECRÉTAIRE

si possible avec expérience, pour entrée immédiate ou à convenir. Ambiance de travail agréable. Bon salaire. Nombreux avantages sociaux. Semaine de 5 jours (44 h).
Adresser offres à DELAUCHAUX & NIESTLÉ S.A., passage Max-Meuron 4, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 18 75.

COOP ENTREPÔT RÉGIONAL

engage tout de suite:

1 CHAUFFEUR

poids lourds ainsi que, pour un REMPLACEMENT de vacances du 19 juillet au 21 août,

1 JEUNE FILLE

pour l'emballage au service de la boulangerie.

Faire offres à l'entrepôt régional COOP Portes-Rouges 55, tél. (038) 25 94 24, 2000 Neuchâtel.

DESSINATEUR EN INSTALLATIONS

SANITAIRES

est cherché pour entrée immédiate ou date à convenir. Nous offrons des conditions d'engagement intéressantes, une activité variée et indépendante.

G. WINKENBACH

Chauffage - Sanitaire - Ferblanterie La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 26 86 86.

ELECTRONA

engage pour date à convenir:

constructeur de moules

pour la fabrication de pièces en matières plastiques moulées par compression ou injection;

dessinateur

pour la mise au point de dessins et schémas technico-commerciaux. Situations stables, ambiance de travail agréable; prestations sociales d'une grande entreprise. Semaine de 5 jours.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres ou de téléphoner à



ELECTRONA S.A. 2017 BOUDRY (NE) Tél. (038) 42 15 15, M. Tschander.

Hôtel réputé au bord du lac de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

SOMMELIER

QUALIFIÉ

Très bon pourboire assuré. Nourri et logé. Faire offres sous chiffres P 900177 N, à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel.

E T R

Electro-Technique du Rhône S.A., 1920 Martigny cherche, pour son siège de Martigny,

une secrétaire bilingue

français-allemand, de nationalité suisse, ayant de l'initiative et le sens des responsabilités, pour un travail intéressant et varié dans son service commercial.

Nous offrons:
Conditions supérieures de salaire
Prestations sociales étendues
Situation stable et possibilités d'avancement.

Adresser offres complètes, avec prétentions de salaire ou téléphoner à notre direction, (026) 2 26 69, qui donnera tous renseignements.



EBAUCHES SA 2001 NEUCHÂTEL TEL. 038 25 74 01

Le Service des Fouritures d'Ebauches S.A., au faubourg de l'Hôpital No 1, à Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

DAMES OU DEMOISELLES

pour travaux propres dans le domaine des pièces de rechange d'horlogerie.

Faire offres à EBAUCHES S.A., Direction générale, 1, fbg de l'Hôpital, Neuchâtel. Tél. (038) 25 74 01.

Maison affiliée à Ebauches SA. L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Nouveau: Precisa-Ricomac.

(La parfaite calculatrice électronique de table)



Precisa-Ricomac 1212
Calculatrice électronique de table à affichage système Digitron. Addition, soustraction, multiplication, division, solde négatif. 1 constante. 1 mémoire de produits et de quotients. Rappel. Touche d'inversion pour le changement de dividende et de diviseur. Virgule fixe (0, 2, 3, 4 ou 6 chiffres après la virgule). Arrondi supérieur ou inférieur. Capacité 12 chiffres. Poids 3 kg.

Precisa-Ricomac 1200
Calculatrice électronique de table à affichage système Digitron. Addition, soustraction, multiplication, division, solde négatif. 1 constante. Rappel. Virgule fixe (0, 1, 2, 4 ou 6 chiffres après la virgule). Arrondi supérieur ou inférieur. Capacité 12 chiffres. Poids 3 kg.

Entreprise de nettoyages
Molliet
Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.



L'eau... c'est la vie
Qu'on en prenne donc soin

La Suisse n'est pas seulement connue pour ses montres, son chocolat et son fromage, mais aussi pour la bonne eau de ses montagnes. Véritable réservoir où l'on puise annuellement une moyenne de 102 000 litres par habitant.

Mais pour être vraiment bonne, notre eau ne doit faire que du bien. Or, elle est désagréablement dure. Parce qu'elle est trop calcaire. Alors l'entartrage des canalisations, les dépôts calcaires dans les installations sanitaires, le linge rêche, la peau irritée, les cheveux ternes et cassants nous tracent journalièrement.

Villa ou immeuble, chaque demeure devrait posséder son adoucisseur d'eau. Tout ce qui est menacé par le calcaire et l'entartrage est ainsi protégé.



pour les soins de l'eau

Faites un geste pour votre eau. Sans aucun engagement de votre part, envoyez ce coupon à Culligan ou à votre installateur sanitaire.

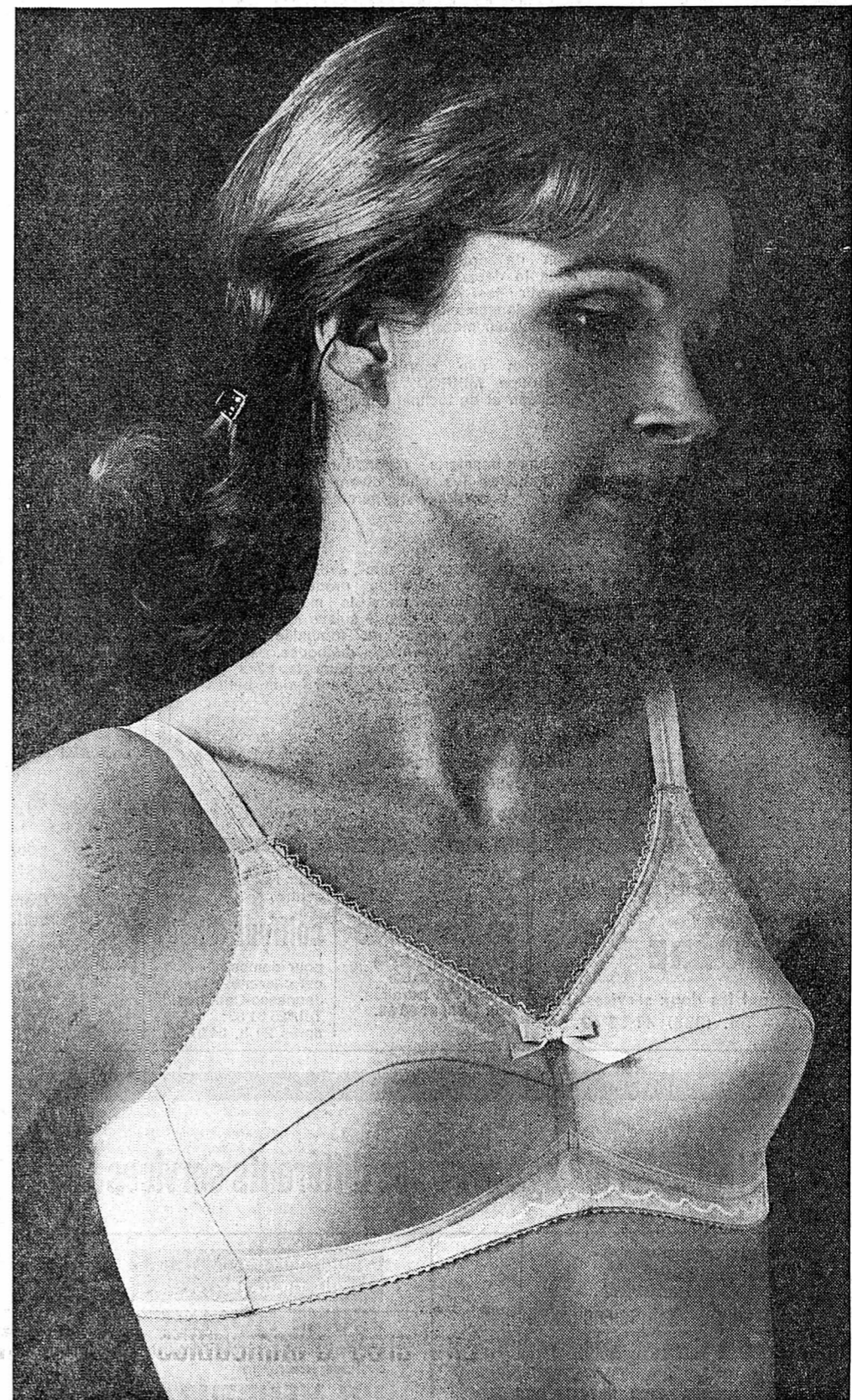
COUPON à adresser à :
CULLIGAN (Suisse) S. A.
Traitement de l'eau
Route de Genève
1033 Cheseaux
Tél. (021) 91 23 61

Nom : _____
Adresse : _____
Localité : _____

Je désire sans engagement :

- un fest d'eau gratuit
- une documentation sur l'adoucisseur d'eau
- je suis propriétaire d'une maison
- je suis locataire

Wonder bra



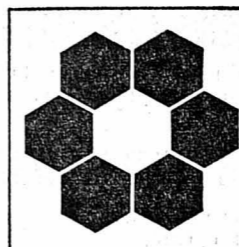
Pour la ligne actuelle, WONDER BRA a créé un soutien-gorge souple et confortable comme une seconde peau.

En blanc et chair Fr. 22.50

Existe également avec armature souple > 27.50

coupe D > 30.50

La spécialiste de YOUTHCRAFT est à votre disposition jusqu'au 3 juillet à notre rayon corseterie au 2me étage



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

Coupon

Je m'intéresse à la Precisa-Ricomac, votre calculatrice de table techniquement parfaite.

- Je voudrais m'entretenir avec l'un de vos spécialistes.
- Je voudrais essayer gratuitement la Precisa-Ricomac pendant 8 jours.

Nom: _____ Rue: _____

NP, localité: _____ Tél.: _____

Découper et envoyer à



Neuchâtel 5, rue Saint-Honoré tél. (038) 25 44 66
11, fbg du Lac tél. (038) 25 44 66
La Chaux-de-Fonds 66, rue de la Serre tél. (039) 23 82 82

Rideaux - Trousseaux Tapis
Argenterie - Verrerie - Porcelaine
M. HUGUENIN
1er-Mars 14 rez-de-chaussée
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 51 55

un disque apprécié porte l'étiquette hug musique

Pour le pique-nique les saucisses sèches de la boucherie-charcuterie **GUTMANN** Avenue du 1er-Mars

service tapis
mode
neuchâtel tél. 25 31 83 / 25 31 93

Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 20.000.—

- Pas de caution: **Votre signature suffit**
- **Discretion totale**

Adressez-vous **uniquement** à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 039/24 89 83
ouvert 09.00 — 12.15 et 13.45 — 18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons **discretement en local privé**



NOUVEAU Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

COGO DISCOUNT Portes-Rouges 20

Shampooing **FLEURS de POMMIER** de Latour

le flacon **1.70** au lieu de 2.80

Savon FENJAL en étui classic et jasmin

l'étui **1.40** au lieu de 2.60

Savon FENJAL satin

la pièce **1.60** au lieu de 1.90



OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

MIKRON HAESLER
ingénieurs-techniciens ETS
employés techniques
dessinateurs

Nous cherchons
Genre d'activité
Qui sommes-nous
Nos produits
Avenir

Elaboration de projets techniques, études pour offres dans le département ventes. Dessins de détails à partir des études, dessins et calculations des camés, lancement des machines au bureau technique. Secteur mécanique.

Nous sommes une entreprise dynamique affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Désirez-vous participer à une évolution technique fascinante? Aider à la production d'une machine-outil qui porte, dans le monde entier, la grande réputation de la qualité suisse? Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes, et si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, téléphonez à

MIKRON HAESLER S.A.
Fabrique de machines-transferts
73, rue du Collège, 2017 Boudry
Tél. (038) 42 16 52.

Bureau de Neuchâtel s'occupant de règlements de sinistres d'assurance transport cherche, pour le 1er septembre 1971 ou date à convenir,

SECRETARE
de langue maternelle française, ayant de très bonnes connaissances d'anglais, pour correspondance dans les deux langues.
Semaine de cinq jours. Quatre semaines de vacances annuelles.
Faire offres, avec curriculum vitae, à case postale No 756, 2001 Neuchâtel.

On cherche pour date à convenir une

employée de bureau
connaissant la sténodactylo, contact avec la clientèle, ambiance de travail agréable.
Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, à

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 24 57 77


INSTITUTION D'ASSURANCES SOCIALES désire engager une

EMPLOYÉE DE COMMERCE
à temps partiel

pour lui confier la responsabilité de sa nouvelle agence du Landeron.
Contacts avec la clientèle. Travail indépendant et varié. Responsabilités. Mise au courant facilitée.
Entrée à convenir.
Faire offres, avec curriculum vitae et copies de diplômes ou certificats, sous chiffres CY 1436 au bureau du journal.

Heja Volvo - Heja Viking!

La Volvo 144 de Luxe est une voiture qui devrait servir d'exemple à toutes les autres voitures.



(Il n'y a rien à dire de plus au sujet de cette limousine, sinon qu'elle est élégante, sûre, rationnelle, économique, généreusement conçue, rapide, confortable, qu'elle contient cinq places spacieuses et qu'elle aime la famille!)
Et bien sûr, qu'elle vous attend pour un essai!

VOLVO
La voiture pour la Suisse.
Garage M. Schenker, 2001 Hauterive / Neuchâtel tél. (038) 33 13 45

Hôtel de l'Etoile, Colombier demande

SOMMELIÈRE
connaissant les deux services. Bon gain. — Tél. (038) 41 33 62.

Café cherche

sommelière (OU DÉBUTANTE)
Travail agréable avec deux horaires. Tél. (038) 31 66 98.

Pour Neuchâtel centre,

coiffeur (euse)
pour dames est cherché (e) Jeunesse-Coiffures. Tél. 25 31 33; après 20 h, 24 07 36.

Neuchâtel engage pour ses différents services

Restaurant La Treille

FILLE ou GARÇON DE CUISINE OU D'OFFICE
CONGÉ LE DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
Faire offres à M. Strautmann, Treille 4.
Tél. (038) 24 04 44

Magasins alimentation
cherche pour son supermarché à FLEURIER:

1 VENDEUSE
ainsi que
1 BOUCHER
Prestations sociales d'avant-garde.
Faire offres à l'office du personnel, Portes-Rouges 55, tél. (038) 25 37 21, (interne 21), 2000 Neuchâtel.

Supermarché Treille ménage

JEUNE HOMME
connaissant parfaitement la branche articles ménage

UN VENDEUR
rayon ameublement, connaissance de la branche indispensable

1 EMPLOYÉE DE BUREAU
une personne non qualifiée serait formée par nos soins
Faire offres à la Direction des Grands Magasins, Treille 4
Tél. (038) 24 02 02

La Cité

UNE PERSONNE
responsable du contrôle, de la réception et du marquage des marchandises

VENDEUSE AUXILIAIRE
Faire offres ou se présenter au magasin La Cité, rues Saint-Maurice - Saint-Honoré
Tél. (038) 24 61 24

On demande :

un mécanicien de précision
un fraiseur
un manoeuvre spécialisé
pour travaux de tournage et perçage
pour début août.
Semaine de 5 jours plus avantages sociaux.
Adresser offres à : Fabrique de machines et outillage
ERNEST SCHÜTZ
Maladière 25 - Neuchâtel
Tél. 25 54 45

EUGÈNE VUILLEUMIER S.A.

cherche :

décalqueuse
à la demi-journée ;

personnel féminin

Faubourg de l'Hôpital 9
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 33 22.

SGT

MEMBRE DE LA
SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.

Par suite de réorganisation et de développement de ses affaires, entreprise de premier plan cherche, pour les districts du Locle, de la Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel et de Porrentruy,

REPRÉSENTANTS

Nous offrons : après une mise au courant approfondie, une situation indépendante et d'avenir, un salaire fixe, indemnités de frais, caisse de pension. Entrée à convenir.

Nous demandons : de l'entregent et de l'initiative, personnes capables de prendre des responsabilités et à même de nouer de nouvelles relations d'affaire ou d'entretenir des rapports constants avec notre clientèle existante.

Age : 25 à 45 ans.

Faire offres sous chiffres P 900165 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Prestations sociales = SÉCURITÉ

NOTRE FEUILLETON

Qu'as-tu fait de Natacha
par **GERMAIN SOULIÉ** 15

Le policier réitéra la question déjà posée à Eugénie Tricot. Pendant la nuit du crime, Elvire Lalo n'avait-elle rien noté de suspect dans la maison ? Elle réfléchit, secoua négativement le front.
— Je suis partie de chez moi à 23 h 25 pour me rendre à la messe à Saint-Etienne. Je n'ai rencontré personne dans l'escalier ni dans le couloir. A l'église, il y avait un monde fou, comme prévu. J'ai dû rester au fond de l'abside, où j'ai aperçu d'ailleurs aussi Mme Pétroukoff.
— Seule ? s'étonna à peine Jérôme.
— Oui. J'ai supposé que Natacha était sortie de son côté avec des camarades et que Serge, ce pauvre mollusque, devait être souffrant. Il a perpétuellement un rhume, une sinusite ou autre chose en cours.
— Elle avait d'un trait le contenu de son verre de porto. De toute évidence, Elvire Lalo, malgré son âge, jouissait d'une robuste santé et méprisait quelque peu les « petites natures ».
— Il se pourrait aussi, insinua le policier, que Serge Pétroukoff se fût trouvé séparé de sa mère, justement à cause de cette foule que vous mentionnez ?
L'artiste émit un rire ironique qui découvrit un sys-

tème dentaire impeccable, tout à la gloire de celui qui l'avait confectionné.
— Serge séparé de sa mère ? Oh ! inspecteur, mais elle le tiendrait plutôt par la main comme un bébé ! D'ailleurs, lorsque la foule s'est écoulée, je me suis dégaîcée et suis partie avant Mme Pétroukoff, je ne désirais pas qu'elle me vit et effectuât le trajet avec moi. Moins je la vois... Me retournant au milieu de la rue Lebat, je l'ai aperçue nettement cheminer seule.
— Elvire Lalo se rendait-elle compte de la valeur d'un pareil témoignage ? Son visage de vieille femme soignée gardait une sérénité qui frisait l'indifférence.
— Quand vous êtes rentrée, demanda Jérôme, rien de particulier ne vous a frappée ?
— Non, si ce n'est la vitrine toujours éclairée, derrière le rideau baissé, et la radio donnant des airs de circonstance. J'ai supposé que c'était en raison de la nuit de Noël. Cependant cela ne servait en rien la publicité, puisque l'oratoire se trouvait invisible. En passant, jolie idée de décor, n'est-ce pas ?
— Le terme de « joli », si peu conforme aux impressions récentes de Jérôme, lui fit faire la grimace.
— Il se leva, se retrouva homme du monde, en prenant congé de l'ancienne vedette, aux succès de laquelle il émit quelques allusions flatteuses, qui firent pétiller les yeux d'Elvire Lalo.
— Sa déposition, qui paraissait d'une objectivité détachée, révéla au policier deux points troublants :
1. Serge Pétroukoff semblait, dans la nuit du 24 au 25 décembre, ne pas avoir accompagné sa mère à la messe de minuit, quoiqu'il eût dit.
2. Le magasin d'antiquités était encore éclairé au retour de Sonia, ceci à l'encontre de ce qu'elle avait affirmé.

CHAPITRE VI

— Que fait donc Jenny ?
Cette journée du samedi ne finirait-elle pas ? Depuis le matin, Patrice Surgenon-Ponti luttait contre le désir

maladif de sortir, de se diriger vers la rue Lebat, de se rendre compte. De quoi ? Il n'aurait pu exactement le dire. Il lui semblait que, revoir la vitrine au rideau baissé (était-il baissé encore ?), scruter la façade de la maison, noter les allées et venues qui pouvaient se produire dans l'immeuble, cela lui donnerait quelque lumière et quelque apaisement.
Le matin, il put se convaincre, en jetant un coup d'œil sur le journal que rien de ce qui concernait Natacha Pétroukoff ne s'y étalait encore. Carence des jours fériés, probablement. Mais certainement que le crime était découvert depuis la veille et l'enquête commencée.
— A moins qu'à cause des fêtes... espérait-il faiblement.
Celle rémission de quarante-huit heures qui lui était donnée jusqu'à lundi, lui paraissait à la fois précieuse et interminable à vivre. Il aurait voulu à la fois éviter l'épreuve qui le menaçait au bout de ce délai, et s'y jeter sans plus attendre, afin de se débarrasser de l'angoisse qui l'étreignait. De même il balançait entre le désir maladif de rester terré dans sa chambre et celui de se lancer au dehors.
— Et puis, plus forte que toutes ses appréhensions, une vague douloureuse le submergeait.
— Natacha !
Placard ouvert, il avala un verre de cognac.
La veille, alors que la bande de ses camarades se retirait, il avait retenu Jenny par le bras.
— Je t'attends demain, avait-il intimé durement à mi-voix.
Le ton autoritaire fit froncer les sourcils de la petite. Elle le regarda profondément, et acquiesça en baissant le front. Mais à 16 heures, Jenny n'était pas arrivée.
— Au fait, que voulait-il d'elle ? A coup sûr, une présence, un dérivatif à l'idée fixe qui taraudait son cerveau depuis cette fatale nuit de Noël. Mais aussi,

sans doute, tenir près de lui, à sa merci, ce témoin qui surgit, affolant et inattendu, alors que Patrice avait réussi à neutraliser Mme Benoit. Savoir ce qu'elle pensait, ce qu'elle devinait, ce qu'elle complotait. Elle l'avait nargué quand il lui demanda le silence. Savait-on les embûches que pouvait cacher la douceur des cheveux blonds ? Le mieux serait de prévenir toute délation catastrophique en jouant sur les sentiments amoureux que Jenny ne cachait guère. Seule sa jalousie la rendait soupçonneuse et hostile. Mais se laisserait-elle prendre à un aussi subtil revirement, surtout quand le drame concernant la jeune antiquaire s'étalerait en première page des quotidiens ?
De long en large, Patrice arpenta sa chambre, mains dans les poches de son veston d'intérieur. Un pas sur le carrelage du couloir le fit tressaillir. Jenny, enfin ? Il s'avança vers l'entrée qu'il ouvrit largement et se trouva en face de l'inspecteur Jérôme.
X X X
— Depuis combien de temps êtes-vous aux Beaux-Arts ?
— Deux ans.
— Sombre, les mâchoires serrées, Patrice Surgenon-Ponti suivait pas à pas l'inspecteur qui, sans se presser, en amateur d'art, s'arrêtait devant chaque tableau, devant chaque ébauche. Il appréciait la « pâte » de celui-ci, la facture d'un autre, posait des questions, hochait la tête. A son arrivée, il avait décliné son nom et titre, puis, tout de suite, tomba en arrêt devant les chevalets dressés dans la pièce et les études qui tapisaient les murs. Jouait-il la comédie ou s'intéressait-il vraiment à la peinture ? N'était-ce pas plutôt une feinte destinée à « faire mijoter » le patient, à entamer sa résistance ? Bouche sèche, Patrice se posait la question. La rémission de quarante-huit heures escomptée s'avérait un leurre. Il se trouvait toujours quelque chose dans la police dont la vigilance ne chômeait pas.
(A suivre)

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

La commission d'études donne le feu vert à la construction d'une Ecole technique à Couvet

De notre correspondant :

Nous avons annoncé le 24 avril le projet de construction d'un bâtiment à l'intention d'une école technique à Couvet pour remplacer l'école de mécanique et d'électricité. Lors d'une séance d'information à laquelle avaient pris part les membres de la commission et du corps enseignant de l'EMEC, le président de commune avait alors déclaré : « Nous sommes décidés à aller de l'avant, à faire vite, très vite ».

En un mois, le projet d'une école technique à Couvet a pris corps grâce à un groupe de travail formé de MM. Claude Emery et Jean Pinaro, conseillers communaux, Bernard Jeanneret et Adolphe Schenk, membres de la commission de l'EMEC, Marcel Monnin, directeur de l'EMEC et Pierre Gertsch, architecte. Ce groupe a pu présenter dans les délais le résultat de ses études à la commission du bâtiment désignée par la commission des Etudes techniques. Après avoir été discuté, le projet a été accepté à l'unanimité, au vu des besoins professionnels du Val-de-Travers et de la nécessité de loger les étudiants et apprentis de la région dans un bâtiment adapté aux exigences actuelles.

A l'heure actuelle, la maquette et les plans au 1/50^{ème} sont terminés. Les maîtres de l'EMEC travaillent à la réalisation des plans au 1/100^{ème} afin de définir les besoins de l'aménagement intérieur des différentes salles de théorie et de pratique et de préciser l'implantation des diverses machines.

UN BATIMENT DE 12.200 m³

Le bâtiment de l'Ecole technique sera construit au lieu dit « Sur-les-Sucres », sur le terrain situé dans l'angle formé par les rues de la Saugé et du 1^{er} Mars. Son volume total sera de 12.200 m³, le prix du mètre cube à la construction ayant été calculé à 225 fr. Le bâtiment sera composé de deux blocs reliés entre eux par un passage couvert.

Le bloc de trois étages formé des salles nécessaires à l'administration de l'école et des salles de théorie à l'intention de l'ETS, de l'EMEC et des apprentis de l'artisanat du Val-de-Travers sera construit parallèlement à la rue du 1^{er} Mars. Les ateliers de pratique à l'usage de l'ETS et de l'EMEC, formeront le second bloc d'une longueur de 62 m 42, d'une largeur de 11 m et d'une hauteur de 3 m 75. L'ensemble du bâtiment a été prévu pour recevoir 130 élèves.

CONSEIL GÉNÉRAL ET VOTATION POPULAIRE

M. Jean Pinaro a donné quelques renseignements aux membres de la commission et du corps enseignant de l'EMEC concernant la question financière. Le Conseil communal de Couvet présentera un rapport complet sur la construction de cette Ecole technique pour la séance du Conseil général du 27 août. Le crédit nécessaire à la construction sera alors demandé.

La commune de Couvet bénéficiera de subventions cantonales (50 %) et fédérales (18 %). Par ailleurs, l'Etat versera à la commune une location annuelle, basée sur la convention signée entre l'Etat et les communes intéressées, pour la division d'apport de l'ETS. Pour l'instant et bien que ce problème n'ait pas encore été définitivement résolu, la commune de Couvet se procurera les fonds nécessaires à la construction de l'ETS. Elle pourrait alors louer les locaux à l'Ecole technique supérieure toujours sur les bases de la convention.

Lorsque le Conseil général se sera pro-

Ecolières les plus rapides

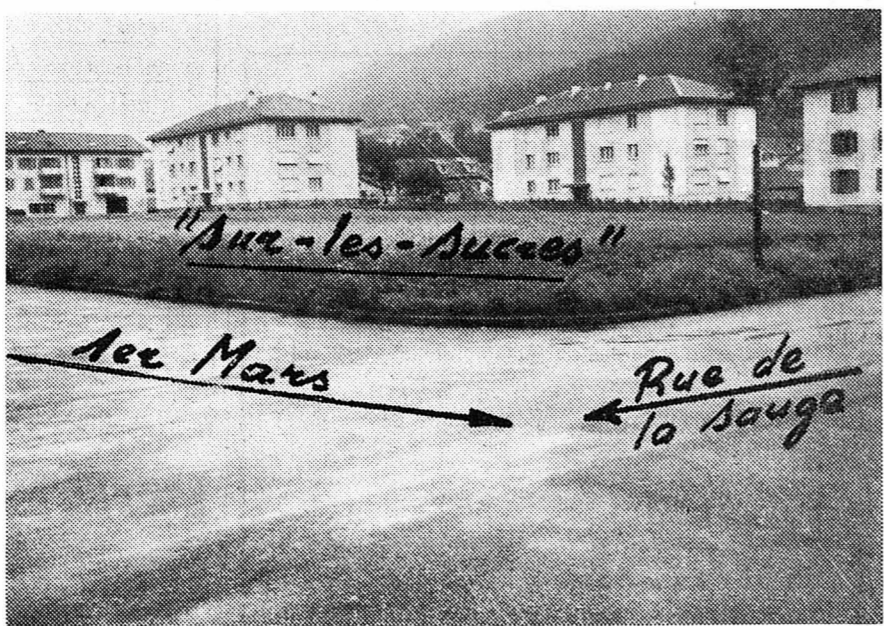
(c) La finale romande de l'écolier (ère) le (la) plus rapide s'est déroulée à Macolin. Sélectionnées neuchâteloises, les deux Couvonnaises, Marie-Hélène Aebler et Christine Borel se sont respectivement classées 8^{me} et 10^{me} de cette course de 60 mètres. Comme leurs autres camarades de Suisse romande, ces écolières ont reçu chacune une médaille et des prix.

NOIRAIGUE

Service des eaux : exercice satisfaisant

(c) Le service des eaux a laissé un revenu net de 19.100 fr. contre les 13.900 fr. qui figuraient au budget. Si le résultat est plus favorable que prévu, cela est dû aux frais d'exploitation qui ont été peu importants en 1970. Ils avaient, en effet, été évalués à 4000 fr. alors qu'ils n'ont coûté que 400 francs. Le service compte quelque 80 abonnés auxquels environ 650 concessions ont été accordées.

noncé sur le projet et le crédit, le dossier sera transmis au conseil d'Etat. Cette autorité soumettra ensuite tout le problème au Grand conseil. La votation cantonale pourrait intervenir à la fin de l'année et, en cas d'acceptation par le peuple neuchâtelois, les travaux commenceraient au printemps 1972 pour se terminer 2 ans et demi plus tard.

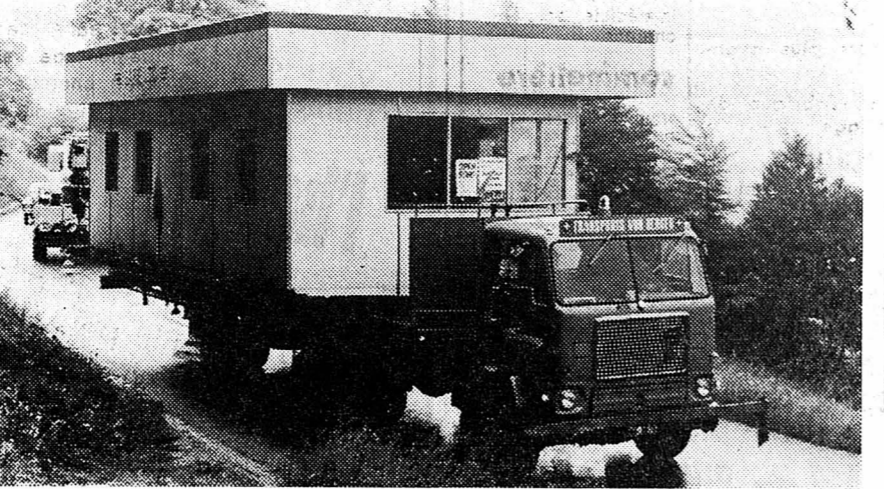


L'Ecole technique de Couvet sera construite sur ce terrain appelé « Sur-les-Sucres », dans l'angle formé par les rues du 1^{er}-Mars et de la Saugé. (Avipress - Fyj)

Richesse ferroviaire de Couvet : trois gares !

Une entreprise de transports de la Chaux-de-Fonds a déplacé samedi matin de bonne heure un baraquement de 8 tonnes faisant office de gare et qui se trouvait depuis quelque temps à la Chaux-de-Fonds. C'est la même construction (revendue au blanc) qui avait servi de station lors de la construction de la nouvelle gare RVT de Môtiers.

Le déplacement n'a pas été facile : le camion est parti des Montagnes neuchâteloises à 4 h 30 pour arriver à Couvet aux environs de 9 heures. Un détachement de la police cantonale, précédant le convoi, a bloqué — par tronçons successifs — la circulation venant en sens inverse. La



Le lourd et encombrant convoi descend la côte des Rosières. (Avipress - Schelling)

FLEURIER — FLEURIER

Une tente au Pasquier

(sp) Du 23 au 30 juin, une tente sera dressée sur la place centrale du quartier du Pasquier, à Fleurier. Des séances de l'Armée du Salut, animées par le brigadier Cachelin, prédicateur, responsable des postes d'évangélisation en Suisse, s'y dérouleront.

Dix-huit matches au loto

(c) Entre le 15 octobre et le 15 décembre, le Conseil communal de Fleurier a autorisé la construction de 18 matches au loto organisés, soit le vendredi, soit le samedi, par des sociétés du village.

Coupe FAN

Le match des pauvres

(c) Ce soir aura lieu pour la coupe FAN, une rencontre entre les Horlogers et les Indépendants, seules équipes à n'avoir encore obtenu aucun point.

200 personnes à la Marche du Chapeau

(c) Deux cents personnes ont participé, samedi et dimanche, à la marche du Chapeau de Napoléon, organisée par la fanfare l'Ouvrière.

Le parcours conduisait les participants à la Prise-Maurice, au Banderet, au Chaplain de Napoléon, à la Corbière, à la source de l'Arceuse, pour les ramener ensuite à Fleurier.

La Chambre neuchâteloise des notaires à Môtiers

(sp) Pour la première fois dans les annales, la chambre neuchâteloise des notaires, forte d'une cinquantaine de membres, a siégé à Môtiers, sous la présidence de Me Paul Jeanneret, de Cernier.

Une trentaine de notaires ont participé à cette séance de travail tenue à l'hôtel des Six-Communes où le jeune peintre fleurisan Martial Leiter, à la demande du comité de la chambre, avait broché une fresque humoristique sur le thème du notariat.

Hormis des questions techniques relevant de leur profession (propriété par étage, tarifs, format des actes, etc.), les notaires neuchâtelois ont entendu un exposé de M. Jean-Jacques Thorens, de Saint-Blaise, sur l'aménagement du territoire et les problèmes juridiques qu'il soulève.

Avant de se mettre au travail, les participants avaient visité la maison des Mascaron, nouveau siège du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers. Ils y furent reçus par le conservateur, M. Eric-André Klausner, qui leur présenta les lieux et leur parla des projets touchant à la salle polyvalente et aux locaux d'expositions muséographiques. En fin d'après-midi, les notaires furent les hôtes au prieuré Saint-Pierre de M. Louis Mauler qui ouvrit pour l'occasion quelques bouteilles de la cuvée du président...

Au tribunal correctionnel du Val-de-Travers

Six mois d'emprisonnement pour escroqueries

De notre correspondant régional :

Composé de MM. Philippe Favarger, président, Roger Cousin, de Fleurier, Victor Barrelet, de Môtiers, jurés, et Adrien Simon-Vermot, substitut greffier, le tribunal correctionnel du Val-de-Travers a tenu hier une audience à Môtiers. M. André Perret, de la Chaux-de-Fonds, substitué du procureur général, occupait le siège du ministère public. Un seul témoin a été entendu.

Né à Couvet en 1943, ayant fait ses écoles à la Chaux-de-Milieu, aîné d'une famille de sept enfants, Jean-Louis F. était devenu contrôleur laitier en continuant à travailler à la ferme de son père. A l'âge de 23 ans, il se maria et vint s'établir à Travers où il fit des transports pour des maîtres d'état. Ses affaires n'allaient pas très bien et il se mit à commettre des actes délictueux.

En effet, le 4 septembre 1968, il passait un contrat de vente avec la maison P. H. d'Echallens, pour l'achat d'une batteuse-moissonneuse d'occasion vendue 6500

francs. Il prit livraison de la machine et versa un acompte de 1000 francs. Incapable de s'acquitter du solde, en janvier 1970, F. alla trouver un cantonnier travaillant à Couvet, G. S., et lui demanda, par complaisance, de signer un contrat d'achat pour la machine agricole, qu'il lui céda à 5500 fr. et de signer deux traites pour acquitter ce montant.

G. S. avait été avisé par F. que l'opération était fictive, mais F. avait assuré son copain qu'il ne laisserait aucune plume dans l'aventure. Par cette opération, F. réussit à se faire libérer du contrat d'achat avec la maison d'Echallens qui leva aussi la réserve de propriété. Cette entreprise négocia les traites à la banque mais finalement ces traites furent annulées et la vendeuse a été débitée du montant dû.

Enfin, au début de 1970, F. qui était toujours en possession de la batteuse-moissonneuse, la vendit pour son propre compte à R. J. pour le prix de 5000 francs, mais il ne toucha rien, car R. J.

avait une créance du même montant contre F.

— Comment expliquez-vous ces différentes manipulations ? interroge le président.

— Je pensais rembourser dans la mesure du possible...

En s'adressant à G. S., le prévenu F. savait qu'il avait affaire à un homme naïf. Cette naïveté devait d'ailleurs coûter quelque argent à G. S. puisqu'il fut poursuivi par la maison H. d'Echallens, et que des retenues de salaire de 150 francs par mois lui ont été faites par la commune de Couvet. Au cours des débats, le mandataire de F. a produit une quittance postale prouvant que son client venait de verser 2200 fr. à S. de façon qu'il puisse verser ce montant à l'entreprise d'Echallens. La chambre d'accusation avait renvoyé Jean-Louis F. sous la prévention d'escroqueries et d'abus de confiance.

RÉQUISITOIRE ET DÉFENSE

Après avoir rappelé le déroulement chronologique des faits, le substitut du procureur, qualifiant cette affaire d'une tragédie en trois actes, a justifié les accusations portées contre F. du point de vue du droit. Il a trouvé lamentable que le prévenu profitât de G. S. qualifié dans un rapport de police, d'homme sans malice. M. André Perret a souligné la gravité des fautes, les concours d'infractions et a proposé une peine de neuf mois d'emprisonnement.

Le rôle du défendeur a été de minimiser les faits, de contester l'abus de confiance, d'évoquer des circonstances personnelles, du fait que 2200 fr. venaient d'être remboursés. Il a demandé une réduction de la peine et l'octroi du sursis.

LE JUGEMENT

Le tribunal, après avoir délibéré, a reconnu Jean-Louis F. coupable d'escroqueries. Il n'a pas retenu l'abus de confiance. Une peine de six mois d'emprisonnement lui a été infligée et 521 fr. 30 ont été mis à la charge du condamné. Le sursis à l'exécution de la peine a été accordé à la condition que F. répare le dommage. La durée d'épreuve a été fixée à quatre ans. G. D.

Le Conseil général de Travers vote plusieurs crédits

De notre correspondant régional :

Le conseil général de Travers a siégé hier soir au château, sous la présidence de M. Paul Delachaux (lib) vice-président. 26 membres étaient présents. Le Conseil communal sollicitait un crédit de 14.000 fr. pour la révision partielle des drainages aux Tolayes et aux Paquier-de-Bise. L'opération totale reviendra à 36.000 fr., un quart étant à la charge de la Confédération, un quart à la charge du canton, un quart à la charge de la commune et un quart sera payé par les propriétaires.

La commune payant aussi sa part dans cette dernière catégorie. Le crédit a été voté à l'unanimité.

Pour l'achat, la pose et les travaux de menuiserie d'un rideau de scène à la salle de l'Annexe, un crédit de 4500 fr. a été voté.

TRANSPORT DES ÉLÈVES

Pour transporter les élèves de la Montagne, le Conseil communal a acheté un nouveau bus comprenant 11 places pour adultes ou 16 ou 17 places pour enfants. La dépense de 15.000 fr. concernant l'acquisition de ce véhicule a été approuvée et l'arrêté ne fera pas l'objet d'une clause référendaire.

La commune a décidé d'acheter un véhicule utilitaire neuf pour les Services industriels pour remplacer celui qui était en service depuis 1965. Une dépense de 13.000 fr. a été consentie à cet effet et l'arrêté sanctionnant cette dépense a été muni de la clause d'urgence. En vue de la pose d'un câble électrique entre la station d'épuration des eaux et le Loclat, un crédit de 6000 fr. a été voté.

CHAUFFAGE DES COLLÈGES

Les travaux envisagés consistent en l'installation d'une chaufferie centrale, y compris l'aménagement d'une soute à charbon au Château; en la pose d'installations électriques; au raccordement sur l'installation existante du nouveau collège; en la construction d'un local pour la cillerne au nord du Château; en la fourniture et la pose de deux chaudières et d'une citerne de 50.000 litres. Le coût des travaux a été évalué à 80.000 fr. somme qui a été mise à la disposition du Conseil communal.

ROUTE CANTONALE

Comme nous l'avons déjà mentionné, en raison de la construction par l'Etat de la nouvelle route Couvet-Travers, la commune désire profiter de la mise en chantier de ce travail de façon à remettre en état ou moderniser certaines installations. Il s'agit d'une nouvelle distribution des canaux-égouts dans le cadre directeur en prévision du raccordement de la station de relevage dépendant du syndicat intercommunal d'épuration des eaux; de la pose

MÔTIERS

Le Ski-club désire acquérir... une ferme!

(sp) Le Ski-club de Môtiers a siégé sous la présidence de M. René Jeanneret et en présence de 18 membres. Les rapports du président, du caissier et des vérificateurs des comptes ont été acceptés.

La situation financière du Ski-club est saine; la section O.J. qui compte 24 garçons et filles est dirigée avec compétence par MM. Bernard Brunisholz, Denis Chevry et Michel Wullemin. Une commission spéciale dite du chalet, présidée par M. René Muller, a étudié la possibilité d'acheter la ferme de Riaux mise en vente par la commune de Môtiers. Ses démarches n'ont pas abouti. La société a donné les pleins pouvoirs à la commission du chalet pour participer à la vente aux enchères de cette ferme qui aura lieu le 3 juillet. Par l'acquisition de ce bâtiment, le Ski-club de Môtiers désirerait être en possession d'un chalet pas trop éloigné du village et bien situé.

NOMINATIONS

Le comité a été élu comme suit : MM. René Jeanneret, président; René Muller, vice-président et secrétaire-correspondancier; Claude Vuillemin, secrétaire-verbale; Michel Vuillemin, caissier; Jean-Paul Martin, chef technique; Charles Schneeberger, responsable du chalet de Lavaux; Denis Chevry, secrétaire-convocateur; vérificateurs des comptes : Olivier Roth et Wilfried Etienne.

Les principaux points soulevés par M. R. Jeanneret ont été ceux de la nouvelle organisation des concours alpins à la Robella pour le « Régional » et l'augmentation des cotisations décidées par la dernière assemblée des clubs de ski du Giron. Quelques questions de moindre importance ont été réglées dans les divers.

BUTTES

Noces de diamant

(sp) Samedi soir, entourés des membres de leur famille, M. et Mme Arthur Charlet ont fêté leurs noces de diamant. A ce couple sympathique, nous souhaitons d'être encore longtemps à Buttes, village auquel M. et Mme Charlet ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

M. Charlet a fondé une fabrique d'horlogerie à Buttes; il s'est intéressé vivement à la chose publique en siégeant pendant quarante ans au Conseil général, autorité qu'il a présidée à plusieurs reprises. Il est actuellement membre du comité de donation en faveur de l'hôpital de Fleurier et membre du comité de direction du RVT. M. Charlet s'est aussi occupé avec dévouement et désintéressement de la fondation des « Hirondelles ».

d'un câble électrique basse tension pour l'alimentation de la majorité des immeubles du secteur; de la modernisation de l'éclairage public; de la mise en ordre du solde des conduites d'eau, tout ceci rue Miéville et rue des Moulins. La dépense globale de 305.000 fr. a été votée, les subventions cantonales et fédérales à toucher pour les canaux-égouts venant en déduction du crédit global.

CONVENTION EN FAVEUR DES HOPITAUX

Venait ensuite en discussion la convention que nous avons publiée, destinée à la couverture des déficits d'exploitation des hôpitaux de Fleurier et de Couvet ce qui pour l'année en cours nécessite une dépense de 8906 fr. 85 à la charge de Travers. Crédit et convention ont été ratifiés à l'unanimité.

Pour la rénovation du cadran sud du temple communal, le législatif a mis à disposition du Conseil communal une somme de 7000 fr.

NOMINATIONS

Pour la période législative 1971-1972, le bureau du Conseil général a été formé de la manière suivante : MM. Paul Delachaux (lib), président; Jacques Baehler (rad), vice-président; André Jacot (soc), secrétaire; André Krugli (lib), secrétaire-adjoint; André Currit (rad), Emile Wolhauser (soc), questeurs.

La pétition contre la pollution de l'air et le bruit par une carrosserie rue des Moulins a été transmise au Conseil communal. M. Armand Flückiger, président de l'exécutif a précisé que l'autorité locale n'avait pas outrepassé ses droits en l'espèce, que les installations étaient conformes mais qu'on ferait respecter la loi en ce qui concerne le bruit.

La section des Sous-officiers du Val-de-Travers a le triste devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Léon REY

adjudant de gendarmerie retraité, père de Monsieur Léon Rey, président de la section.

L'office d'enterrement sera célébré aujourd'hui, à 15 heures, à l'église de Saint-Pierre à Fribourg.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS DIVERS

Miele

machines à laver, lave-vaisselle, aspirateurs. Conditions intéressantes. Représenté par

Exelux

électricité générale

Couvet

Tél. 63 23 71.

A vendre pour cause de maladie

Peugeot 404

1963, en parfait état. Raymond Ruffieux, la Presta, Couvet. Tél. 63 18 46.

Stevan RAKOVIC

médecin-dentiste

ouvre son cabinet

le 1^{er} juillet

à Fleurier

Ecole d'horlogerie 11

Tél. (038) 61 12 39



Réussir à tout prix

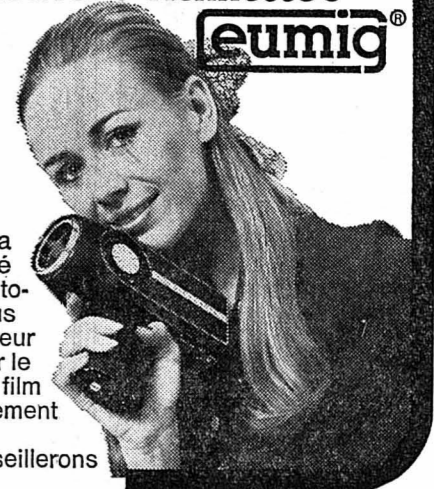
Parmi les nouveaux titres d'émission figurant dans la grille des programmes 1971-1972 « Destins » est l'un des rares titres qui non seulement semble avoir tenu ses promesses mais encore s'efforce tant bien que mal de découvrir un nouveau style de télévision. Jusqu'à présent, il n'y eut hélas que deux émissions; l'une politique avec Georges Bidault, l'autre artistique avec Arletty. Le principe de l'émission, documents d'archives, des reportages, puis entretien à bâtons rompus, la manière souvent anecdotique de procéder, devraient lui assurer une large audience. Cela d'autant mieux que l'émission est programmée en début de soirée. Ce fut notamment le cas hier soir, pour Louison Bobet, champion cycliste d'autrefois, devenu aujourd'hui PDG. Louison Bobet est l'exemple même du sportif ayant réussi sa reconversion. Il est aujourd'hui directeur de deux instituts en Bretagne et en Corse traitant quotidiennement quelque cinq cents curistes. Des projets : conquérir les Etats-Unis, créer sa propre compagnie d'aviation. On croit rêver. C'est le contraire du sportif à bout de souffle après sa dernière course.

On pourrait reprocher à Claude Torracinta et Boris Acquard d'avoir choisi un homme orgueilleux, à la réussite éphémère constamment en tête de peloton, jouant des coudes, représentant inconditionnel d'une certaine grandeur passée de la France

R.Z.



Filmer partout sans problèmes avec la nouvelle Viennette 3



La seule caméra à zoom motorisé avec réglage automatique à la plus grande profondeur de champ. Viser le motif et chaque film est automatiquement bon. Nous vous conseillons volontiers.

Schelling Photo Ciné
2114 FLEURIER

De chair très vive

notre pâté de viande est le mets idéal pour les jours d'été. De quoi satisfaire un bon appétit, une petite fringale. Vous le trouverez exquis également entre les repas. Exigez notre excellent pâté de viande, le casse-croûte savoureux.
Fr. -.75 les 100 g.



8% d'intérêt Garantie bancaire Placement immobilier Plus-value

Je souhaite recevoir une information gratuite et sans engagement de ma part :

Nom : _____

Rue : _____

Ville : _____

A retourner à :

Adresser offres écrites à IE 1442 au bureau du journal.



Auto-Transports
vous propose

SES

«Voyages - Vacances 1971»

- 12 juillet : Tunnel du Grand-Saint-Bernard, retour par le col.
Prix : Fr. 32.50 AVS Fr. 26.—
- 14 juillet : Grindelwald - Petite-Scheldegg - Lauterbrunnen
Prix : Fr. 40.— AVS Fr. 32.—
- 16 juillet : Lucerne. Prix : Fr. 26.— AVS fr. 20.50.
- 17 juillet : Course surprise avec dîner, dép. 09 h.
Prix : Fr. 30.— AVS Fr. 27.—
- 18 et 19 juillet : Col de la Forclaz - Chamonix - Megève
Col du Gaillier - et du Lautaret - Grenoble - Genève
Prix : Fr. 140.— AVS Fr. 128.—
- 21 et 22 juillet : Nufenen - Tessin - Cois du Luckmanier
de l'Oberalp - du Susten
Prix : Fr. 130.— AVS Fr. 120.—
- 24 juillet : Course surprise avec dîner, dép. 09 h.
Prix : Fr. 35.— AVS Fr. 30.—
- 25 juillet : Champéry. Possibilité de monter à Planachaux.
Prix : Fr. 25.50 AVS Fr. 20.—
- 27 et 28 juillet : Chutes du Rhin - Titisee - Fribourg-en-
Brisgau - retour par Bâle.
Prix : Fr. 130.— AVS Fr. 120.—
- 30 juillet : Saas-Fee. Prix : Fr. 37.50 AVS Fr. 30.—

Renseignements et inscriptions chez
AUTO-TRANSPORTS S.A. 2117 LA COTE-AUX-FÉES
Tél. (038) 65 11 24

LES RUSTRES

3 actes de Goldoni
les 1er et 2 juillet 1971

au Théâtre de Neuchâtel

à 20 h 30

Location chez Mme Mercier (magasin de tabac)

place Numa-Droz, dès le 21 juin de 13 à 18 h 30.

Places à 6 fr. et 4 fr. pour les étudiants.

BOUCLES

CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9 Neuchâtel

Miele

Automate Miele 429



UNE MACHINE À LAVER

à prix raisonnable.

Fr. 1775.— seulement pour une véritable MIELE 4 ½ kg, de qualité irréprochable. Service après-vente sans défaillance. Conditions de reprise intéressantes.

Venez la voir fonctionner auprès des dépositaires.

Quincaillerie de la Côte PESEUX

Parcage en face des magasins
Tél. 31 12 43

PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA

Choisissez votre CYCLOMOTEUR
chez le spécialiste

CILO - VICTORIA

CADY - ALLEGRO - MOOR

RENÉ SCHENK

Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

R. MARGOT

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

NEUCHÂTEL

Ø 2 lignes 25 66 20 - 25 66 21

Spécialité de VIANDE D'AGNEAU

F. GROSS & FILS

Appareillage - Ferblanterie

Installations sanitaires

Machines à laver «Schultess»

Coq-d'Inde 24 - Tél. 25 20 56

RITZ & C^{ie}

MENUISERIE

EBÉNISTERIE

Neuchâtel

Ecluse

Tél. 25 24 41

NETTOYAGES

Villas, appartements, bureaux, etc.

G. ZÜRCHER

Débaras en tous genres

Trois-Portes 41 Tél. 25 99 36

FRANÇOIS

Tél. 25 99 36

Déménagements

Petits transports

AMITIÉ

Veuve d'un certain âge, présentation jeune, sans enfants, situation matérielle très aisée, caractère gai, équilibrée, bien sous tous rapports, désire connaître, pour sorties et amitié sincère (aventure exclue), monsieur de 60 à 65 ans, forte moralité, bon milieu social.
Ecrire à «ASSA», Annonces Suisses S.A., sous chiffres 64.360, 2001 Neuchâtel.

Me mariant prochainement et partant à l'étranger, je cherche et souhaite trouver la nouvelle

SECRÉTAIRE

de mon patron, directeur commercial. Il est exigeant mais d'autant plus reconnaissant pour tout ce que vous ferez avec conscience.
— Si vous avez déjà quelques années de pratique
— Si vous aimez la correspondance française, quelquefois allemande ou anglaise
— Si la préparation de rapports pour diverses sociétés vous intéresse
— Si, enfin, vous souhaitez un poste indépendant, appelez le (038) 25 60 04, interne 25.

IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S.A., NEUCHÂTEL

Etes-vous le

chef d'ordonnancement

dont nous avons besoin pour la planification générale de nos productions ?

Au sein d'une grande entreprise, vous trouverez un poste à hautes responsabilités requérant une formation pratique et une connaissance parfaite des méthodes modernes d'ordonnancement.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, de copies de certificats et prétentions de salaire, sous chiffres P 900176 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

ALLEGRO

Nous cherchons, pour notre service d'expédition,

UNE OUVRIÈRE

pour travaux d'emballage et d'envois de pièces détachées de cycles et motocycles.
Travail varié et indépendant - Caisse de retraite.
Se présenter ou téléphoner aux
ETABLISSEMENTS ALLEGRO, Marin.
Tél. (038) 33 29 77.

Ingénieur ETS

avec expérience en micromécanique ou en petite mécanique, est demandé pour construction et calculs.

Vous trouverez satisfaction en appliquant vos connaissances au développement de nos projets dans le domaine d'appareils cinématographiques 8 et 16 mm.

Travail passionnant et indépendant dans une ambiance active.

Adressez vos offres ou téléphonez à

BOLEX INTERNATIONAL S.A.

Département des études

Avenue des Sports

1400 YVERDON

Téléphone (024) 2 23 39.

LA CRÈCHE DU LOCLE
cherche :

2 JEUNES FILLES

pour aider au ménage et chez les enfants.

1 JARDINIÈRE D'ENFANTS

Entrée 2 août 1971.
Ecrire à la Crèche du Locle,
2400 le Locle, ou
tél. (039) 31 18 52.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir des

ouvriers

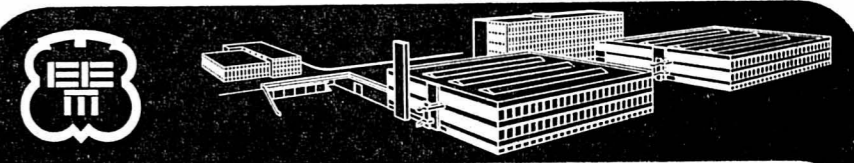
de nationalité suisse ou étrangère hors plafonnement, pour le travail d'équipe ou de jour ;

mécaniciens qualifiés

pour les réparations et l'entretien des machines ;

un électricien qualifié

Conditions intéressantes, avantages sociaux, logement HLM à disposition.
Se présenter ou faire offres écrites à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel, téléphone (038) 25 75 75.



Madame ou Mademoiselle, vous n'ignorez pas que nous vivons tous à l'époque du transistor et de l'électronique. Vous qui voulez rester à la tête des événements, vous savez que

l'horlogerie électronique

est au seuil du futur. Votre avenir peut commencer aujourd'hui, dans une entreprise d'avant-garde qui vous offre la possibilité de travailler selon vos aspirations dans un des nombreux secteurs de son complexe industriel. Voulez-vous savoir ce que signifie le progrès ?

En appelant le No (038) 33 44 33 ou en passant à notre bureau du personnel à Marin (NE), vous obtiendrez tous les renseignements qui vous seront nécessaires.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

DERBY SWISSONIC

DEMANDES D'EMPLOIS

METTEUSE EN MARCHÉ

cherche travail à domicile.
Tél. (038) 24 53 72.

Suisse allemand, 20 ans, possédant diplôme commercial, cherche place à Neuchâtel comme

employé de bureau

pour le 1er juillet ou date à convenir. Connaissances de français et d'anglais. Prière de faire offres sous chiffres 749 ZF à Orell Fussli-Annonces S.A., case postale 8022 Zurich.

dessinatrices techniques

cherchent place dans fabrique de machines ou d'horlogerie. Si possible à Neuchâtel ou aux environs.
Adresser offres écrites à EW 1390 au bureau du journal.

Devis, soumissions, factures et autres travaux

seraient dactylographiés à domicile. Adresser offres écrites sous chiffres GA 1421 au bureau du journal.

Dessinateur- mécanicien

avant deux certificats fédéraux de capacité cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à HD 1441 au bureau du journal.

Cadre supérieur

cherche changement de situation; organisation, planification.
Adresser offres écrites à EY 1419 au bureau du journal.

Prof. médicales

Dr AUBERT

Le Landerson
Cabinet médical

fermé

du 27 juin au 25 juillet

Dem. à acheter

ACHAT de vieux bijoux

or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix, à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE

Portes-Rouges 46
Immeuble
Marché-Migros.
Tél. 25 20 81
Neuchâtel.

On cherche à acheter :

montre de poche

avec sonnerie

montre de poche

avec sonnerie

et répétition

d'heures

montre de poche

astronomique

d'avant 1900

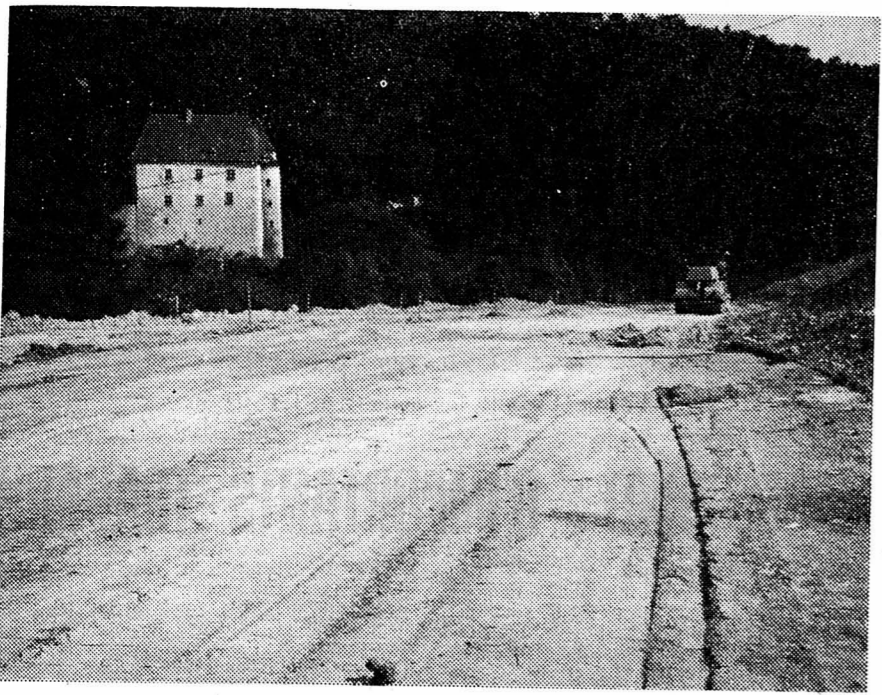
Envoi d'exemplaires

avec indications de

prix de vente à :

Il. Schmid,
Gottfried-Keller-
Strasse 38,
9324 Arbon (Td)

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ



SAVAGNIER

Assemblée de la Caisse d'épargne

(c) La 102me assemblée annuelle de la caisse d'épargne de Savagnier s'est déroulée vendredi soir à l'hôtel de la Poste. Présidé par M. Henri Vauthier, le comité, après avoir rendu compte de la saine gestion de la société, continuera son activité en 1971 avec la même formation; aucune démission n'étant à enregistrer.

Course du Chœur mixte

(c) Le soleil, annoncé au sud des Alpes a levé les appréhensions des participants à la course du Chœur mixte paroissial. Malgré la pluie, samedi matin, ce furent quelque 30 personnes qui, en car, par Berne, le Latschberg, Brigue, le col du Nufenen enneigé, gagnèrent Locarno et sa température estivale. Dimanche, le chemin du retour passa par Pallanza, le col du Simplon, le Valais et l'autoroute de Chillon. Pour les voyageurs enchantés de cette sortie c'est un beau souvenir.

BODEVILLIERS

Course d'école

(c) Mercredi 23 juin aura lieu la course d'école pour la classe de Boudévilliers, en autocar, avec pour but l'Auberson (visite du musée des boîtes à musique) et le Chasseron. La montée aux Avattes se fera en télésiège depuis les Rasses, alors que depuis le Chasseron on redescendra à pied.

La Société de couture fait du bénéfice

(c) La vente organisée par la Société de couture le jour de la foire a laissé un bénéfice de 4250 fr., grâce au travail bénévole de quelques dames dévouées et à la générosité de la population. Les attributions suivantes ont été faites: 1800 fr. à l'Hôpital de Landeyeux, 900 fr. aux Missions, 500 francs aux fonds de l'église, 150 francs au chœur mixte et chœur d'hommes, 50 francs à la Jeune Eglise, le solde étant déposé sur le carnet d'épargne en vue des achats de fournitures pour la prochaine vente.

RÉUNIE AU CENTRE PÉDAGOGIQUE DE MALVILLIERS

La Société neuchâteloise d'utilité publique a donné une nouvelle preuve de sa vitalité

De notre correspondant: Bien qu'agée de 114 ans, la Société neuchâteloise d'utilité publique (SNUP) a donné une nouvelle preuve de sa vitalité lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est déroulée samedi passé au Centre pédagogique de Malvilliers. Voici un rapide aperçu des différents rapports présentés:

HOME « BELLEVUE »

C'est le 17 octobre 1957, que fut inauguré le home mixte « Bellevue », au Landeron fondé notamment grâce à un legs de M. Hermann Russ. Le 14me exercice, précisa M. Emile Baumgartner, administrateur, a été fertile en événements divers. Le décès du président, M. Charles Bonny, a créé un vide difficile à combler car le défunt s'occupait à l'institution avec grand intérêt.

Toutes les places disponibles sont occupées à l'année et de nombreuses demandes d'admission ne peuvent être prises en considération. Les distractions ne manquent pas au home Bellevue qui reçoit fréquemment la visite de sociétés qui apportent un peu de distraction aux pensionnaires. M. Aimé Jaquet, de Fontainemelon et M. Edouard Müller, du Landeron ont été appelés à faire partie du comité.

La loterie romande née en 1937 sur l'initiative de la SNUP a versé depuis sa fondation plus de neuf millions de francs aux œuvres de bienfaisance. L'exercice 1970 a laissé un bénéfice total de 1.819.675 fr. dont 239.484 fr. ont été versés au canton de Neuchâtel. Sur cette somme, le home Bellevue a touché 21.910 fr. et le Centre pédagogique de Malvilliers 32.865 francs.

La Loterie à numéros lancée au début de 1970 a fait reculer les ventes de la loterie romande mais la diminution des recettes est entièrement compensée par la loterie à numéros suivant une convention

signée par les quatre partenaires, Landesloterie, la Seva, la Loterie romande et le Sport-Toto.

En 1970, la Loterie romande a lancé une seconde tranche spéciale à pré-tirage de 600.000 billets à 1 fr. en faveur de la lutte contre le cancer. La Loterie a distribué l'année passée 76.670 fr. à différentes œuvres du canton.

SERVICE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE

L'année dernière le service médico-pédagogique a examiné 796 cas d'enfants troubles, dont 609 ont été examinés par les psychologues. En 1970, le service médico-pédagogique que dirige le Dr. Lévi s'est posé comme but l'intensification des relations avec le corps enseignant d'une part, d'autre part l'augmentation des méthodes d'examen conformes au développement de la psychiatrie infantile moderne. La demande d'examen et de thérapie devient toujours plus grande. Le service ne peut satisfaire à tous les appels faute de personnel.

OFFICE SOCIAL NEUCHÂTELOIS

Pour Mme J. Bauermeister, directrice,

L'Office social neuchâtelois est à l'image du lac, toujours pareil et toujours renouvelé. En 1970 l'Office a œuvré dans différentes directions. Il s'est préoccupé notamment du problème des bars à café, des consultations conjugales, de la constitution d'une association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées, de l'assurance maladie, des collectes, des colonies de vacances, de l'Auvent (home pour alcooliques) des Pipoteis (home d'accueil temporaire) ainsi que de problèmes intéressant la Suisse romande en particulier et notre pays tout entier en général.

CHATEAU DE CONSTANTINE

L'année 1970 fut pour le château de Constantine, fondation de la Société suisse d'utilité publique, une année exceptionnelle: transformation de l'immeuble. Les plans ont été approuvés par la SNUP et la commission de surveillance a donné le feu vert à son comité pour les travaux à exécuter. Ceux-ci sont actuellement terminés et de nouvelles chambres ont pu être mises à la disposition des pensionnaires. Nous parlerons prochainement du rapport du directeur du centre pédagogique de Malvilliers.

Trop de pluie pour la T11

De notre correspondant:

Les travaux de construction de la route d'évitement de Valengin ont dû être interrompus alors même qu'ils étaient dans une phase importante et avançaient de façon spectaculaire. Les conditions atmosphériques défavorables ont transformé la future route

à travers le verger des Pontins et celui de la Bourgeoisie en un véritable bourbier marneux: les pelles mécaniques se sont enlisées et le rouleau compresseur a « patiné ». Lundi, le soleil, enfin revenu, a durci, en surface, le long ruban marneux et le rouleau a retrouvé un peu de sa stabilité. Encore quelques jours secs, et l'animation reprendra sur le chantier.

Dès que les fondements seront terminés, la route restera sans revêtement une année entière pour permettre le tassement et le durcissement des couches marneuses. Alors seulement, la construction de la T 11 sera poursuivie! (Avispress-Monnier)

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service. — Marti, Cernier, Piergovanni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE

Les Brenets: plus de 186.000 fr. de recettes

(c) Le Conseil général des Brenets se réunira mercredi, à l'hôtel communal, sous la présidence de M. Paul Févier. L'ordre du jour compte six points: rapport du Conseil communal à l'appui de la gestion et des comptes de l'exercice 1970; demande d'autorisation de vendre trois parcelles de terrain à MM. Michel Benoit, Jean-Louis Bonin et Jean-Claude Ramseier; nouveau règlement de police; nomination du bureau du Conseil général; nomination de la commission du budget et des comptes; divers. Relevons que la tâche du législatif sera particulièrement agréable, puisque les comptes de l'exercice 1970 bouclent par un excédent de recettes de plus de 186.000 fr. De cette somme, le Conseil communal propose d'attribuer 84.241 fr. 75 à des

comptes de réserve, 100.000 fr. servant à des amortissements supplémentaires, alors que le solde sera porté au compte d'exercice clos.

La musique scolaire à nouveau sur scène

Après deux expériences très fructueuses, l'audition de la musique scolaire du Locle semble bien devenir une manifestation traditionnelle. Celle de cette année, aussi prometteuse que les précédentes, aura lieu demain en deux représentations. Le programme que présenteront les classes de Marcel Schalk, directeur, et Claude Trifoni, sous-directeur, est très copieux. On relève les noms de Schubert, Schumann, Rameau, Haendel, quelques mélodies populaires aussi. Quant aux instruments, ils vont de la flûte douce, clarinette, trombone, au cor et au hautbois. Mme Madeleine Jobin-Zepf, pianiste, prètera son concours aux concerts de l'après-midi, réservé plus spécialement aux enfants, et du soir, tous deux à la Salle des musées.

Le Cerneux-Péquignot: pendant trois jours ce sera la fête au village...

De notre correspondant:

Après les Ponts-de-Martel, après la Sagne, quelques semaines avant la Brévine, le village du Cerneux-Péquignot vivra en cette fin de mois de juin sa grande fête villageoise. Pour ceux qui ont vécu celle de l'année dernière, nul doute que le succès sera aussi grand.

Mais à quel faut-il attribuer cet engouement qui voit, en l'espace de deux ou trois heures, la population d'une commune tripler voire quintupler, simplement parce qu'à l'abri d'une vaste tente ou d'une halle de gymnastique, un orchestre débite sa musique et des marchands leurs saucisses? Peut-être au simple plaisir de quitter les grandes villes, de se retrouver presque au milieu de la nature. Il suffit de voir les plaques des automobiles, d'entendre les divers accents pour se rendre compte que l'on a affaire à des personnes venues de tout le canton et de l'autre côté de la frontière. Vendredi, samedi et dimanche donc, chacun se donnera rendez-vous au Cerneux-Péquignot.

La fête débutera en soirée le 25 juin, avec des productions notamment de « La Sociale », fanfare du Locle, qui vient de

procéder au renouvellement de ses uniformes.

Samedi soir, l'ambiance se poursuivra jusqu'au petit matin. Enfin, le 27 dans l'après-midi, la musique « L'Avenir » offrira quelques morceaux de son choix. La section locale des samaritains, qui organise ces réjouissances, a tout mis en œuvre pour que la réussite soit de son côté. Avec un peu de chance, le beau temps se mettra de la partie.

Nouvelle nonagénaire

Mme Cécile Racine, domiciliée rue du Marais 13 au Locle, vient de fêter son nonantième anniversaire. A cette occasion, M. Robert Reymond, vice-président du Conseil communal, lui a rendu visite pour lui faire part des vœux et des félicitations de la population et des autorités locales et lui remettre le traditionnel cadeau.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE

EXPOSITIONS. — Année Jaquet-Droz. Musée des beaux-arts: 10 h - 12 h, 14 h - 17 h (sauf le lundi): Un siècle de gravures. Château des Monts, 10 h - 12 h, 14 h - 17 h (sauf le lundi): Pendules et horloges de Jaquet-Droz. TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43. Ouverture: 8 h - 12 h 30, 14 h - 17 h 30. Pharmacie d'office. — Coopérative, Pont 6, tél. 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital tél. 31 52 52.

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — Corso: 20 h 30: « Fantomas se déchaîne ». Eden: 20 h 30: « Texas ». Plaza: 20 h 30: « Le labyrinthe de la sexualité ». EXPOSITIONS. — Vivarium de la bonne-année. Musée de la bonne-année: 10 h - 12 h, 14 h - 17 h: les androïdes. Pour les autres manifestations, consulter le programme officiel. Piscine des Mélézes: exposition en plein air de sculptures. PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. PHARMACIE D'OFFICE. — Henry, Léopold-Robert 68, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Inauguration d'une nouvelle salle de dioramas au Musée d'histoire naturelle et photographies de nature

Vendredi, en fin d'après-midi, a eu lieu au Musée d'histoire naturelle de notre ville l'inauguration d'une nouvelle salle de dioramas liée à une exposition de photographies de nature organisée par la société « Chasse sans fusil ».

M. Philippe Mayor, président de la Ville et directeur des musées, souhaite la bienvenue aux visiteurs, puis il insiste sur le manque de locaux qui constitue aujourd'hui pour le musée un problème crucial. M. Archibald Quartier, directeur du Musée d'histoire naturelle, insiste également sur ce manque de locaux, puis il émet le vœu que l'on groupe ensemble les problèmes de l'environnement, de la nature, des biotopes et de l'écologie. Il est heureux de voir que, grâce à la réserve du Creux-du-Van, on commence à faire des photographies d'animaux.

Bien des espèces, continue M. Quartier, ont été réintroduites ou sauvées. Ainsi le chevreuil était en voie de disparition totale; il y a quarante ans, on en tirait trois. Or, il y a douze ans, on en a tiré plus de mille. A partir du Creux-du-Van et de la Combe-Biosse, on a réintroduit le chamois que l'on rencontre aujourd'hui dans les gorges du Seyon. En différents endroits de Suisse romande, on a réintroduit les castors. Les bouquetins sont au Creux-du-Van; il y a eu l'année dernière deux naissances.

L'utilité du musée consiste à faire connaître tous ces animaux aux gens qui distinguent plus facilement un girafe d'un hippopotame qu'une hermine d'une belette ou un lièvre d'un lapin sauvage. La nouvelle salle de dioramas comprend les oiseaux suivants: des rapaces nocturnes, les hiboux et les chouettes, des rapaces diurnes, l'aigle, les faucons, le milan royal, l'autour, les buses.

Autre groupe, les gallinacés. Ce sont les coqs de bruyère, le faisán, la gélinotte, la caille, la perdrix, la bartavelle, la lagopède. Dans le groupe des corvidés nous trouvons le grand corbeau, les corneilles noires, la pie, le geai, le choucas, le chocard. Dans les colombins, nous avons trois espèces: le ramier, la tourterelle des bois et la tourterelle turque qui est en train d'envahir Neuchâtel en même temps que toute l'Europe occidentale.

Tout cela est sonorisé: on peut donc entendre le chant de tous ces oiseaux. C'est là une réalisation unique en Suisse, sinon en Europe. Quant au reste des oiseaux aquatiques indigènes, canards, grebes, foulques, hérons, cigognes, flamants, bécasses, etc., on aimerait les montrer également mais la place manque.

Enfin, M. Ernest Duscher, président de la société « Chasse sans fusil », a présenté une remarquable exposition de photographies de nature, comprenant des animaux, des plantes et des paysages suisses. Dans le grand hall du musée, on a la faune et la flore des lacs, des rivières et des plaines, et sous les combles la faune et la flore des montagnes.

Si maintenant nous parcourons l'exposition, nous admirons dans la nouvelle salle de dioramas ces oiseaux qui sont là dans leur environnement naturel, arbres, rochers, verdure, projetés sur des fonds de paysages peints avec un grand talent par Mme Pierrette Bauer. Ils sont empalés, mais on les croirait vivants.

Dans une salle du premier étage figurent trois des panneaux de l'exposition du musée qui aura lieu en avril 1972, et qui sera consacrée aux arbres et aux arbustes de Suisse. Sur chacune de ces planches,

il y a un dessin de Mme Pierrette Bauer également, représentant d'après nature pour chaque espèce les feuilles, les fleurs et les fruits.

Dans le grand hall sont présentés vivants la majorité de nos serpents, tritons, grenouilles et crapauds, l'intérêt se concentrant sur les batraciens et les reptiles qui aujourd'hui sont tous protégés en Suisse. On y voit des couleuvres avalant vaillamment des poissons morts, et de petites souris folâtrant dans la cage aux serpents.

Parmi les photographies exposées par la société « Chasse sans fusil », signalons la parade nuptiale du bouquetin, de Michel Weissbrodt, qui a obtenu le premier prix à l'exposition de photographies de Budapest, ainsi que ces deux chevreuils dont l'un a encore les bois garnis de velours, document qui a obtenu le prix de rareté à Budapest également, et qui est de W. Delley.

Une vitrine spéciale est consacrée à la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature, qui réunit des volontaires pour remplacer par exemple des murs avec fils de fer barbelés par des murs conçus selon les antiques formules.

P.-L. B.

FAN-L'EXPRESS

Bureau des Montagnes

M. Philippe Nydegger, Journaliste R.P.

Avenue Léopold-Robert 75 2300 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 22 47 54 Case postale 473 Téléc 3 52 82

Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

Projet de restauration de l'église de Dombresson

La restauration de l'intérieur avait été prévue en 1965 déjà. Elle devait faire suite à celle de la tour. Mais les études furent laborieuses. Il s'est agi tout d'abord de débarrasser le langage des peintures et de découvrir l'origine exacte des badigeons. C'est en 1970 qu'un nommé Samuel Müller, de Lenzburg, décora l'intérieur de l'église et peignit un cadran solaire sur la façade sud. Cette ornementation fut rafraîchie par Joseph Fischer, du Landeron, en 1822. Primitivement, il n'y avait pas de galerie à l'est. Elle fut aménagée en 1903 lors de la pose du premier orgue. Quant à la chaire de noyer, elle fut placée au milieu de la paroi nord en 1929, lors de la dernière restauration. Où était-elle auparavant? On ne le sait pas.

LE PROJET 1971

L'église de Dombresson est extérieurement un bel édifice, disproportionné cependant par une nef beaucoup trop haute et trop massive. Quant à l'intérieur — il faut bien se contenter de ce qui existe — d'aucuns le comparent à un hangar vaste et aéré! Quoi qu'il en soit, une restauration un rafraîchissement des murs, des fausses colonnes, des peintures et du plafond. Les

Une marche silencieuse

(c) Il existe depuis quelques semaines à Dombresson un groupe formé de cinq jeunes gens et quatre filles engagé dans l'Église, quatre protestants et un catholique. Cette équipe a pour but essentiel mais provisoire de poursuivre la marche conciliaire qui est partie de la communauté de Taizé à Pâques 1971. C'est ainsi que ces jeunes se sont retrouvés à la fin de la semaine dernière pour accomplir ensemble une marche silencieuse qui avait pour thème de réflexion: « Le Christ ressuscité va nous préparer à donner notre vie pour que l'homme ne soit plus victime de l'homme ». Cela s'est déroulé en trois étapes: la première de Dombresson à Savagnier. Un bref office présidé par le pasteur Schaerer, de Dombresson, dans cette merveilleuse église de Savagnier, a permis aux jeunes de se reposer et de se situer à nouveau face à celui à qui était destiné cette marche. Nouvelle étape de Savagnier à Saint-Martin où un nouvel office fut célébré. Puis un ultime recueillement à la chapelle de Dombresson. Au cours duquel a été célébré le repas du Seigneur.

Vente de timbres

(c) Il s'est vendu à Dombresson et à Villiers 3150 timbres Pro-Patria représentant une valeur de 1034 fr. 70.

Plus belle qu'avant!

(c) Les services techniques des ponts et chaussées de l'Etat ont procédé à la fin de la semaine dernière au goudronnage de la route qui traverse le village.

Beaucoup de bruit!

(c) Les habitants du quartier ouest se plaignent depuis un certain temps du bruit causé en fin de semaine par les automobilistes qui, tard dans la soirée, ferment leurs portes bruyamment démarrent sur les chapeaux de roue et parlent à tue-tête. Un peu de discrétion ne gênerait personne!

Les autorités prennent congé du garde-forestier et du capitaine des pompiers

(c) A la fin de la semaine dernière le Conseil communal a pris congé du garde-forestier M. César Jacot, qui a atteint la limite d'âge. M. Jacot a été pendant trente-huit ans au service de la commune et il a fonctionné pendant 31 ans comme garde-forestier. M. Jean Robert, inspecteur du 4me arrondissement a loué les qualités de M. Jacot et la conscience avec laquelle il a accompli son travail dans les forêts de la commune, qui sont un modèle du genre en fait d'entretien. Les autorités ont, au cours de la même soirée, pris congé de l'ancien capitaine du corps des sapeurs-pompiers, M. Roger Mougin qui a exercé ses fonctions à la satisfaction de tous pendant une douzaine d'années.

LA CHAUX-DE-FONDS

Dégradations au collège de la Charrière

Quand la sportivité s'arrête au fond des verres de bière...

De notre correspondant:

Les sportifs neuchâtelois se sont distingués sur le stade de la Charrière. Car véritablement la fête cantonale de gymnastique qui s'est déroulée ce week-end à la Chaux-de-Fonds aura été un succès.

Il est un autre domaine où quelques individus et groupes se sont fait largement remarquer. A tel point que ceux qui en parlent en sont dégoûtés.

Il s'agit du problème des dortoirs. En effet, plus de 750 gymnastes ont passé la nuit dans le collège de la Charrière. On avait mis à leur disposition une vingtaine de salles — soit environ 34 personnes par classe — et la halle de gymnastique. Jusque-là, l'organisation fut parfaite, car il avait fallu trouver des matelas et des couvertures en nombre suffisant.

Les choses pourtant se sont gâtées. Une fête, samedi soir, marquant cette manifestation sportive. La Fête de la bière, pour être exact. Or, plus de 500 pots en grés disparaissaient dans la

nuit. Il se révéla, selon le dire d'un des gymnastes, qu'une «concours» interne avait été organisé.

On devine les modalités. Bref, certains purent être retrouvés.

Cela ne se borna nullement à la cantine, puisque des dommages relativement importants ont été constatés dans tout le bâtiment.

Si l'on y ajoute des liendains chargés d'alcool, on se rend mieux compte que cette fête n'a pas été du goût de tout le monde. Et l'on nous a précisé que les classes qui n'ont pu recevoir de cours lundi matin, n'ont nullement bénéficié de cette aventure. Il y eut également le retard apporté au ramassage des innombrables matelas par une maison spécialisée de Neuchâtel. Ainsi, les enfants, involontairement, auront-ils pu bénéficier d'une demi-journée de repos supplémentaire. Quel qu'il en soit, il faut relever l'incident de la nuit de samedi, tant il est vrai que ce n'est pas seulement sur un stade que l'on prouve son esprit sportif.

Ph. N.

Advertisement for SPALT migraines relief. It features a large arrow pointing down from the word 'migraines' to the word 'soulage vite' (fast relief). Below this, it says 'SPALT' and 'Comprimés efficaces contre les douleurs' (Effective tablets against pain). The text also lists ailments like 'maux de tête, maux de dents, névralgies, rhumatismes, grippe, douleurs menstruelles' (headaches, toothaches, neuralgias, rheumatism, flu, menstrual pain).

Assurances vacances!

Assurances vacances! Ce sont des assurances qui, en cas de mauvais temps prolongé, vous remboursent tout ou partie de vos dépenses de vacances. Un moyen comme un autre de se prémunir contre les coups du sort. Un moyen de se ménager les faveurs du sort, c'est d'avoir sur soi un billet de la Loterie romande, tirage du 3 juillet. Des milliers de lots sont prêts à vous constituer un joli viatique pour vos vacances. Le gros lot de 100.000 francs, c'est même plus qu'une prime vacances, c'est une assurance pour la vie.

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

FRANCHES-MONTAGNES

Terrains de la Confédération: première option

De notre correspondant : Le problème de l'affectation des terrains de la Confédération aux Franches-Montagnes n'est pas de ceux qui se résolvent en un tournemain.

et en partie touristique, le genre de tourisme étant fort différent il est vrai, d'une proposition à l'autre.

S'il est trop tôt pour choisir entre ces différents projets, il était grand temps qu'une première option intervienne.

ble mais difficile tentative, il s'agira alors d'opter pour l'un ou l'autre des deux grands projets qui se trouvent sur la table.

Bure: importante manifestation hippique

De notre correspondant : Le Club équestre bruntrunat «Le Quadrille» a organisé, ce week-end, une grande manifestation hippique sur le plateau de Bure.

une épreuve de fond courue sur 20 km en différents parcours, soit routier, soit steeple et cross, avec 32 obstacles à franchir.

La voie est donc maintenant clairement tracée: c'est simultanément au tourisme et à l'agriculture que les propriétés de la Confédération doivent être affectées.

MONTENOL Mort subite M. Willy Anstaet, 48 ans, domicilié à Sierre, qui passait ses vacances «Chez Basuel», commune de Montenol, a été trouvé hier sans vie à 200 mètres de son logis.

COURTELARY Succès du Festival des accordéonistes

(sp) Favorisé par un beau temps, le 35me Festival jurassien des accordéonistes a connu un magnifique succès.

Le samedi soir déjà, le public a réservé un accueil enthousiaste à la vedette de la soirée: le Petit chœur du Littoral, de Colombier, dont la qualité des productions a rencontré un auditoire réceptif qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

Il y a eu trois ans à la mi-avril, nous signalons le départ, pour une expédition Suisse-Australie, de cinq jeunes gens, quatre de Courroux et un de Delémont.

Il dirige une entreprise de pêche d'algues, d'éponges et de coquillages. Francis Schindler, de Courroux lui aussi, s'est marié à Manille et s'est fixé dans cette ville où il exerce la profession d'accordeoniste dans un bar.

LE NOIRMONT Perte de maîtrise?

(c) Hier matin, un véhicule conduit par un habitant de Saignelégier s'est jeté, entre les Bois et le Noirmont, contre une genisse en libre parcours.

On se demande s'il ne s'agit pas de la même bande qui a opéré à Biberist.

Le trafic étant intense à Faoug (800 à 1200 véhicules à l'heure), il a fallu établir un sens unique en direction de Berne, tandis que la circulation en direction de Lausanne est déviée à partir du milieu du village.

Le centre sera inauguré le centre protestant de Sornetan. Ce centre, lieu de rencontres et de réflexion, est situé au cœur géographique du Jura, à une altitude de 850 mètres.

VAUD - VAUD - VAUD

Faoug: un immense chantier...

De notre correspondant : D'importants travaux routiers sont actuellement en cours à Faoug, placé sur la route principale Lausanne-Berne.

ÉTAGNIÈRES Violente collision: quatre blessés

(c) Dimanche soir, une voiture portant plaques vaudoises, roulant en direction d'Yverdon, entreprit un dépassement au moment où survenait en sens inverse un véhicule neuchâtelois à l'intérieur duquel se trouvaient trois personnes.

SAINTE-CROIX Tristes mœurs!

(c) La police a arrêté un habitant de Sainte-Croix, ainsi que deux Lausannois qui ont attenté à la pudeur d'un enfant de 9 ans.

FRIBOURG - FRIBOURG

Estavayer: 1,5 million pour une piscine L'Assemblée bourgeoise d'Estavayer-le-Lac, réunie sous la présidence de M. Jacques Bulet, syndic a accordé un crédit de 1.500.000 fr. pour la construction d'une piscine couverte et chauffée.

YVERDON En faveur du «Judo-Kwai»

(c) La municipalité a demandé au Conseil communal l'octroi d'un droit de superficie gratuit à la Société coopérative «Judo-Kwai» et la garantie d'un emprunt de 100.000 fr. dont les intérêts seraient payés par la commune.

VALAIS Les gynécologues suisses à Crans

CRANS-SUR-SIERRE. (ATS). — La Société suisse de gynécologie que préside M. Jean-Pierre d'Ernest, de Genève, vient de tenir son congrès annuel à Montana-Crans.

SAINT-CLAUDE La terre a tremblé

(c) Hier, vers 8 h 27, la terre a tremblé dans la région de Saint-Claude, comme devait le confirmer l'Observatoire de Neuchâtel.

FRIBOURG - FRIBOURG

Violent choc à Riaz: deux blessés (c) Hier, vers 16 h 30, une voiture qui circulait entre Echallens et Riaz a été déportée dans le virage de l'Ondine, et est entrée en collision avec un train routier.

PAYERNE Issue fatale

(c) Mme Hélène Pahud, 54 ans, qui avait été grièvement brûlée sur tout le corps, lors d'une explosion qui s'était produite dans son appartement, mercredi dernier, a succombé dans la nuit de dimanche à lundi à l'hôpital cantonal de Lausanne.

FRIBOURG - FRIBOURG

Auto contre mur: trois Fribourgeois blessés (c) Hier, vers 4 h 30 à Payerne, M. Marius Python, 25 ans, domicilié à Toriny-le-Petit (Fribourg), circulant en voiture, a perdu la maîtrise de son véhicule qui a heurté le bâtiment des entreprises électriques fribourgeoises.

FRIBOURG - FRIBOURG

Objeteurs de conscience Les jeunes radicaux proposent Schmid, a proposé, dans une résolution, un nouvel article 18 de la constitution fédérale, qui devrait être révisé sous la forme suivante: «Toute personne de nationalité suisse ou résidant en Suisse est tenue de participer à la défense nationale globale, y compris les femmes dans les domaines familiaux et sociaux, ainsi que les résidents étrangers dans la mesure où les attaches qu'ils ont nouées avec notre pays les font participer au destin national.»

FRIBOURG - FRIBOURG

Une «jeune chambre économique» à Bulle De notre correspondant : «Promouvoir l'étude objective, favoriser la compréhension et susciter la solution de problèmes d'intérêt général, ayant trait à la vie locale, nationale ou internationale», tel est le but d'une «jeune chambre économique».

FRIBOURG - FRIBOURG

Après le vol au Palais des congrès (c) L'auteur du récent vol commis au Palais des congrès serait un ancien garçon de buffet, A.-X. B., 22 ans. Expulsé de Suisse, cet individu se serait rendu en taxi à Bâle d'où il aurait traversé la frontière. Signalement: 165 cm, brun, allure élégante, porte des lunettes.

FRIBOURG - FRIBOURG

Collisions: une blessée (c) Dans la nuit de dimanche à lundi, une collision s'est produite entre deux automobiles route de Neuchâtel. Mme Cécile Curty, domiciliée à Plagne, blessée, a été hospitalisée.

FRIBOURG - FRIBOURG

Collège Alpin de Morgins Altitude 1400 m Internat pour jeunes gens (45 élèves) Sections : ● primaire-préparatoire ● commerciale ● classique, moderne ● cours de vacances ● cours de langue française pour élèves de langue étrangère.

FRIBOURG - FRIBOURG

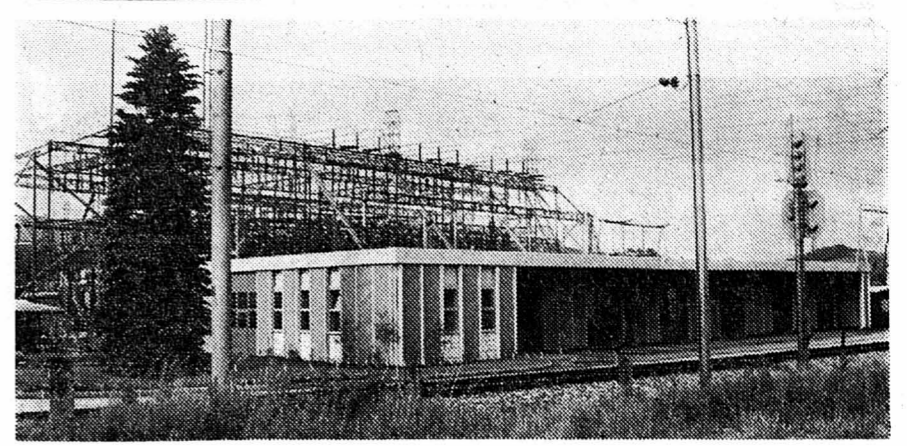
Raccordement, petites classes de 5 à 10 élèves. Sports d'été et d'hiver. 1875 Morgins (VS) - Tél. (025) 8 31 71

FRIBOURG - FRIBOURG

Collège Alpin de Morgins Altitude 1400 m Internat pour jeunes gens (45 élèves) Sections : ● primaire-préparatoire ● commerciale ● classique, moderne ● cours de vacances ● cours de langue française pour élèves de langue étrangère.

FRIBOURG - FRIBOURG

Raccordement, petites classes de 5 à 10 élèves. Sports d'été et d'hiver. 1875 Morgins (VS) - Tél. (025) 8 31 71



Le bâtiment abrite les ateliers et les dépôts. (Avipress - Bévi)

BASSECOURT: D'IMPORTANTES TRAVAUX

De notre correspondant : D'importants travaux d'agrandissement et d'adaptation se terminent à la sous-station de Bassecourt des Forces motrices bernoises (F.M.B.). Cette centrale située au bord de la route cantonale et de la voie ferrée à l'entrée de Bassecourt, distribue le courant à toutes les localités du Jura et fournit en outre une partie importante de l'électricité consommée par Bâle.

Sornetan: un nouveau centre de réflexion

Cette semaine sera inauguré le centre protestant de Sornetan. Ce centre, lieu de rencontres et de réflexion, est situé au cœur géographique du Jura, à une altitude de 850 mètres. La première pierre avait été posée le 25 septembre 1969.

BIENNE - BIENNE

Pain pour le prochain

(c) La troisième campagne de «Pain pour le prochain» (mars 1970 à mars 1971), a donné les résultats suivants: dans les trois paroisses françaises de Bienne: 54.000 francs; paroisse générale de Bienne romande: 135.000 fr.; Eglise réformée du canton de Berne: 4.300.000 fr.; ensemble des Eglises protestantes suisses: 17.000.000 francs.

FRANCE VOISINE

SAINT-CLAUDE La terre a tremblé

(c) Hier, vers 8 h 27, la terre a tremblé dans la région de Saint-Claude, comme devait le confirmer l'Observatoire de Neuchâtel.

FRIBOURG - FRIBOURG

Violent choc à Riaz: deux blessés (c) Hier, vers 16 h 30, une voiture qui circulait entre Echallens et Riaz a été déportée dans le virage de l'Ondine, et est entrée en collision avec un train routier.

FRIBOURG - FRIBOURG

Objeteurs de conscience Les jeunes radicaux proposent Schmid, a proposé, dans une résolution, un nouvel article 18 de la constitution fédérale, qui devrait être révisé sous la forme suivante: «Toute personne de nationalité suisse ou résidant en Suisse est tenue de participer à la défense nationale globale, y compris les femmes dans les domaines familiaux et sociaux, ainsi que les résidents étrangers dans la mesure où les attaches qu'ils ont nouées avec notre pays les font participer au destin national.»

FRIBOURG - FRIBOURG

Une «jeune chambre économique» à Bulle De notre correspondant : «Promouvoir l'étude objective, favoriser la compréhension et susciter la solution de problèmes d'intérêt général, ayant trait à la vie locale, nationale ou internationale», tel est le but d'une «jeune chambre économique».

FRIBOURG - FRIBOURG

Après le vol au Palais des congrès (c) L'auteur du récent vol commis au Palais des congrès serait un ancien garçon de buffet, A.-X. B., 22 ans. Expulsé de Suisse, cet individu se serait rendu en taxi à Bâle d'où il aurait traversé la frontière. Signalement: 165 cm, brun, allure élégante, porte des lunettes.

FRIBOURG - FRIBOURG

Collisions: une blessée (c) Dans la nuit de dimanche à lundi, une collision s'est produite entre deux automobiles route de Neuchâtel. Mme Cécile Curty, domiciliée à Plagne, blessée, a été hospitalisée.

FRIBOURG - FRIBOURG

Collège Alpin de Morgins Altitude 1400 m Internat pour jeunes gens (45 élèves) Sections : ● primaire-préparatoire ● commerciale ● classique, moderne ● cours de vacances ● cours de langue française pour élèves de langue étrangère.

FRIBOURG - FRIBOURG

Raccordement, petites classes de 5 à 10 élèves. Sports d'été et d'hiver. 1875 Morgins (VS) - Tél. (025) 8 31 71

FRIBOURG - FRIBOURG

Raccordement, petites classes de 5 à 10 élèves. Sports d'été et d'hiver. 1875 Morgins (VS) - Tél. (025) 8 31 71

FRIBOURG - FRIBOURG

Raccordement, petites classes de 5 à 10 élèves. Sports d'été et d'hiver. 1875 Morgins (VS) - Tél. (025) 8 31 71

FRIBOURG - FRIBOURG

Raccordement, petites classes de 5 à 10 élèves. Sports d'été et d'hiver. 1875 Morgins (VS) - Tél. (025) 8 31 71

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Le Centre de Sornetan va être inauguré officiellement

De notre rédaction biennoise :

Bien qu'occupé depuis le 1er juin, le Centre de Sornetan sera inauguré officiellement les 25, 26 et 27 juin. Le vendredi sera réservé à un groupe des responsables du centre, et aux architectes, entrepreneurs, artisans et ouvriers. Le samedi sera le jour de *La porte ouverte*, avec projection d'un film sur la construction du centre et le vernissage de l'exposition de peintures réservées aux enfants que fut un succès puisque 250 travaux furent présentés et 40 retenus. Ils sont destinés à orner les pièces de la maison.

Dimanche : journée officielle, avec un culte agrémenté par les productions du chœur des jeunes du Jura. Ce culte sera retransmis par la Radio romande.

Après le culte officiels et invités se rencontreront et entendront la Fanfare des cadets de Perrefitte. Après le dîner lors de la cérémonie officielle avec allocutions et la collaboration du chœur des jeunes, le pasteur Ch. Burri, directeur du centre de Gwatt donnera un exposé sur « La tâche d'un centre de formation et d'étude dans l'Eglise d'aujourd'hui ». Une collation mettra fin à cette journée.

LE « TOUR DU PROPRIETAIRE »

En compagnie du directeur du centre le pasteur Philippe Roulet, de l'architecte M. Leuzinger, nous avons visité toute la maison. Disons tout de suite que malgré les appréhensions qui s'étaient faites lors de la publication des plans quant à l'esthétique de ce grand complexe tout de béton, il ne dépare nullement le paysage, bien au contraire il l'enrichit.

Au sous-sol se trouvent les chambres à lessives, les caves, des entrepôts divers. Au rez-de-chaussée le hall d'entrée et la réception, une salle à manger de 80 places, une cuisine ultra-moderne, deux salles de groupes ; à l'entre-sol sont situés quelques chambres et deux dortoirs de 10 places, avec armoires.

Au premier étage on a logé une grande salle de 80 places équipées de moyens audio-visuels, (cinéma 16 et 35 mm, diapos, installation stéréo et d'enregistrement), deux salles de conférences avec cheminées, une série de chambres, soit au total 10 chambres à un lit, 16 à deux lits avec eau courante, toilettes et installations de douches.

Toute la maison est munie de haut-parleurs diffusant appels et musique. D'autre part l'ensemble du bâtiment a été conçu (dimensions des portes, ascenseur, donnant accès à chaque palier) pour permettre à des personnes handicapées de se mouvoir de façon entièrement autonome.

OUVERT A TOUS

Le Centre de Sornetan est ouvert à tous les groupements, sociétés, entreprises, paroisses (de Suisse ou de l'étranger) qui cherchent un lieu tranquille, loin de la circulation, pour organiser des cours de formation, des rencontres diverses, des stages de recyclages, des sessions d'étude, des séjours de vacances de un ou plusieurs jours. Créé par l'Eglise évangélique réformée du canton de Berne (arrondissement du Jura) comme lieu de rencontres et d'études, le Centre organise lui-même des sessions, des cours des rencontres.

APERÇU HISTORIQUE

En juin 1960 : Rassemblement protestant jurassien à Tramelan « Frères avant tout ». Les responsables de cette manifestation expriment le vœu que le travail entrepris par plusieurs groupes dans des secteurs divers (vie civique, société, profession, famille, urbanisme, etc.) se poursuive ; on émet l'idée de la création d'un Centre de rencontres pour le Jura bernois. Les Unions chrétiennes acquièrent l'ancienne école du village de Sornetan pour en faire un centre de la jeunesse protestante du Jura (cours de formation, camps, etc.) : Centre cadet jurassien.

Octobre 62 : Le pasteur de Sornetan est chargé par le Bureau du Synode jurassien d'étudier avec une équipe de travail la possibilité de créer un Centre de rencontres à Sornetan.

Mars 65 : Les paroisses jurassiennes, réunies en Synode extraordinaire, se constituent en Association du Centre de Sornetan ; elles élisent le comité.

Juin 65 : Lors de sa mise en vente publique, l'Hôtel de Sornetan, convoité par les responsables pour une première étape, échappe. (Cet événement s'avérera heureux, par la suite.)

Avril 66 : Un avant-projet de construction est présenté à l'Assemblée : œuvre de l'architecte Claude Leuzinger, Tramelan. Le projet obtient l'approbation générale. Le coût total (Maison du personnel comprise) est estimé à 1.700.000 francs.

Décembre 66 : Les paroisses s'engagent à participer à un préfinancement de 300.000 fr. sur 3 ans.

1967-68 : Vaste campagne financière dans l'industrie ; action spéciale dans les paroisses, la population, etc.

Novembre 68 : L'Assemblée prend connaissance du projet définitif : M. Leuzinger présente, avec la commission de construction, un projet modifié avec toits plats, nécessité par une refonte des volumes nécessaires. Projet et devis définitifs sont adoptés.

Mars 1969 : L'Assemblée du centre décide la construction et les membres (paroisses) s'engagent à couvrir l'emprunt final de 500.000 francs. La maison du personnel est sortie du projet : elle sera construite dans une étape ultérieure.

Août 1969 : Début des travaux, 25 septembre : Pose de la première pierre...

Avril 1971 : Décision de construire en 1971 encore la maison de personnel.

1er juin 71 : Ouverture du Centre Sornetan.

Sornetan est situé 850 m d'altitude, au Cœur du Jura, accessible en car, en automobile, par des routes qui sont ouvertes toute l'année. Pour les vacanciers les possibilités touristiques sont multiples : Excursions dans la région des Franches-Montagnes, du Doubs, ski à Tramelan avec installations de remontées mécaniques piscine chauffée à Tramelan, équitation dans les Franches-Montagnes, nombreux visites d'églises, château et curiosités...

PROGRAMME D'ACTIVITE

Avant l'ouverture de ses nouveaux bâtiments, le Centre de Sornetan a mis en route certaines formes d'activité qui lui sont propres et qui correspondent au but qu'il s'est fixé dès le départ : la formation des laïcs. L'appellation « formation des laïcs » recouvre des chemins de recherche fort différents dont voici les principaux. **La formation directe** : catéchétique, biblique, théologique. Trois efforts complémentaires sont actuellement en réalisation : les Groupes d'étude régionaux (GER) ont réunis, depuis 3 ans, des groupes de travail durant une période de 6 semaines à Bienne, St-Imier et Moutier ; des thèmes propres à une réflexion chrétienne sur l'existence y ont été abordés.

Un séminaire de culture théologique, animé par 6 pasteurs jurassiens, groupe une vingtaine de personnes qui travailleront durant deux ans, à raison d'un samedi par mois. Les séminaires sont préparés par un travail personnel. On y aborde les principales questions de la théologie.

Un groupe de travail « La paroisse, demain » poursuit un travail de recherches, a organisé diverses rencontres sur la vie de l'Eglise (le culte notamment), se propose de jeter les bases d'un renouvellement global dans la vie des paroisses.

La formation indirecte : au niveau des problèmes de vie : profession, famille, société, politique, domaine culturel, autant de domaines où on tente, par des contacts, des groupes d'étude, des rencontres, de dégager les lignes de force d'une vie vraiment évangélique.

Dans formation indirecte, sont inscrites les rencontres de fiancés et foyers, le groupe sur l'éducation sexuelle, notre effort dans l'Ecole des parents, les groupes d'étude « Eglise et industrie », les rencontres d'enseignants, d'agriculteurs et diverses autres rencontres d'enseignants, d'agriculteurs et diverses autres ouvertures : cinéma, culture, problèmes d'actualité.

Cette formation indirecte exige une grande ouverture (contacts avec des milieux en dehors de l'Eglise et avec les autres Eglises) et entraîne de nombreux engagements parfois imprévus. Cette formation ne peut se faire que de façon indirecte, dans le dialogue et la recherche authentique entre partenaires égaux.

DES CHIFFRES

Pour terminer rappelons que le coût total du centre est de 1.612.800 fr. et que le jour de l'ouverture il ne reste à trouver plus qu'une somme de 75.000 francs dont a déduire le produit de la collecte en faveur du centre de Sornetan le jour de Pentecôte.

Pour l'imminent, les responsables envisagent la construction d'une maison pour le personnel dont le prix voisine les 500.000 francs.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter un bel et fructueux avenir au centre de Sornetan.

A. GUGGISBERG

Les fanfares biennoises et jurassiennes à Lucerne

Cinq fanfares biennoises, trois jurassiennes sont rentrées hier soir de la Fête fédérale de Lucerne. Couvertes de laurier, les fanfares biennoises furent reçues à la gare par la fanfare « Ouvrière » et la musique de la Croix-Bleue. Entouré des majorettes et des drapeaux de nombreuses sociétés, le cortège se rendit place du Bourg, où MM. Fritz Staehli et Roger Daverio apportèrent les félicitations des autorités et de la population pour les magnifiques résultats remportés.

Voici les résultats : **première classe, laurier premier rang** : « La Stadmusik » de Bienne avec deux mentions excellentes ; **première classe avec laurier 2me rang** : La « Concordia » de Bienne avec les mentions très bien et excellence. « La fanfare de Mache » avec les mêmes qualifications ; **Première catégorie, laurier 3me rang** : Delémont « Fanfare municipale » très bon et excellente ; **Deuxième catégorie avec 2me laurier** : « Union instrumentale », Bienne avec les mentions très bien et excellence et Nidau avec les mêmes mentions.

En quatrième catégorie, 1er laurier, « Courrendlin » avec les mentions deux fois excellence.

Quant au corps de Musique de Saint-Imier il a justifié, une nouvelle fois, sa réputation à la Fête fédérale de musique en participant aux concours en division excellence et en obtenant trois mentions excellentes, soit pour le morceau imposé, le morceau de choix et le concours de marche. Avec un laurier orné de palmes or, le Corps de musique est rentré, hier au soir, de Lucerne et a été reçu à la gare par la Fanfare municipale de Villaret et une foule enthousiaste. Des allocutions ont été prononcées par Me

Jean-Louis Favre avocat, président de l'association des sociétés locales et par M. Francis Latscher, maire de Saint-Imier. Les deux fanfares et de nombreux amis se sont ensuite rendus à l'hôtel de l'Erguel, local du Corps de musique de Saint-Imier, où s'est déroulée la seconde partie de la manifestation.

A Lucerne, le Corps de musique était dirigé par son jeune chef, M. Silvano Fafolis.

COMMUNIQUÉ

Des enfants chantent pour des enfants

Les « Marmousets » de Fribourg, donneront un concert au profit des enfants de « Terre des Hommes », mercredi 23 juin 1971 à 20 h 15 à la salle Farel.

Qui sont les « Marmousets » ? Ce chœur d'enfant dirigé par Mme Menétrey-Fossard, professeur au Conservatoire de Fribourg, existe depuis 35 ans. Ces 50 garçons et filles de 8 à 13 ans, ont su au fil des années, étonner et charmer leur public, tant par la fraîcheur de leurs voix que par la qualité de leurs interprétations. Ils sont connus en Suisse romande par leur participation à de nombreuses émissions de radio et de télévision.

Un programme du concert de mercredi, on retrouvera avec plaisir quelques chansons connues et moins connues de l'Abbé Bovet et de nombreux autres chants populaires ou modernes, mais surtout « Bastien et Bastienne », opérette que Mozart composa à l'âge de 12 ans, et que les Marmousets donneront dans la version française d'Antoine Duhamel.

Etat civil de Bienne

Mariages

Juin 1er. Manta Gottlieb à Bienne et Dieri née Hofer Gertrude à Busswil près Berne. 2. Maglio Spampinato à Bienne et Hugli Madeleine à Corgémont ; Iseli Hein à Nidau et Michelotti Nadia à Bienne. 3. Collin Jean-Louis à Bienne et Amstutz Erna à Perrefitte. 4. Roth Heinrich et Burkhalter Hedwige, les deux à Bienne ; Dridi Mohammed et Schaller Ruth, les deux à Bienne ; Carrera Giochino à Bienne et Geiser Claudine à Sonceboz-Sombervall ; Valsangiacomo Romeo et Oesch Marisa, les deux à Bienne ; Schwick Peter et Buhler Adelheid, les deux à Bienne.

Décès

Mai 31. Sforza Walter, 1936, à Bienne ; Meier Johann, 1893, à Bienne. 29. Roulet née Bissig Annita, 1920, à Bienne. 30. Kurz née Muller Hermina, 1896, à Bienne. Juin 1er. Scholl Friedrich, 1892, à Bienne ; Buhler Alexander Ernst, 1880, à Bienne. 3. Studer née Hablutzel Beata, 1881, à Bienne ; Schneider née Haeni Elise Ida, à Bienne. 4. Bopp Pierre, 1925, à Bienne ; Bérout née Murner Madeleine, 1916, à Reconvilier. 3. Thommen Hans, 1894, à Bienne. 6. Stadelmann Johann Otto, 1908, à Bienne ; Darni née Erard Jeanne Marie Adeline, 1897, à Nidau. 4. Janet née Platz Marie-Louise, 1891, à Bienne.

Péry-Reuchenette inaugure son Centre communal

De notre correspondant :

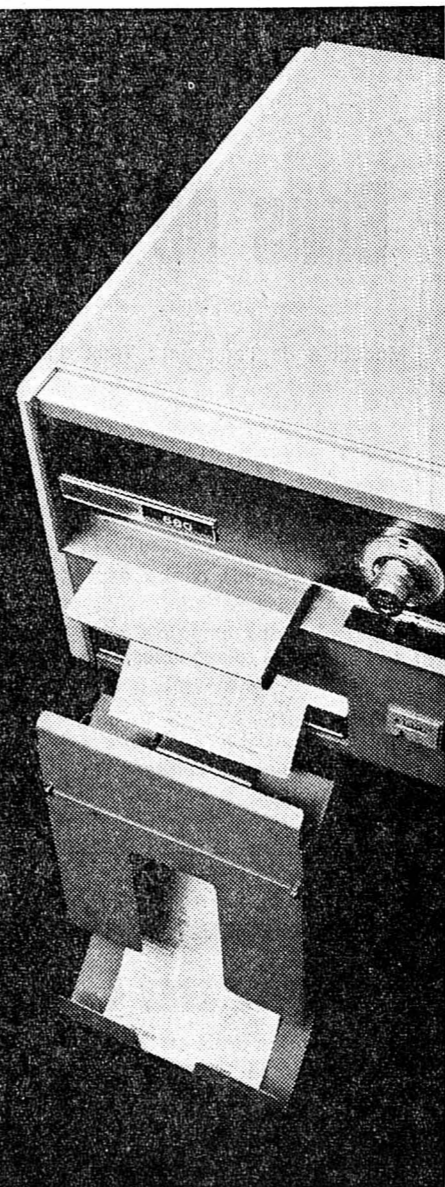
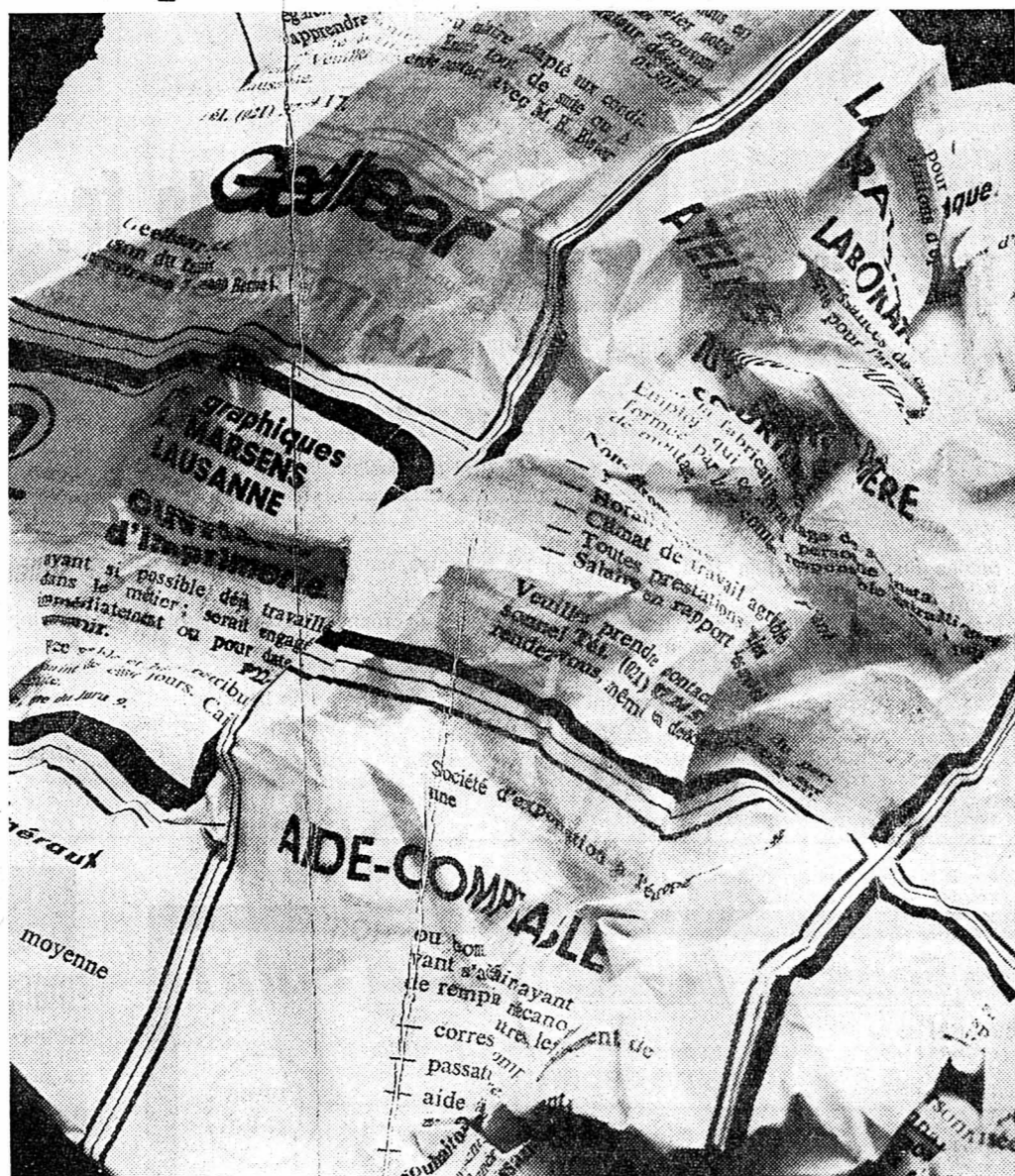
Après la magnifique soirée de vendredi, c'était samedi la journée officielle d'inauguration du Centre communal de Péry-Reuchenette avec cortège et discours, en présence d'une nombreuse assistance réunie à la grande salle fort bien fleurie.

Les enfants des écoles, le club des accordéonistes, le chœur mixte, la fanfare prêtèrent leur concours, et à l'heure des discours on put entendre MM. Edgar Deveaux, maire de Péry-Reuchenette, Simon Kohler, conseiller d'Etat, Henri Geiser, conseiller national, Oscar Voisin, député, Luterbacher ancien maire, Koch, délégué de Vigier S.A., les maires de la Haute, M. Landry le maire de Bienne, M. Staehli, et le pasteur de Roulet. Le point final a été mis aux festivités par un grand concert auquel ont pris part les sociétés locales. Toute la manifestation a été présidée par M. Ernest Aeschlimann.



Une architecture qui s'intègre parfaitement au paysage (A. Yvippress-Guggisberg)

Votre Rank Xerox résout des problèmes de personnel. Entre autres.



Rank Xerox vous délivre de bien des soucis. La recherche de personnel supplémentaire, par exemple. Cette petite multycopieuse est un bourreau de travail. Elle saura vous démontrer la véritable efficacité de vos collaborateurs lorsqu'ils ne perdent pas de temps à recopier des documents. Et les informations sont toujours prêtes quand ils en ont besoin.

Placez l'original dans l'automate, choisissez le nombre de copies... Ce qu'il en ressort ? Du temps gagné avec des copies impeccables sur du papier ordinaire, des documents clairs et nets qui vous serviront de communications internes ou de lettres à vos clients.

Ce rendement maximal ménage votre budget au maximum : vous louez notre multycopieuse comme un téléphone. Grâce à notre système de prix, plus vous faites de copies, meilleur marché elles sont.

Et lorsque plus tard, votre entreprise sera trop grande pour notre petite multycopieuse, il vous suffira de nous téléphoner. Nous tenons déjà toute prête la solution qui répondra le mieux à vos nouveaux problèmes.

RANK XEROX
©Rank Xerox et Xerox sont des marques déposées.

Initiation à la philatélie (III)

Les marques postales

Les marques postales, nous le rappellerons sont des indications manuscrites ou au tampon, qui sont apposées sur les lettres, par les postes pour indiquer le lieu de départ, le transit, le port et d'autres faits nécessaires au trafic. Pendant plusieurs siècles, on ne trouve que des indications manuscrites.

Vers la fin du XVIIe siècle, sont nées, parallèlement dans deux pays différents, les « marques postales au tampon » qui avaient été rendues nécessaires, pour des raisons différentes, dans deux pays, la France et la Grande-Bretagne.

En France, les marques postales de départ étaient des indications sur la provenance de la lettre. « DE ST-MALO », la plus ancienne connue, qui remonte à 1692; devait permettre de reconnaître le lieu de départ, et, par là même, de calculer la taxe de manière précise. Celle-ci était assez élevée et se basait d'une part sur le poids de la lettre, facile à déterminer, et de l'autre sur la distance à parcourir en ligne droite pour le transport. Il fallait donc savoir de manière précise le lieu d'origine, sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir la lettre, d'où la marque « DE ST-MALO ». Ensuite on supprima le « DE » et indiqua seulement le nom de la localité.

Plus tard, encore, vers 1820, la France fut partagée, spécialement pour le trafic avec l'étranger, en 12 zones de tarifs différents. Il y eut plusieurs types, par exemple « L F 6 D » — Lettre française à 6 décimes, soit 60 ct. La taxe variait suivant les distances, entre 2 et 12 décimes. Ces marques étaient imprimées en rouge, comme d'ailleurs les marques de transit.

En Grande-Bretagne, par contre, on n'apposa pas, au début, le nom de la localité, comme en France, mais la date d'arrivée. On prétend que cette création fut due à des retards beaucoup trop considérables constatés dans l'acheminement des lettres, celles-ci restant perdues dans les bureaux de poste plusieurs jours. D'où la nécessité d'indiquer non point le lieu de départ (qui est d'ailleurs mentionné plus tard à côté du cachet rond) mais le jour d'arrivée (FIG. 2).

Ces marques anglaises portent le nom de leur créateur, le General postmaster (« Bishop Mark ») Il s'agit de cercles partagés en deux dans le sens de la hauteur, et qui ont été en usage en Grande-Bretagne, Ecosse et Irlande, pendant près de 150 ans. Sur la marque figure, en abrégé, le nom du mois et le quantième. Le mois est généralement en

haut. Le diamètre a varié au cours des années. On devait donc avoir un cachet spécial pour chaque jour. On a également prétendu que le postier était obligé de confectionner lui-même, chaque jour le cachet nécessaire. C'est possible, et peut être une des raisons pour lesquelles ces marques ont été utilisées si longtemps. Il semble que les cachets aient été faits en bois de buis, ou en métal tendre, comme le laiton ou le cuivre.

LE PROGRÈS

Pour les marques de départ, avec le nom de la localité, on utilisa dans tous les pays d'Europe et beaucoup de pays d'outremer des marques rectilignes, généralement en caractères élévés, d'abord sans indication de date. (FIG. 3, 4, 5). Jusque vers 1800, les marques suisses n'étaient utilisées que pour les lettres partant pour l'étranger; elles n'étaient pas en usage dans le trafic interne. Plus tard, on ajouta une seconde ligne sous le nom de la localité, indiquant la date du départ, probablement au moyen d'un compositeur fixe sur le cachet de la localité. Elles ne furent pas utilisées dans le canton de Neuchâtel, mais, par contre, dans d'autres cantons suisses romands: Genève, Vaud et Fribourg. On utilisa un cachet analogue en France, pour une très courte période en 1828, dans quelques localités importantes. Vers 1830 (nous n'avons pas la date exacte) les Français firent fabriquer, les premiers, un nouveau genre de cachet analogue, (bien que beaucoup plus simple) à celui qui est utilisé actuellement dans tous les bureaux du monde. Il comprend, à l'extérieur, dans la couronne, en haut, le nom de la localité, en bas de petits dessins ou des motifs secondaires, fleurons ou écussons; dans le centre, nous avons généralement sur 3 lignes, quantième, mois et année (FIG. 6A). Le mois est généralement en abrégé et quelque fois l'année ne figure que par ses deux derniers chiffres (FIG. 6B).

Comment des cachets étaient-ils faits? Nous avons pu trouver au Musée postal de Berne la reconstitution d'une des boîtes utilisées au canton de Neuchâtel, et ailleurs en Suisse, et dans laquelle étaient disposés les éléments permettant de composer toutes les dates de plusieurs années.

LES CHEVRONS NEUCHATELOIS...

Les cachets neuchâtelois ont été commandés à Paris le 18 avril 1833 et la somme payée fut de 388 livres 6 sols. Ils furent en usage, au début, dans 31

bureaux de poste. Dans notre canton les cachets portaient, à la partie inférieure de la couronne, entre les deux cercles, un écusson aux chevrons, en miniature (FIG. 6A) encadré de deux cors. Après la révolution de 1848, sur un ordre, dont nous n'avons pas trouvé de traces mais qui doit avoir existé, on a dû faire disparaître l'écusson aux chevrons, jugé à tort royaliste, alors qu'il était l'emblème du pays et figurait, comme tel sur le grand sceau de la Confédération en 1815.

Cet écusson historique du pays fut supprimé sur presque tous les cachets, mais avec plus ou moins de zèle patriotique suivant les convictions et les idées politiques du postier. Sur certains on se borna à donner deux coups de lime en travers de l'écu, sur d'autres on fit disparaître tout l'intérieur de l'écusson (FIG. 6B) ou même l'écu lui-même, sur d'autres enfin, on fit tomber toute la partie inférieure des inscriptions et même les cors (FIG. 6C). Il semble que cette mesure ait dû être décidée pour le 1er anniversaire de la révolution. A cette date, en effet on ne retrouve plus d'écusson aux chevrons, à une seule exception près, celle du Crêt-du-Loche, bureau dans lequel, nous ne savons pour quelles raisons, on utilisa le cachet intact; nous avons vu deux lettres, une de 1857 et une autre du 15 avril 1860, où l'écusson aux chevrons est encore complet.

Le cachet lui-même à un manche en bois dur, probablement en frêne avec, en haut, un pommeau arrondi pour ne pas blesser la paume de la main. Il se termine en bas par une bague métallique extérieure au cachet. Tout le dispositif

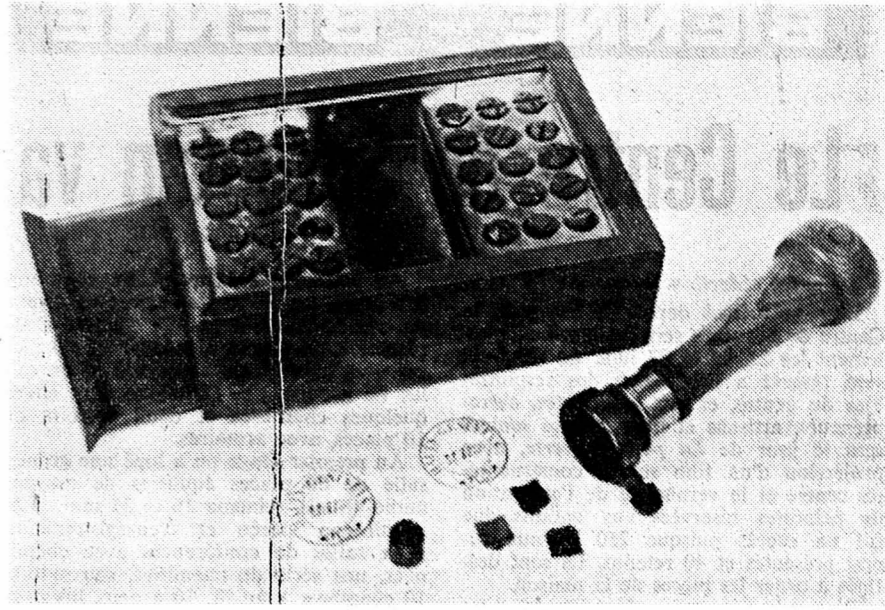
est tenu serré ensemble par une vis métallique, qui dépasse et maintient ensemble, la bague et les chiffres formant la date.

Quant à la partie intérieure avec la date, elle est formée de 3 parties différentes isolées et mobiles. En haut et en bas, nous avons un segment de cylindre, l'un pour le quantième, l'autre pour l'année, et, au milieu, une pièce rectangulaire dont les deux petits côtés sont arrondis et qui porte l'indication du mois, généralement en abrégé (FIG. 7). Ces pièces devaient être changées tous les jours pour le quantième, naturellement moins souvent pour les autres. Il suffisait donc de mettre une de ces pièces à rebours (le quantième) en plus du véritable quantième, pour avoir une variété intéressante. On pouvait aussi omettre les 3 pièces centrales ce qui explique la présence de marques où les indications sur la date manquent complètement (FIG. 7A).

Nous n'en sommes donc pas encore au système utilisé actuellement par toutes les postes du monde, il manque la grande facilité de faire tourner les chiffres mobiles, et les indications sur l'heure. La presque totalité des cachets de cette époque ont disparu, nous ne savons pour quelle raison, et, dans le canton de Neuchâtel, on connaît juste celui des Hauts-Geneveys au Musée postal.

La date d'utilisation la plus ancienne pour ce genre de cachet a été trouvée à la Chaux-de-Fonds, le 10 mars 1836. Le diamètre du cachet est de 30 mm.

Un peu plus tard, on a utilisé, à Neuchâtel seulement, un autre modèle un peu plus petit, de 22 mm (FIG. 8) portant les inscriptions en lettres cursives et



l'indication « en Suisse » pour la différencier de Neuchâtel-en-Bray. (France); dans quelques localités seulement et les derniers bureaux de poste créés en 1848, on trouve un petit cachet de 21 mm. de diamètre. Il porte lui aussi un petit écusson aux chevrons à la partie inférieure (FIG. 9). Ce dernier a lui aussi été limité. Il a été remplacé, sur certains autres cachets, par une petite croix fédérale en 1849.

TRANSIT

Après les marques de départ, nous avons les marques de transit essentiellement dans le trafic postal avec la France, marques postales qui étaient prévues dans les deux concordats que la principauté de Neuchâtel a signés avec le royaume de France, à deux reprises en 1828 et 1845. On peut être étonné de

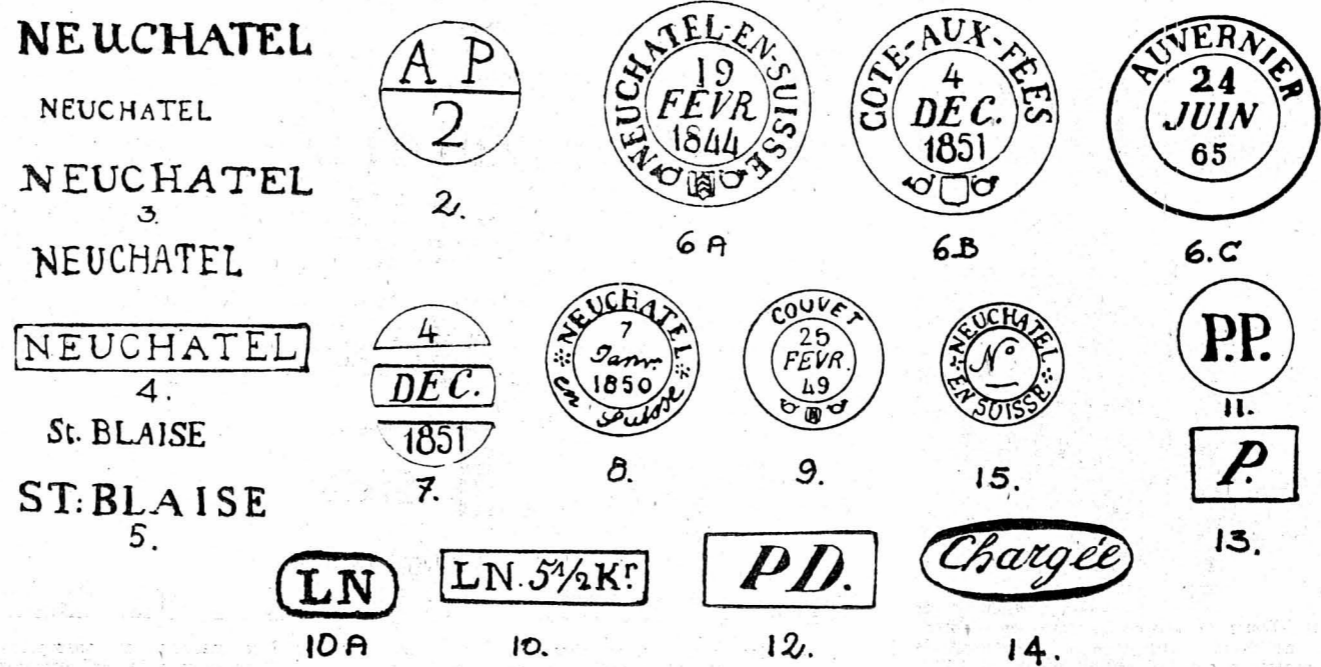
voir, la petite principauté discuter d'égal à égal avec le puissant royaume de France. Une telle entente était nécessaire pour assurer le passage des correspondances de et pour la France, ou plus loin encore. Ces concordats prévoyaient, du côté neuchâtelois, une taxe unique pour toutes les lettres originaires de la principauté, qui allaient en France et plus loin. La taxe était de 5 1/2 creuzer (FIG. 10). Il était prévu une autre marque infiniment plus rare, qui n'est connue que depuis peu « LN » = Lettre neuchâteloise (FIG. 10A) qui devait être utilisée pour l'envoi des lettres à destination de 5 localités frontalières françaises: Pontarlier, Morveau, Salins, Ornans et Champagne. Ces lettres étaient exemptes de port français. Une autre marque de transit porte l'indication que le port a été payé jusqu'au point d'échange « FRANCO PONTARLIER ».

MARQUES AUXILIAIRES

Puis nous avons les marques auxiliaires indiquant si le port a été payé ou non et jusqu'où. C'est tout d'abord la marque de Port payé (PP) (FIG. 11), puis « PD » (FIG. 12), qui ne veut pas dire port dû, mais « Payé jusqu'à Destination ». Le port des lettres pour l'étranger pouvait dans la plupart des cas être, ou ne pas être, payé par l'expéditeur. Pour certains pays, l'affranchissement était obligatoire; puis nous avons la marque « P » (FIG. 13) très rare, qui indique que le port pour outremer a été payé jusqu'au port d'embarquement; d'autres encore.

Dans un autre genre nous avons la marque « TROP TARD » apposée sur les lettres arrivées après le départ du courrier, puis celles de « CHARGÉ » et « RECOMMANDÉ », la première étant appliquée pour les colis ou lettres valeur (FIG. 14) cachet de forme ovale; celui des recommandés est rond de petite dimension et porte, outre le nom de Neuchâtel, la place pour l'indication d'un numéro d'ordre (FIG. 15). On ne connaît ces deux types que dans le canton de Neuchâtel.

Jean-Louis NAGEL (AIJP)



**FRAICHEUR
BEAUTÉ
JEUNESSE**

Une esthéticienne diplômée de l'Institut de Beauté

Dr. J. L. Luyot Paris

se tiendra à votre disposition en permanence, du 22 juin au 26 juin dans notre rayon de parfumerie, pour vous donner, à titre gracieux, tous conseils utiles pour les soins de l'épiderme et le maquillage. Elle vous guidera dans le choix des produits qui vous conviennent.

Veuillez prendre rendez-vous

Dans le salon de beauté de la

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

Galerie PRO ARTE Bevaix

Tél. (038) 46 13 16.

EXPOSITION

I. Œuvres diverses du XVIIe au XXe siècle
II. Œuvres de l'École neuchâteloise des XIXe et XXe siècles
III. Œuvres graphiques de l'École suisse du XXe siècle

Ouverte chaque jour, mardi excepté, de 10 à 12 h et de 14 à 21 h
Jusqu'au 18 juillet

Entrée libre Catalogue gratuit

Confédération suisse

Emprunt fédéral 5 1/2 % 1971-85, juillet, de fr. 200 000 000

rendement : 5,62 %

Modalités de l'emprunt : Taux d'intérêt 5 1/2 % ; coupons annuels au 15 juillet. Remboursement de l'emprunt au pair le 15 juillet 1985. Droit de dénonciation anticipée réservé au débiteur pour le 15 juillet 1982 au plus tôt.

Prix d'émission : 99 %

y compris 0,60 % timbre fédéral d'émission

Bons de caisse fédéraux 5 1/2 % 1971-76 de fr. 100 000 000

rendement : 5,40 %

Modalités de l'emprunt : Taux d'intérêt 5 1/2 % ; coupons annuels au 15 juillet. Remboursement des bons de caisse au pair : 15 juillet 1976.

Prix d'émission : 100,40 %

y compris 0,30 % timbre fédéral d'émission

Les souscriptions contre espèces seront reçues du 22 au 28 juin 1971, à midi, par les banques, maisons de banque et caisses d'épargne de la Suisse.

L'émission des emprunts aura lieu sous forme de titres (obligations et bons de caisse) et de créances inscrites. Si les souscriptions contre espèces dépassent les montants disponibles, les banques seront autorisées à procéder à une attribution réduite.

Des prospectus détaillés peuvent être retirés aux guichets des banques.

Cartel de banques suisses

Union des banques cantonales suisses

Samedi
26
JUN

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte
Automobilistes: **Fin Aarau** 1000 **Paradis des enfants**
Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.—

Pfister ameublements sa
Neuchâtel, Terreaux 7

Heures de départ:

Le Locle, Place du Marché 8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare 8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7 9 h 00

Lunch
gratuit

Fiancés, amateurs de beaux meubles:
RESERVEZ A TEMPS VOS PLACIES!

Renseignements:
Tél. 038 - 25 79 14

AF

FRIGOS

dès 258.—
140 litres,
automatiques,

CONGÉLATEURS

de 55 à 600 litres
dès 268.— rabais
jusqu'à 300.—
Livraison gratuite
Prospectus sans
engagement.
Discount du
Vignoble
Fornachon et Cie.
Tél. (038) 46 18 77
2022 Bevaix.

Maculature

en vente au bureau
du journal

A partir de
Fr. 50.—
par mois

il vous est possi-
ble de louer, avec
réserve d'achat,
un petit piano
neuf, moderne,
qui trouvera tout
naturellement sa
place dans votre
appartement.

Grand choix
d'instruments
de toutes marques.

hug

Musique
Neuchâtel

FAN SPORTS



L'EXPRESS

basketball

Les délégués de la Fédération suisse ont tenu leur assemblée

Championnat suisse: retour à l'ancien système pour établir les classements

A Berne, sous la présidence de Robert Girard, l'assemblée de la Fédération suisse de basketball a réuni les délégués de 136 clubs sur les 183 qui sont affiliés (ce total comprend les 17 nouveaux clubs de toute la Suisse qui ont été admis par l'assemblée). Dans son rapport, le président a notamment relevé l'augmentation du nombre des licenciés (cette augmentation a été de 9,4 pour cent, ce qui donne un total de 4.845 licenciés participant à des compétitions officielles) et le développement du mini-basket (à ce sujet, une journée d'information aura lieu fin septembre à Macolin).

En ce qui concerne la crise actuelle de l'équipe nationale, qui a été à l'origine de plusieurs interventions, le prési-

dent a annoncé qu'une commission d'enquête avait été désignée et qu'une décision serait prise lorsque cette commission aurait déposé son rapport.

RATIFICATION DES STATUTS

L'un des points principaux de l'ordre du jour était la ratification des nouveaux statuts et règlements de la FSBA. Ceux-ci ont été acceptés à l'unanimité. Désormais, l'Assemblée des délégués n'aura lieu que tous les quatre ans. Elus pour cette période, les membres du comité central pourront ainsi travailler en profondeur. Une assemblée aura lieu chaque année mais elle ne réunira que les représentants des clubs de ligue nationale et les présidents des associations cantonales et les membres du comité central.

Autre décision importante de l'assemblée: le retour aux 2-1-0 points pour les classements (le match nul est donc de nouveau possible). Les forfaités ne seront plus désormais sanctionnés par la perte d'un point mais par une amende de Fr. 500.— La modification de points pour les points marqués (selon le système en vigueur en France) a en revanche été repoussée. En ce qui concerne le championnat de ligue A, il ne sera plus possible de disputer deux matches le même week-end. Ce championnat débutera le 2 octobre pour se terminer 26 mars 1972.

GROUPES DE LIGUE B

Pour la saison 1971-1972, la ligue B comprendra, comme précédemment, deux groupes de dix équipes. La composition des groupes est formée de la façon suivante, après tirage au sort.

Groupe I: Lémania Morges, Rosay Lausanne, Renens, Etoile Servette, C.A. Genève, Neuchâtel Sports, Uni Bâle, Berne, Molino Nuovo et Rapid City Fribourg.

Groupe II: Cossonay, Sportive Française, Lausanne Sports, Champel, Jonction, Olympique La Chaux-de-Fonds, Riehen, Bienne, Viganello et Martigny.

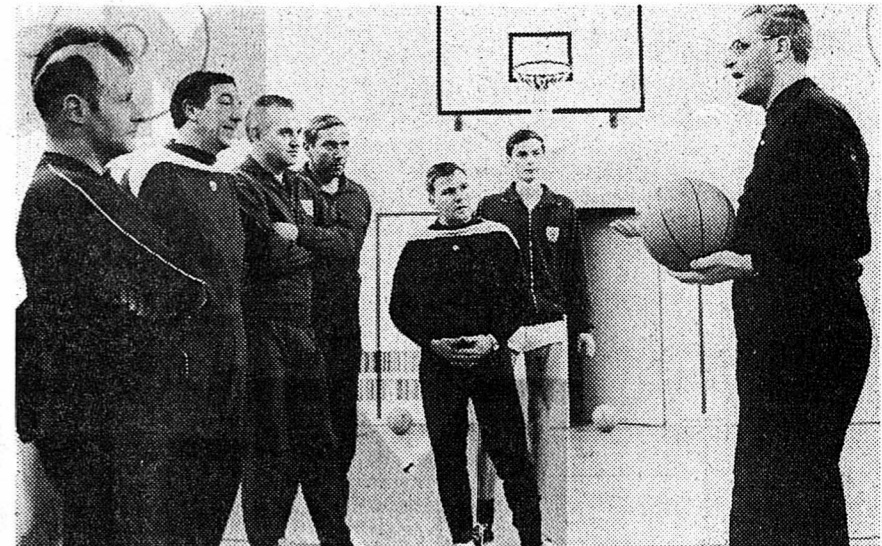
Palmarès 1970-1971

Ligue A: Fribourg Olympique. — Ligue B: Pregassona. Ligue nationale féminine: Riri Mendrisio. — Promotion féminine: Olympique La Chaux-de-Fonds. — Juniors masculins: U.G.S. — Juniors féminins: Servette Genève. — Coupe de Suisse masculine: Stade français. — Coupe de Suisse féminine: Stade français.

Composition des groupes

Ligue A: Birsfelden, Federale Lugano, Fribourg Olympique, Nyon, Pregassona, Pully, Stade Français, U.G.S., Vevey et Zurich.

Ligue féminine: City Berne, Femina Berne, Muraltese, Nyon, Olympique La Chaux-de-Fonds, Plainpalais Genève Riri Mendrisio, Servette, Stade Français, Uni Bâle.



DIFFICULTÉS. — L'équipe nationale est en crise. Et pourtant l'entraîneur national Antoine Schneider (à droite) a accompli un énorme travail... (Avipress - J.-P. Baillod)

cyclisme

Championnats nationaux

De Franco Bitossi à Danny Horton

Réservé aux divers championnats nationaux, le week-end a été ponctué de deux surprises. A commencer par la victoire de van Springel en Belgique où son capitaine Eddy Merckx s'est contenté de la cinquième place après avoir favorisé le succès de son lieutenant. A noter que ni Roger de Vlaeminck ni Pintens ne sont parvenus à leurs fins, malgré la préparation due au Tour de Suisse.

Autre surprise, la victoire de Bitossi, champion sortant en Italie. L'homme au « cœur fou », dont on disait à voix basse qu'il souffrait du ver solitaire à l'issue du Giro, d'où son abandon au Tour de Suisse, a battu au sprint Felice Gimondi au terme d'une course longue et éprouvante (260 km). Le Toscan a ainsi démontré sa vélocité à quelques jours du départ du Tour de France dont il sera un adversaire à prendre en considération dans la course aux

points.

En France, les « anciens » que sont les Poulidor, Dumont, Aïmar, Guimard ont laissé le néo-professionnel Yves Hézard (né le 20 octobre 1948 à Donzy, Nièvre), les surprendre en fin de parcours après que Martello ait longtemps mené le train. Ainsi, après l'affaire Guty en 1970 (vainqueur, puis vaincu de dopage) la France possède à nouveau son champion national.

Pour les autres « grandes nations » du cyclisme européen pas de surprise: Joaquim Agostinho s'est normalement imposé au Portugal au terme de deux manches (course en ligne et contre la montre); Eddy Schütz (30 ans) a conquis son sixième titre consécutif n'ayant à lutter que... contre lui-même, puisque seul au départ! En Espagne, sur le circuit de la Montjuich à Barcelone, Eduardo Castello (31 ans) a causé une certaine surprise en l'absence du champion sortant José-Antonio González-Linares en prenant une minute à Andres Gandarias.

En Hollande, la compétition nationale s'est déroulée sans anicroche, le meilleur coureur du moment, Joop Zoetemelk (2me du Tour de France notamment) s'est imposé sans difficulté. En Allemagne, la victoire est revenue à Tschan (vainqueur de Paris-Tours la saison dernière) en l'absence de Rudi Altig qui a abandonné la compétition pour le journalisme.

Outre-Manche, Danny Horton (31me du Tour de Suisse) a profité de sa lancée, due à la boucle du SRB, pour s'octroyer la victoire, passant ainsi de la quinzième marche du podium (1970) à la première.

haltérophilie CHAMPIONNAT D'EUROPE

Foeldi: à cinq kilos du record mondial

Le détenteur du record du monde, le Hongrois Imr Foeldi a remporté à Sofia le titre européen dans la catégorie des poids coq. Il a obtenu un total de 367 kg 500 aux trois mouvements. Tout en défendant victorieusement son titre, il a approché de 5 kg son record du monde. Foeldi a obtenu également une médaille d'or à l'épaule jeté et au développé et une médaille d'argent à l'arraché.

Résultats: Trois mouvements (poids coq): 1. Imr Foeldi (Hon) 367 kg 500 (125-105-137,5). 2. Tchetchine (URSS) 355 (117,5-105-132,5). 3. Scholtysek (Pol) 350 (110-105-135). 4. Gyllsson (Su) 330. 5. McKenzie (G-B) 325. 6. Tasto (It) 320. Développé: 1. Foeldi, 137,5 kg. 2. Tchetchine, 117,5 kg. 3. Kirov (Bul) 112,5 kg. Arraché: 1. Tchetchine, 105 kg. 2. Scholtysek, 105 kg. 3. Tchetchine, 105 kg. Epaulé-jeté: 1. Foeldi, 137,5 kg. 2. Scholtysek, 135 kg. 3. Tchetchine, 132,5 kg.

résultats

Espagne: 1. Eduardo Castello 5 h 11'50"; 2. Andres Gandarias 5 h 13'06"; 3. Domingo Perurena 5 h 13'11"; 4. Miguel-Maria Lasa; 5. Felix Gonzales, même temps.

Italie: 2. Franco Bitossi 7 h 20' (moyenne 34 km 425); 2. Felice Gimondi; 3. Enrico Paoletti; 4. Davide Boifava; 5. Franco Vianelli; 6. Guido Cavalcanti; 7. Aldo Moser; 8. Silvano Schiavon; 9. Fabrizio Fabbri, tous même temps.

France: 1. Yves Hézard, les 257 km 431 en 6 h 39'22" (moyenne 38 km 773); 2. Dumont 6 h 38'26"; 3. Guimard 6 h 38'49"; 4. Berland; 5. Alain Sauty; 6. Molineris; 7. Bothelet, même temps; 8. Aïmar 6 h 38'53".

Luxembourg: un partant! Eddy Schütz, les 33 km 600 en 53'50".

Angleterre: 1. Danny Horton, les 232 km en 5 h 33'41"; 2. S. Barras à 1'19"; 3. A. Hitchen; 4. N. Dean; 5. R. Addy, même temps.

Belgique: 1. Hermann van Springel, les 250 km en 6 h 52'40"; 2. Spruyt, à 1'50"; 3. van NESTE, à 1'52"; 4. Berchmans, à 1'57"; 5. Merckx, à 3'10".

Portugal: 1. Agostinho (Sporting) 1 h 24'56" (pour 60 km: moyenne 42 km 486); 2. Mendes (Benfica) 1 h 27'56"; 3. Bernardino (Sporting) 1 h 31'14".

Allemagne: 1. Tschan, les 220 km en 5 h 16'18"; 2. Puschel, à 4"; 3. Kemper; 4. Junkermann, tous même temps; 5. Rudolph, à 2'57"; 6. Peiffer, à 3'23".

Hollande: 1. Zoetemelk, les 190 km en 4 h 49'04"; 2. Prinsen, à 6"; 3. Karstens, à 1'06".

TOUR DU HAUT LAC: VICTOIRE ZURICOISE

Le Zuricois Urs Berger a remporté le Tour du haut lac pour juniors devant ses compatriotes Walter Baumgartner et Fritz Gerber. Dans la dernière étape, une course contre la montre de 25 kilomètres à Monthey, Berger a réussi une excellente performance et il s'est imposé en 35'59" à la moyenne de 42 km 075. C'est le seul coureur qui est descendu en-dessous de 36'. L'Argovien Anton Hasler, qui détenait le maillot de chef de file à l'issue des deux étapes de la veille, n'a pas su conserver son bien et termine finalement à la 5me place du classement général.

motocyclisme

Sixième manche du championnat suisse Boécourt - la Caquerelle

Une grande surprise: la défaite des Castella en side-car

Au vu des pluies diluviennes qui ont perturbé les essais de samedi, l'on en était à penser que les organisateurs de la course de côte Boécourt - la Caquerelle se verraient contraints de supprimer définitivement cette épreuve, seule en son genre en terre jurassienne. Depuis trois ans, chaque édition avait été victime d'un temps exécrable, avec les conséquences financières que cela comporte.

Il n'en fut rien pourtant. La journée de dimanche a été gratifiée de conditions atmosphériques dignes de la saison, ce qui a permis aux coureurs en lice de s'affronter dans les meilleures conditions et de battre tous les records de vitesse devant un nombreux public.

LA PALME A BURKI

C'est au Genevois Florian Burki, sur Egli-Vincent, qu'est revenue la palme de la meilleure montée de la journée puisqu'il a battu son propre record du parcours en 12'77". Le rapide tracé de Boécourt, comparable à celui d'Éclépens où il avait également réalisé le meilleur temps voici quelques semaines, permet au Genevois de renouer avec la victoire, ayant été battu dans

Les Harlem Globe Trotters à Neuchâtel

Pour tous les fervents et les pratiquants du basket-ball, cette phrase résonne un peu comme un rêve. Pour eux, la présentation du spectacle des Harlem est l'égal en football de l'équipe du Brésil qui viendrait en Suisse avec son roi Pelé.

Qui n'a pas suivi un jour l'évolution peu ordinaire des «Globe Trotters» à la télévision ou au cinéma et qui n'a pas gardé en soi la promesse d'assister à leur spectacle si une fois ils se produisaient dans notre région?

Au cours de la grande tournée européenne de cette année, Neuchâtel accueille

lem dont on vante si souvent les prouesses? Doués d'une technique absolument parfaite dans l'art de manier la balle et faisant preuve d'une adresse remarquable, ces Noirs présentent avant le match déjà une mise en train époustouflante sur l'air de «Swit Georgia Brown» rendu très célèbre depuis leur apparition en Europe. La rencontre elle-même, face à des joueurs universitaires qui sont qualifiés parmi les meilleurs d'Amérique, il n'est pas possible de la présenter. Car seul le fait d'y assister permet de se faire une idée de la façon dont elle est jouée. C'est à ce moment que le spectacle prend toute sa valeur devant un déferlement de combinaisons et de pitiresses comme seuls les Harlem sont capables de présenter et qui ne se décrivent pas. Pour compléter la soirée des attractions de premier ordre combleront d'aise le public au cours des pauses de la rencontre.

C'est à un spectacle de grande classe que les Neuchâtelois sont conviés ce soir, car seules quelques grandes villes européennes auront le privilège de recevoir les fameux «Harlem Globe Trotters».

M.R.

Patronage: «Feuille d'avis de Neuchâtel»

cette fameuse équipe, ce soir au Panespo, à l'occasion d'un unique gala dans la contrée.

Mais qu'est-ce exactement que les Har-

TOUR DE SUISSE Le meilleur gain à Louis Pfenninger

L'équipe hollandaise Goudsmit-Hoff, à laquelle appartenait le Suisse Louis Pfenninger (2me du classement général), s'est taillé la part du lion lors du dernier Tour de Suisse. Elle s'est approprié 37.000 fr. sur les 120.000 fr. mis en jeu, grâce à quatre victoires d'étape, au Grand prix de la montagne remporté par Pfenninger, et aux sprints pour la voiture dont le classement final est revenu à Gerben Karstens. Pour sa part, Louis Pfenninger a gagné la plus grosse somme individuelle avec 16.000 francs.

hockey sur glace

Le Canadien Smith entraîneur à Sierre

Sur recommandation de l'entraîneur fédéral Jones, le HC Sierre a appelé au poste d'entraîneur-joueur l'arrière canadien Harry Smith. Agé de 35 ans, marié et père de trois enfants, il a été formé au «Trail Smoke Eaters» avec lesquels il remporta le championnat du monde de 1961 à Genève. Il participa également au succès canadien au championnat du monde de Colorado Springs, où l'équipe obtint la médaille d'argent (1962). Il a été considéré comme le meilleur arrière amateur du Canada.

tennis

Fin du championnat suisse interclubs 1971

Un bilan plus que positif pour le T.C. Mail

Durant ces deux derniers week-ends, les huit équipes du T.C. Mail engagées dans les championnats suisses interclubs ont disputé leurs dernières rencontres. Le moment est venu de dresser le bilan d'une première saison organisée selon la nouvelle et combien attrayante formule de cette compétition.

Il faut relever tout d'abord le magnifique comportement de l'équipe fanion du T.C. Mail — seule équipe du canton engagée en première ligue — qui termina deuxième de son groupe derrière la très forte équipe du T.C. Carouge. Il est à relever que la seule défaite enregistrée par l'équipe neuchâteloise fut connotée contre la formation genevoise et ceci avec une

Wimbledon: deux surprises!

A 43 ans, l'Américain Pancho Gonzales demeure un merveilleux joueur qui suscite l'admiration de tous. Il a en effet, au cours de la première journée de «open» de Wimbledon, battu l'Espagnol Manuel Orantes (22 ans) en cinq sets (6-3 6-4 6-8 4-6 6-2), créant ainsi une surprise de taille. Joueur racé, Gonzales prit grâce à une immense expérience, le meilleur sur Orantes, contracté, impressionné aussi par la réputation de son célèbre adversaire.

Un autre vétéran, l'Australien Frank Sedgman (44 ans) vainqueur du simple à Wimbledon en 1952, s'imposa en quatre sets devant le Tchecoslovaque Jan Kukal (3-6 6-3 6-2 6-1), causant ainsi la seconde surprise de cette première journée au cours de laquelle la hiérarchie fut par ailleurs respectée dans l'ensemble. Il faut toutefois signaler les défaites du professionnel espagnol Andres Gimeno face au jeune Britannique John Paish (6-3 1-6 6-4 6-4). Paish (23 ans) est le fils de Geoff Paish, «daviscupman» britannique pendant neuf ans. Pour sa part, l'Américain Gorman (25 ans) a battu le Sud-Africain Cliff Drysdale, numéro 8 des têtes de série, par 2-6 6-8 6-3 6-4 7-5. L'an dernier déjà, Gorman avait éliminé Drysdale.

canoé

«MONDIAUX» À MERANO Triomphe des Allemands de l'Est

Les championnats du monde de slalom, à Merano, se sont terminés par un véritable triomphe des Allemands de l'Est qui, pour des raisons politiques, n'avaient pas participé aux joutes européennes il y a deux ans en France. Au cours de la deuxième journée, les Allemands ont remporté les quatre courses. Ils ont ainsi totalisé au cours de ces championnats en rivière sportive six médailles d'or, quatre d'argent et deux de bronze.

La deuxième journée n'a pas été plus favorable que la première aux Suisses. En kayak mono, Edi Hez s'est classé 26me par équipes, en canadien mono, l'équipe helvétique a terminé septième sur onze.

Du côté féminin, les Suissesses qui s'étaient honorablement comportées dans l'épreuve individuelle, ont été dépassées par les événements dans la course par équipes.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants?

Concours No 24 des 19 et 20 juin 1971:

Six gagnants avec 13 points: 8921 fr.; 197 gagnants avec 12 points: 271 fr. 70; 2259 gagnants avec 11 points: 23 fr. 70; 14.317 gagnants avec 10 points: 3 fr. 75.

AUDI **NSU-RO 80** **EXPOSITION** **CHRYSLER SUISSE** **CHRYSLER USA** **Plymouth Barracuda** **Dodge**

19-28 JUIN 1971

AUTO SENN - NEUCHÂTEL
Pierre-à-Mazel 43 - Tél. (038) 25 94 12

Maintenant en Multipack

PERUTZ-COLOR Super 8 film couleur.
15 DIN 12.-

2 films 21.- (au lieu de 24.-)
3 films 31.50 (au lieu de 36.-)
etc.



AGFACOLOR CT18
Film inversible couleur, pour diapos, 18 DIN
36 poses 11.50

2 films 20.- (au lieu de 23.-)
3 films 30.- (au lieu de 34.50)
etc.



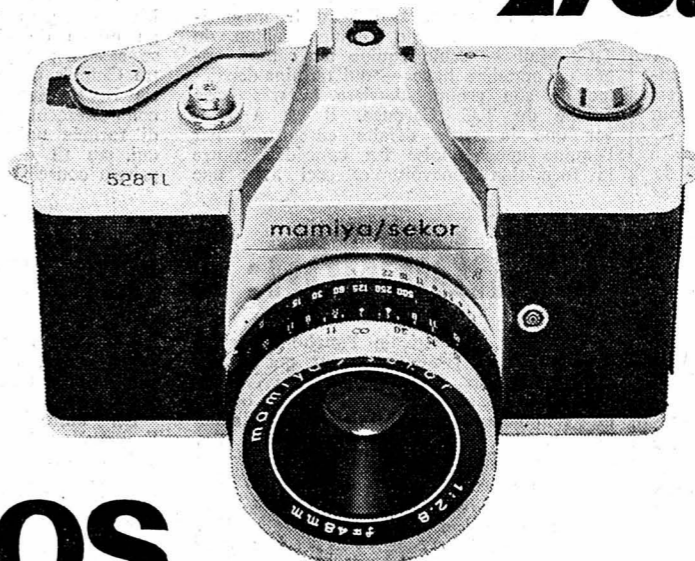
Copal Sekonic 300E Super 8 caméra avec photométrie par un système d'optique, objectif du zoom 1,8/11-33 mm, réglage automatique du zoom, un seul bouton de commande, viseur reflex avec œilleton réglable, posemètre automatique, y compris valise

270.-

Films Photos MIGROS

MAMIYA Sekor 528 TL appareil photo reflex pour les films petit-format, objectif 2,8/48 mm, fermeture Copal 1/15-1/500 sec. et B., posemètre CdS par l'objectif, y compris sacoche

270.-



MARCHÉS **MIGROS**



Championnat des quatre nages à Bâle



Une compétition sans Genève-Natation ne reflète pas la valeur réelle des Romands

Une fois encore, cette seconde édition du « Championnat des quatre nages », organisée par le SK Neptun Basel à la piscine Saint-Jacques de Bâle, a démontré qu'une manifestation sans Genève-Natation laissait peu d'espoirs aux Romands de monter sur le podium. Car, si l'on excepte Monique Fuchs et Farina Fassaz de Vevey-Natation, respectivement 2^{me} et 3^{me} de leur catégorie, aucun autre nageur de notre région n'a obtenu une médaille. C'est dire, que malgré des résultats d'ensemble moyens, les nageurs ro-

mands sont encore loin de la grande forme, encore qu'à maints égards, ce n'était à Bâle ni le moment, ni le lieu de l'atteindre. Mais peut-être convient-il de rappeler le principe de ce « Championnat des quatre nages », épreuve qui constitue, à vrai dire, un mini-décathlon de la natation. Pour être classé, chaque participant doit en effet accomplir 100 m (respectivement 50 m pour les plus jeunes dans chaque style) les résultats finals étant obtenus par addition des quatre performances. Les vainqueurs de l'épreu-

ve peuvent donc être considérés comme les nageurs de plus complets du pays, sous réserve d'une participation véritablement représentative de l'élite, ce qui ne fut pas le cas à Bâle, car, répétons-le, l'absence de Genève-Natation faussa toute tentative d'extrapolation.

Relevons toutefois les meilleures performances romandes de cette journée sur l'ensemble des épreuves : chez les dames, et dans les différentes catégories de nageuses au départ, c'est à chaque fois une Veveysanne qui a obtenu le meilleur classement, soit Milles Rita Cordey, Christiane Henry, Monique Fuchs et Martine Gisdon. Chez les messieurs, trois catégories ont été dominées sur le plan régional toujours par Vevey avec MM. Jean-Philippe Genetti, Thierry Andreotti et Farad Fassaz, alors que la dernière voyait apparaître un nageur neuchâtelais M. Daniel Jeanjaquet (Le Locle) à plus d'une minute du vainqueur toutefois.

Deuxièmement, et c'est une répétition nécessaire, que la forme n'est pas là, et qu'il reste relativement peu de temps pour l'obtenir. Le responsable de notre équipe nationale, M. Rainer Goltzche, a confirmé que les sélections pour le tournoi des sept nations en Israël et le match Suisse - France seraient effectués d'après les temps réalisés au 15 juillet. Il reste donc moins d'un mois pour trouver grâce aux yeux de sélectionneurs, et, à cet égard, les performances d'un Genetti ou d'une Christiane Henry sont loin d'être concluantes. Troisièmement enfin, et comme déjà répété, qu'une compétition sans Genève-Natation, si elle est plus ouverte peut-être, n'est pas très intéressante ni très représentative de la réelle valeur de la natation helvétique.



FRANÇOISE MONOD. — La Genevoise est le plus sûr espoir de la natation helvétique. Son absence a été remarquée à Bâle... (Photopress)



Décathlon junior

Neuchâtelois 3^{me} du championnat suisse

Le championnat suisse de décathlon réservé aux juniors s'est déroulé à Sion. La victoire finale est revenue au jeune Valaisan Paul Morand qui a notamment franchi 3 m 70 à la perche, ce qui représente

un nouveau record valaisan. Dans le cadre de ce championnat plusieurs Neuchâtelois et Neuchâteloises se sont mis en évidence. On relèvera la troisième place d'Yvan Stegmann de Cortaillod, médaille de bronze avec un total de 5580 points. Il est en outre à noter la septième place de Philippe Wenger du Noirmont (5387 points).

En catégorie pentathlon — catégorie ayant trait à la compétition réservée aux jeunes filles — les représentantes de Macolin ont « fait un malheur » en enlevant les trois premières places. En revanche, chez les cadettes, la jeune Geneviève Girardin de Cortaillod s'est octroyé la médaille d'or, alors que sa camarade de club, Isabelle Deagostini, prenait la troisième place.

Juniors : 1. Paul Morand (Riddes) 6199 points (11'8 au 100 m, 53'2 au 400 m, 4'58"1 au 1500 m, 16'2 au 110 m haies, 1 m 73 en hauteur, 6 m 65 en longueur, 3 m 70 à la perche, 12 m 11 au poids, 37 m 36 au javelot, 36 m 31 au disque). 2. Fuhrer (Berne) 5980. 3. Stegmann (Cortaillod) 5580. 4. Raeber (Stein) 5549. 5. Wecker (Naters) 5492. 6. Hug (Berne) 5395. 7. Wenger (Le Noirmont) 5387. 8. Hüber (Aarau) 5263. 9. Rauber (Stein) 5167. 10. Lonfat (Martigny) 4575.

Cadets : 1. Lazius Gilli (Lucerne) 4906 (12'1 au 100 m, 25'0"4 au 1000 m 16'9 au 110 m haies, 1 m 84 en hauteur, 3 m 50 à la perche, 11 m 44 au poids, 43 m 42 au javelot, 36 m 22 au disque). 2. Mathys (Langenthal) 4730. 3. Andres (Langenthal) 4706. 4. Gehrig (Berne) 4085. 5. Bill (Berne) 4056.

Pentathlon jeunes filles : 1. Chantal Bourque (Macolin) 3187. 2. Baerlocher (Macolin) 3173. 3. Fragnière (Macolin) 3033.

Cadettes : 1. Geneviève Girardin (Cortaillod) 3648. 2. Detienne (Monthey) 3468. 3. Deagostini (Cortaillod), 3194.

CONCLUSIONS

En conclusion que peut-on tirer d'une telle manifestation ? Premièrement, en Suisse la natation féminine est en train de supplanter la natation masculine : preuve en est la valeur comparative des résultats, qui démontrent que nous aurons, pour cette année du moins, davantage à attendre de nos ondines que de nos tritons.



Red Fish battu

Face à Genève II Red-Fish entamait la saison 1971 de water polo en championnat de ligue B. Ce match devait se dérouler à la piscine du Lido à Neuchâtel, mais en raison du mauvais temps l'eau du bassin n'atteignait pas les 16 degrés qu'exige le règlement. Aussi, les poloïstes neuchâtelois se sont déplacés à Genève à la piscine des Vernets. Les Neuchâtelois ont perdu ce premier match de championnat sur un résultat élevé (10-2). Le bilan est lourd. Une fois de plus on doit admettre que les Genevois bénéficient d'un meilleur entraînement hivernal alors que les Neuchâtelois manquent de joueurs expérimentés cette saison. En effet les dirigeants du club de Neuchâtel estiment qu'il est temps de mettre dans le bain de jeunes joueurs. Une bonne chose ? Peut-être ! Mais Red Fish se maintiendra-t-il en ligue B ? On le souhaite. T.S.

Une course au soleil pour les « sans grade »

IV^e LIGUE NEUCHÂTELOISE La course à la promotion reste ouverte

Bien qu'on ne connaisse pas encore le nom d'un promu dans la poule finale de quatrième ligue, la situation s'est cependant éclaircie durant le week-end puisque les trois formations les mieux placées ont enlevé tout espoir à leur adversaire d'évoluer en catégorie supérieure la saison prochaine.

Bien que bénéficiant de l'avantage du terrain, Lignières n'a pas su tirer profit de l'occasion pour faire renaitre quelque espoir dans le cœur de ses partisans. Dombresson qui s'est imposé conserve ainsi la tête du classement. L'équipe du Val-de-Ruz est toujours talonnée par Travers qui a réussi l'exploit de s'imposer nettement à Bevaix. La également Châtelard n'a su bénéficier du soutien de son public pour recoller au peloton de seconde position. Et pourtant les maîtres de céans menaient par 2-0 après dix minutes de jeu ! Mais les gars du Val-de-Travers renversèrent la situation pour finalement s'imposer par un résultat (2-5) qui ne souffre aucune discussion.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

La logique a été respectée à Coffrane où il est vrai le visiteur Deportivo n'avait plus beaucoup à attendre de ce tour final à la suite de ses deux premières défaites.

En principe, le prochain week-end devrait nous livrer les noms des deux promus. Le programme prévoit les rencontres suivantes : Travers-Lignières, Dombresson-Coffrane et Deportivo-Châtelard (il est possible que cette dernière soit annulée puisqu'elle ne présente plus aucune intérêt).

Apparemment, Travers devrait après plusieurs années d'échec trouver enfin la consécration car Lignières n'a plus aucun intérêt à le contrarier. Mais sait-on jamais. Bénéficiant de l'appui de ses partisans, Dombresson devrait être le deuxième promu puisqu'il suffit un point à son bonheur. Mais Coffrane peu fort bien renverser la situation. On imagine aisément l'ambiance qu'il régnera dimanche prochain dans le Val-de-Ruz.

Mais, quelle que soit l'issue de cette rencontre, il n'est cependant pas exclu que le perdant ne trouve finalement sa place dans la catégorie supérieure. Tout dépendra encore du comportement de Fontainemelon dans la poule d'ascension en première ligue. Si les Neuchâtelois parvenaient à arracher leur qualification, Floria serait promu en deuxième ligue laissant ainsi une place vacante dans sa catégorie. Qui reviendrait donc

au... troisième larron. Et peut-être y aura-t-il encore un quatrième promu. Mais il est prématuré d'en parler. C'est pourquoi cependant n'est pas certain que le match Deportivo-Châtelard soit renvoyé. INTERIM

Debrot à Boudry c'est confirmé

Daniel Debrot à Boudry ? Longtemps le bruit a couru de ce retour au club boudrysan. Aujourd'hui c'est chose faite : l'ex-entraîneur d'Audax — il a conduit le club en première ligue — retourne à son ancien club. Homme du milieu du terrain, Daniel Debrot prendra la fonction de joueur-entraîneur. Classé huitième de son groupe à l'issue du dernier championnat de deuxième ligue, Boudry entend retrouver une place en tête du classement. Dans ce but, il s'est assuré, outre les services de Debrot, ceux de Jean-Marie Payot et Fischer (Neuchâtel réserve) et Burgi dont le prêt à Audax est arrivé à terme. R.N.



Vendredi 25 juin

Ouverture à Serrières

d'un superdiscount

avec produits frais

Pourquoi un superdiscount à Serrières ?

En 1968, Coop Neuchâtel ouvrait son discount alimentaire à Portes-Rouges avec un succès considérable. Cependant, il ne rendait pas tous les services souhaités aux consommateurs de l'ouest de la ville trop éloignés.

En août prochain s'ouvrira à Maillefer un grand CENTRE COOP, avec alimentation, produits frais, boucherie et articles non alimentaires.

Le supermarché de Serrières devient alors disponible pour offrir le nouveau service attendu par les consommateurs de l'ouest de la ville :

le discount

Pourquoi avec produits frais ?

La surface de vente étant importante, les installations déjà créées, les autorités de Coop Neuchâtel ont décidé d'aller plus loin qu'à Portes-Rouges en transformant le supermarché de Serrières en

un superdiscount avec produits frais

Par ce style de vente, elles pensent apporter :

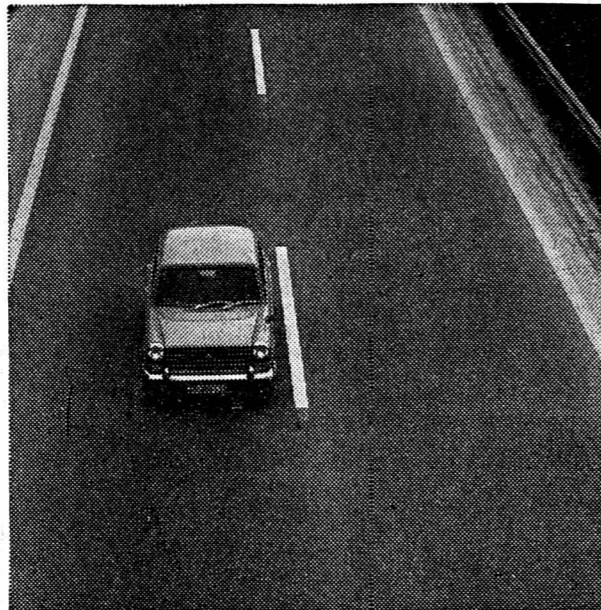
- plus d'avantages aux habitués du discount qu'à Portes-Rouges (ce dernier reste par ailleurs ouvert)
- des prix plus compétitifs et plus bas que ceux pratiqués à Serrières actuellement
- un choix de marchandises malgré tout plus important qu'à Portes-Rouges, permettant à la ménagère de se ravitailler tous les jours au superdiscount.

Pendant les travaux de transformation, le magasin de Serrières sera partiellement fermé quatre jours seulement : du lundi 21 au jeudi 24 juin





Morris, la patiente.



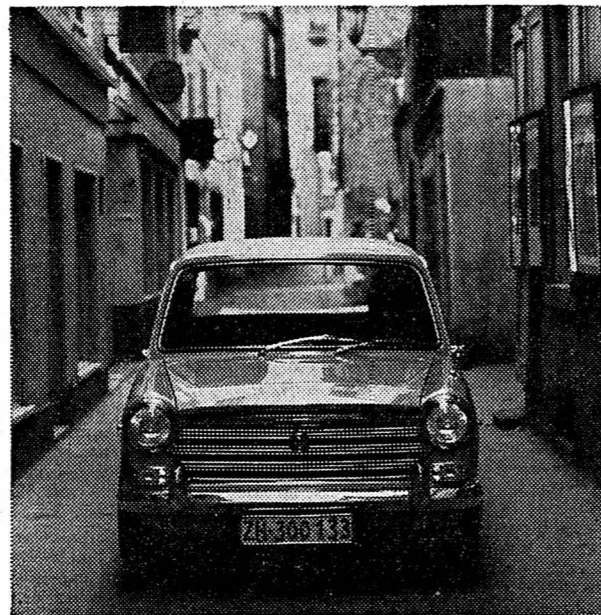
Morris, l'infatigable.



Morris, la montagnarde.



Morris, le scout.



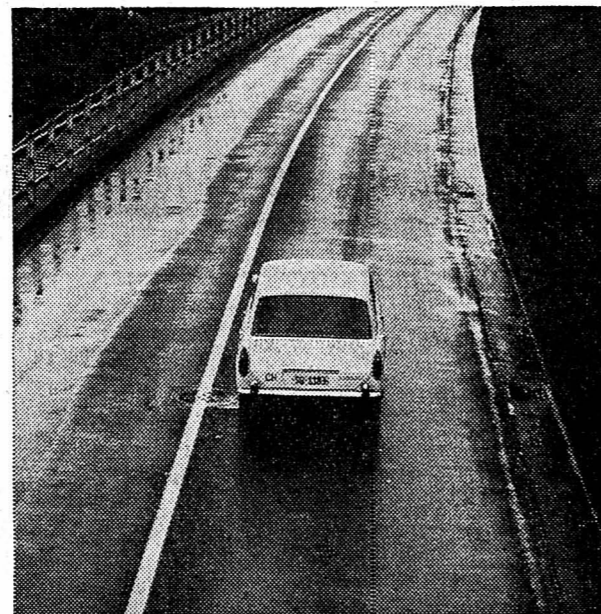
Morris, la curieuse.



Morris, la souple.



Morris, la grande voyageuse.



Morris, l'insubmersible.



Morris, la sécurisante.

Le plaisant plaisir de la Morris: rouler... pour votre plaisir.

Sous le capot de son moteur, une Morris 1300 tient en réserve des dizaines de milliers de kilomètres libres de tout souci — en ville, sur l'autoroute, au fil des vacances, en hiver surtout.

Oui, l'hiver... C'est en pleine neige qu'une traction avant vous révèle certains de ses agréments: vous vous sentez plus à votre aise et votre voiture garde sa trajectoire

mieux qu'une autre.

Sur l'autoroute, vous découvrez d'autres avantages: l'espacement considérable des graissages (tous les 10000 km) et des vidanges (tous les 5000 km), un circuit de refroidissement scellé qui vous dispense de faire le plein d'eau. Mieux: vous vous apercevez que la Morris, avec ses 58 ch, n'est pas faite seulement pour la balade.

En ville, dans le chaos de la circulation, vous faites une autre découverte: prodigue d'espace plus que la plupart des voitures de sa classe, la Morris 1300 prend dans la rue moins de place qu'elles. Elle se gare aussi facilement qu'une Mini.

Nous vous le disions: plaisante, la Morris roule... pour votre plaisir.

Vous avez le choix entre six modèles de Morris: Morris 1100*, 50 ch, fr.7645.—, Morris 1300*, 58 ch, fr.8425.—, Morris 1300 Combi*, 58 ch, fr.9475.—, Morris 1300 GT, 71 ch, fr.10200.—, Morris 1800, 91 ch, fr.12150.—, Morris 1800 S, 100 ch, fr.12790.—.

* Modèles livrables aussi en version automatique, contre supplément de fr.1050.—. Rendez-vous chez l'un des 150 agents Morris. Il vous montrera volontiers combien il est agréable de conduire une Morris.



Importateur: British Leyland Switzerland, Badenerstrasse 600, 8048 Zurich, tél. 01 54 56 00

AGENCE OFFICIELLE - GARAGE R. WASER



RUE DU SEYON 34-38 - NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 16 28

OFFRES D'EMPLOIS



FBR BALANCIERS RÉUNIS S. A.
2024 - Saint-Aubin

cherchent :

MÉCANICIEN faiseur d'étampes

ou

MÉCANICIEN qui serait formé.

MANGEUVRE pour travaux simples.

Se présenter ou téléphoner au (038) 55 24 33.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE LAUSANNOISE
DIRECTION DE POLICE cherche

ADMINISTRATEUR

du Centre communal pour adolescents de Valmont au bénéfice d'un diplôme d'éducateur spécialisé ou d'une formation jugée équivalente. Posséder de solides connaissances professionnelles, théoriques et pratiques du travail éducatif et des relations humaines.

Personnalité disponible et dynamique. Etre apte à diriger un établissement destiné à recevoir des mineurs garçons. Etre capable d'étudier, de proposer et d'appliquer des objectifs, plans et programmes.

Obligation d'habiter le logement de service. Horaire spécial. La préférence sera donnée à candidat marié. Permis de conduire.

ÉDUCATEUR - CHEF

au Centre communal pour adolescents de Valmont porteur d'un diplôme d'éducateur spécialisé ou au bénéfice d'une formation jugée équivalente. Bonne formation pédagogique. Avoir le goût des responsabilités et être apte à diriger du personnel. Sens de la collaboration et de l'organisation. Capable de seconder et de remplacer l'administrateur.

Horaires spéciaux. Logement de service à disposition. La préférence sera donnée à candidat marié. Activité pratique d'au moins cinq ans. Permis de conduire.

ÉDUCATEUR A, B, C ou D

au Centre communal pour adolescents de Valmont titulaire d'un diplôme d'éducateur spécialisé ou ayant une formation jugée équivalente ou encore répondre aux critères requis pour une formation en cours d'emploi. Expériences professionnelles souhaitées.

Travail en équipe. Ambiance sympathique dans un établissement nouveau, de conception moderne. Horaire spécial. Si possible permis de conduire.

SECRÉTAIRE

ou

EMPLOYÉE DE BUREAU

ou deux postes à mi-temps au Centre communal pour adolescents de Valmont, en possession du certificat de fin d'apprentissage (banque, commerce ou administration) ou du diplôme de l'Ecole de commerce ou du certificat de capacité de sténodactylographe. Orthographe sûre, habile à répondre au téléphone. Avoir de l'intérêt pour les problèmes sociaux.

Adresser offres à la Direction de police, service administratif, rue Beau-Séjour 8, 1002 Lausanne.

USA

SERRURIER - SOUDEUR

Nous cherchons ouvrier très capable, sérieux et de toute confiance, que nous formerons pour la conduite de travaux de soudage périodiques aux Etats-Unis. Suisse ou étranger. Connaissance de la langue pas nécessaire. Tous frais de déplacements remboursés, salaire intégral versé en Suisse. Les intéressés sérieux sont priés d'adresser leurs offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, certificats et références sous chiffre AS 39-786 L aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», case postale, 1002 Lausanne.

ELECTRONA

entreprise jeune et dynamique cherche, afin de faire face à son expansion,

personnel d'atelier

soit :

monteurs d'appareils
contrôleurs
conducteurs de machines
magasiniers
soudeuses
contrôleuses-visiteuses

Entrée immédiate ou à convenir.
Formation assurée par nos soins.

Semaine de 5 jours. Horaire de travail normal ou en équipe selon convenance. Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à M. Tschander.

ELECTRONA

ELECTRONA S.A., 2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 42 15 15.

OSS 117 UN AS DE PLUS À LAS VEGAS

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Chez le chef de la police de Boulder City, Hubert Bonisseur de la Bath apprend que l'assassin de Shepperd Nichols a été arrêté

L'arbalète



« Vous ne le saviez pas ? s'étonna le chef de la police. On l'a arrêté voilà vingt minutes. — « Qui est-ce ? — « Un clochard, qu'une patrouille a trouvé ivre mort sur la route 41. Il avait au poignet la montre de Nichols. — « Il a avoué ? — « Pas encore. Mais soyez tranquille, ça ne va pas tarder. — « A-t-on retrouvé l'arme du crime ? — « Non. Mais on sait maintenant qu'il n'a pas été tué par une balle. — « Par quoi, alors ? — « Une flèche comme on s'en sert en Arkansas pour pêcher le poisson-anguille. — « Connais pas cet oiseau. — « Un long poisson avec un os au bout du nez, qui est comme une épée avec des dents. — « Il est bon ? »



« Exquis, dit le chef de la police. On l'éblouit avec un projecteur et on tire sur lui une flèche aux pointes coupantes comme une lame de rasoir. Il y en avait une dans le cœur de Nichols. — « Quelle drôle d'idée », remarqua Hubert. « Pas si bête. L'arbalète ne fait aucun bruit. — « On utilise ce truc-là sur le lac Mead ? — « Pas à ma connaissance. On est en train de fouiller le lac pour retrouver l'engin. Quelqu'un frappait à la porte. — « Qu'est-ce que c'est ? demanda le chef de la police au détective qui regardait Hubert avec méfiance. Vous pouvez parler. — « Chef, on a retrouvé la grotte où le client a dormi. — « C'est pour me dire ça que vous me dérangez ? »



« On a retrouvé aussi l'arbalète, et le morceau de la hampe qui s'adapte sur le bout que le médecin a retiré du corps. » Oubliant qu'il s'était foulé le pouce sur le dos de Hubert, le chef de la police assena une tape sur celui de son collaborateur, et gémit. « formidable, grogna-t-il. Une affaire vite réglée. Qu'est-ce que vous en dites, Hudson ? — « Je vous tire mon chapeau, approuva Hubert. Il reste à savoir pourquoi ce clochard a tué Nichols. » Le chef de la police haussa les épaules : « Clair comme le jour. Il a voulu chaparder quelque chose dans la voiture et Nichols l'a surpris. — « Il y a des jours qui ne sont pas très clairs, » dit Hubert en s'en allant.



Hubert dévisagea les deux femmes et les quatre hommes du bureau 4-B rassemblés devant lui. Il venait de les mettre au courant de la façon dont Nichols avait été tué et des soupçons qui pesaient sur le clochard. Maintenant, il épiait leurs réactions. Mais, s'ils étaient émus, ils le dissimulaient bien. Léo Miller, le mathématicien, fut seul à desserrer ses lèvres pour bredouiller quelque chose qui ressemblait à des mots de pitié pour son ancien chef. « C'est bien, dit Hubert. Retournez à vos travaux. » (Copyright Opera Mundi)

Demain : Une bosse sur le crâne

POUR VOUS MADAME

Un menu

Soupe aux légumes
Poule au riz
Clafoutis aux cerises

Le plat du jour : Clafoutis aux cerises

Une livre de cerises noires, deux cuillerées de sucre en poudre. Tarte: deux œufs, quatre grosses cuillerées de farine, un peu de lait, une pincée de sel, un petit verre de rhum, 20 g de sucre en poudre. Préparez une pâte à crêpes assez épaisse et placez-la dans une plaque à tarte bien beurrée. Semez trois ou quatre petits morceaux de beurre et placez les cerises dénoyautées en rangs serrés. Mettez à feu vif au four pendant une demi-heure. Saupoudrez de sucre quand le clafoutis sort du four, servez tiède.

Vitamines

Vous tenez à sauvegarder les vitamines des légumes ? Lavez-les à l'eau froide vivement puis débitez-les en julienne. Ces deux opérations se font à la dernière minute, juste avant l'emploi. C'est une erreur en effet de préparer les légumes longtemps d'avance.

Jus de cerises

Voici une excellente boisson qui a la faveur de tous les enfants. Ne pas dénoyauter les cerises, les écraser entières pour en faire un jus que l'on filtre. Après une semaine, il se sera formé un dépôt, c'est le moment de décantier et de filtrer une deuxième fois. Mettre en bouteilles, boucher et attacher les bouchons avec un petit fil de fer. Stériliser à nonante degrés. A cette température, l'eau ne bout pas, elle frémit.

Laisser les bouteilles refroidir dans l'eau. Un ultime conseil : ne couchez pas les bouteilles de jus de cerises, gardez-les debout.

Pommes de terre

Voici un truc qui fait merveille pour débiter en rondelles les pommes de terre cuites et pelées : se servir tout simplement du coupe-œufs.

Coquillages

Profitez de votre séjour au bord de la mer pour commencer une collection à laquelle petits et grands pourront s'intéresser. Pour que votre récolte soit belle, ramassez les coquillages le matin ou à la tombée du jour, la lumière éblouissante les faisant fuir. Explorez les rochers, fouillez le sable, mais choisissez des coquillages intacts aux couleurs nettes qui ne soient pas entartés. Les coquilles habitées demandent quelques soins : plongez-les dans l'eau bouillante pendant quelques minutes, écarter les valves et retirez l'habitant en prenant soin de bien nettoyer les lèvres et le fond.

Brossiez les coquilles avec une brosse fine et lorsqu'elles sont sèches, posez une couche de vernis à ongles incolore.

Peignoir-cape

Pour vous habiller et vous déshabiller discrètement sur la plage, faites vous-même un peignoir-cape avec un tissu-éponge acheté au mètre ou avec deux draps de bain cousus comme un grand tube. Coulez en haut un élastique et enfiler-le par-dessus la tête.

A méditer

La nature a créé l'oignon qui fait pleurer, mais aucune plante qui fasse rire. Proverbe basque

HOROSCOPE

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Fumez moins, votre toux matinale disparaîtra. **Amour:** Vous ne devez vous détourner de votre foyer. **Affaires:** Votre conscience professionnelle vous fera apprécier.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Recherchez la cause de vos névralgies. **Amour:** Vos déclarations seront bien accueillies. **Affaires:** Il faut lutter pour des idées.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Evitez de veiller trop tard vous avez besoin de repos. **Amour:** Petit heurt possible avec l'être cher. **Affaires:** Vous rencontrerez des personnes influentes.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Evitez de manger en dehors des repas. **Amour:** Ne vous enfermez pas sur vous-même, sortez. **Affaires:** Efforcez-vous de mettre à jour votre courrier.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Vous consommez beaucoup trop de café. **Amour:** Déclarez votre flamme à l'élu de votre cœur. **Affaires:** Ne prenez aucun retard dans vos échéances.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Ne vous surmenez pas tant, vous êtes épuisé. **Amour:** Vous ferez la connaissance de personnes intéressantes. **Affaires:** Un malentendu risque d'assombrir votre journée.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Vous menez une vie trop mouvementée. **Amour:** L'être cher vous apportera beaucoup de joie. **Affaires:** Ne donnez pas une réponse définitive à une proposition même séduisante.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Migraines persistantes à craindre. **Amour:** Excellente journée pour nouer une idylle. **Affaires:** N'hésitez pas à faire appel à vos collègues.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Ne fatiguez pas votre vue. **Amour:** Vous serez remarqué par des personnes intéressantes. **Affaires:** Suivez votre propre inspiration.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Evitez les excès de toute nature. **Amour:** Votre vie sentimentale devient plus sereine. **Affaires:** Prenez un délai pour donner une réponse.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Ménagez votre estomac, supprimez le vinaigre. **Amour:** Contrôlez vos paroles, l'être cher souffrira. **Affaires:** Adaptez-vous au travail en équipe.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Nettoyez vos intestins en prenant un laxatif. **Amour:** Regardez la réalité en face. **Affaires:** N'hésitez pas à solliciter de l'aide.

MOTS CROISÉS

Problème No 433

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
EXPOSITIONS. — Centre culturel neuchâtelois: Exposition Claude Ballaré, photographies.
Galerie de la Tour de Diesse: Exposition du peintre Yvan Moscatelli.
Musée d'ethnographie: Exposition les Touareg.
Jeunes-Rives: Zoo Beauverd.
CINÉMAS. — Bio: 18 h 40, Dernier été. 18 ans. 20 h 45, Les Clowns.
Apollo: 15 h et 20 h 30, Mes ennemis... je m'en garde! 16 ans.
Palace: 20 h 30, Message chiffré. 16 ans.
Arcades: 20 h 30, Mélodie en sous-sol. 18 ans.
Rex: 20 h 30, Variations érotiques. 20 ans.
Studio: 20 h 30, Le Corbeau. 16 ans.
Renseignements Aden: tél. (038 25 42 42).

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escalade de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office: G. Montandon, Epancheurs.
La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte: J.-B. Frochoux, pharmacien, Colombier (Tél. 41 22 63).

AUVERNIER
Galerie Numaga: Peintures miniatures des Indes du XVIIe au XIXe siècle.
Caveau des Abbesses: Bar-Dancing.

BEVAIX
Galerie Pro Arte: œuvres diverses du XVIIe au XXe siècle (de 10 à 12 h et de 14 à 21 h).

COLOMBIER
Cinéma Lux: relâche.

PESEUX
Cinéma de la Côte: 20 h 30 Goldfinger.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE	FRANCE II
18.00 Téléjournal 18.05 Il faut savoir 18.10 (C) Douze artistes suisses 18.30 (C) Courrier romand 19.00 (C) Babar 19.05 Maurin des Maures 19.40 Téléjournal 20.05 (C) Carrefour 20.25 Ici Berne 20.30 Correspondances 21.35 (C) Pot-bouille 22.30 Téléjournal	14.30 (C) Aujourd'hui, Madame 15.10 (C) Les Grands-pères de la cueillette du houblon 19.00 Actualités régionales 19.20 (C) Colorix 19.30 (C) 24 heures sur la 11 20.00 Journal 20.30 (C) Le Thé sous les cyprès 21.35 (C) Pitt-Riner Nation 22.20 (C) Images d'Epinal 22.50 (C) 24 heures dernière
SUISSE ALÉMANIQUE	SVIZZERA ITALIANA
9.15 Télévision scolaire 10.00 Analyse d'un tableau 10.15 Groenland 17.00 La maison des jouets 18.15 Télévision éducative 18.45 (C) Fin de journée 18.55 Téléjournal 19.00 L'antenne 19.25 (C) Les Aventures de Sandy 20.00 Téléjournal 20.20 Pour la ville et la campagne 21.10 (C) Sport 71 21.55 Téléjournal 22.05 (C) Appel de police	18.35 Minimondo 19.10 Telegiornale 19.15 Guten Tag 19.50 Chi e' di scena 20.20 Telegiornale 20.40 (C) Gambit 22.25 Medicin oggi 23.30 Oggi alla Camera federali 23.35 Telegiornale
FRANCE I	ALLEMAGNE I
12.30 Midi chez vous 13.00 Télé-midi 13.20 Hebdo Midi Affaires 18.30 Dernière heure 18.35 Vivre au présent 18.55 Pour les petits 19.00 Actualités régionales 19.25 Rien que la vérité 19.45 Télé-soir 20.15 Face aux Lancaster 20.30 L'Homme de fer 21.20 Les étoiles de la chanson 22.20 Variations 23.05 Télé-nuit	16.15, téléjournal. 16.20, pour les enfants. 17.10, la renaissance du nationalisme japonais. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, rendez-vous. 21 h, dernier avertissement. 22.05, football. 23.05, téléjournal, météo.
FRANCE II	ALLEMAGNE II
12.30 Midi chez vous 13.00 Télé-midi 13.20 Hebdo Midi Affaires 18.30 Dernière heure 18.35 Vivre au présent 18.55 Pour les petits 19.00 Actualités régionales 19.25 Rien que la vérité 19.45 Télé-soir 20.15 Face aux Lancaster 20.30 L'Homme de fer 21.20 Les étoiles de la chanson 22.20 Variations 23.05 Télé-nuit	17.30, informations, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.40, œillet rose. 19.10, Quentin Durward. 19.45, informations, météo. 20.15, tous ceux qui veulent aller à Umlata. 21 h, le pilote d'essai Paul Foster. 21.50, aspects de la vie culturelle. 22.35, informations, météo.

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Softens et télédiffusion
6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.35, 7.25, roulez sur l'or. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, les souris dansent. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 11.05, madridalade. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine, faites pencher la balance, mardi les gars. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, le Roman d'Elisabeth d'Autriche. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, le magazine des beaux-arts. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, le passe-partout. 20.30, cœur à cuir, de Jacques Audibert. 22.30, informations. 22.40, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme
10 h, œuvres de Poulenc. 10.15, radioscolaire. 10.45, œuvres de Poulenc. 11 h, l'uni-

De tout pour faire un monde
11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musique di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays vaudois. 20.15, semaines musicales de juin 1971 à Zurich. 22 h, anthologie du jazz. 22.30, activités internationales. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion
6.15, 7.5, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, le pays et les gens. 10.05, mélodies d'Amérique latine. 11.05, baguettes musicales. 11.30, musique champêtre et accordéon. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, livres à emporter en vacances. 14.30, radioscolaire. 15.05, l'Enlèvement au Sérail, opéra, extrait, Mozart. 16.05, visite aux malades. 16.30, musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, it-parade. 20.30, musique pop autour du monde. 21.45, musique pop dans les salles de concert. 22.15, informations-commentaires. 22.25, jazz. 23.30, pop 71.

Le bébé est toujours au rendez-vous

Les femmes américaines sont de plus en plus nombreuses à préférer que leur accouchement soit provoqué artificiellement, plutôt que d'attendre qu'il se déclenche naturellement. Il suffit pour cela qu'on injecte une hormone sécrétée par l'hypophyse, hormone qui a la propriété de commander les contractions de l'utérus. Les partisans de cette méthode qui se généralise soulignent ses nombreux avantages, dont le principal est que la future maman peut ainsi se préparer pour le jour J. Mais d'autres gynécologues font remarquer que le risque de provoquer un accouchement prématuré est grand, puisque l'hormone est injectée en fonction de la date calculée de l'accouchement, et qu'une erreur est toujours possible. Dans ce cas, le bébé né avant terme risque de pâtir de cette erreur de prévision.

HENRY

Copyright opera mundi

SUPERMAN

3330

L'annonce reflet vivant du marché

l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

Café du Théâtre

au centre de la ville
Toujours avec un menu
mais bien étudié,
même sur l'assiette



Toutes les fournitures pour la peinture
artistique à l'huile, à l'aquarelle, etc.

Choix complet des grandes marques
mondiales.

Reymond

Saint-Honoré 5

Neuchâtel

UN BON
CAFÉ...
BAR "AURIO"
CASSARDE 34
M. BEGUIN

« MONTMIRAIL »

Dimanche 27 juin, à 17 heures

CONCERT

donné par Mmes

G. SATURNIN, soprano, Lausanne
E. PEYTRIGNET, organiste, Lausanne
M. P.-A. BOVEY, flûtiste, Berne

(Oeuvres de Du Mage, Campra, Barsanti, Couperin,
J.-S. BACH, Telemann)

OFFRANDE POUR LA MISSION
Dès 14 h 30, boissons, pâtisseries

Modèles

pour permanentes
et colorations sont
demandés.
Haute coiffure
Stähli
vis-à-vis de la poste.
Tél. 24 20 21.

COUPE HARDY

Service soigné
et rapide

FRANÇOIS coiffeur de PARIS
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Honoré, tél. 25 18 73

mode
teinturier

1931-1971

40 ans de nettoyage chimique

NEUCHÂTEL : Bassin 8 - Gouttes-d'Or 92
Saint-Blaise : Grand-Rue 8
Morat : Bernor, porte de Berne.
La Neuveville : rue du Port.

Nouveau Prêts personnels

plus vite,
plus simple et encore plus avantageux
(jusqu'à 35% au-dessous des taux autorisés)

Bon pour de l'argent comptant avantageux

C/ 391

Je désire un prêt personnel de frs. (max. frs. 25 000.-) remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

Discretion
garantie - pas de
recherches
(employeurs,
voisins, amis,
parents)

remplir-envoyer-l'argent comptant arrive!

35 ans

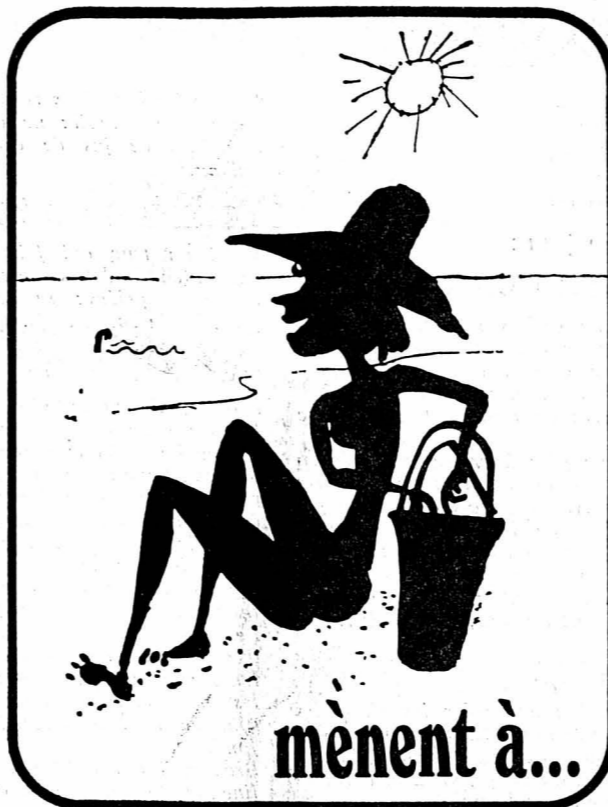


Banque Rohner SA

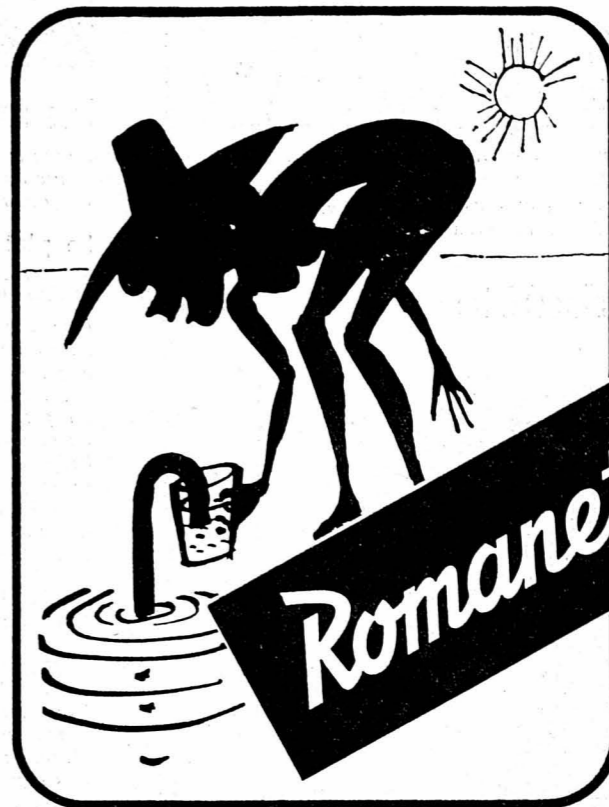
1211 Genève 1 31, rue du Rhône tél. 022-24 13 28



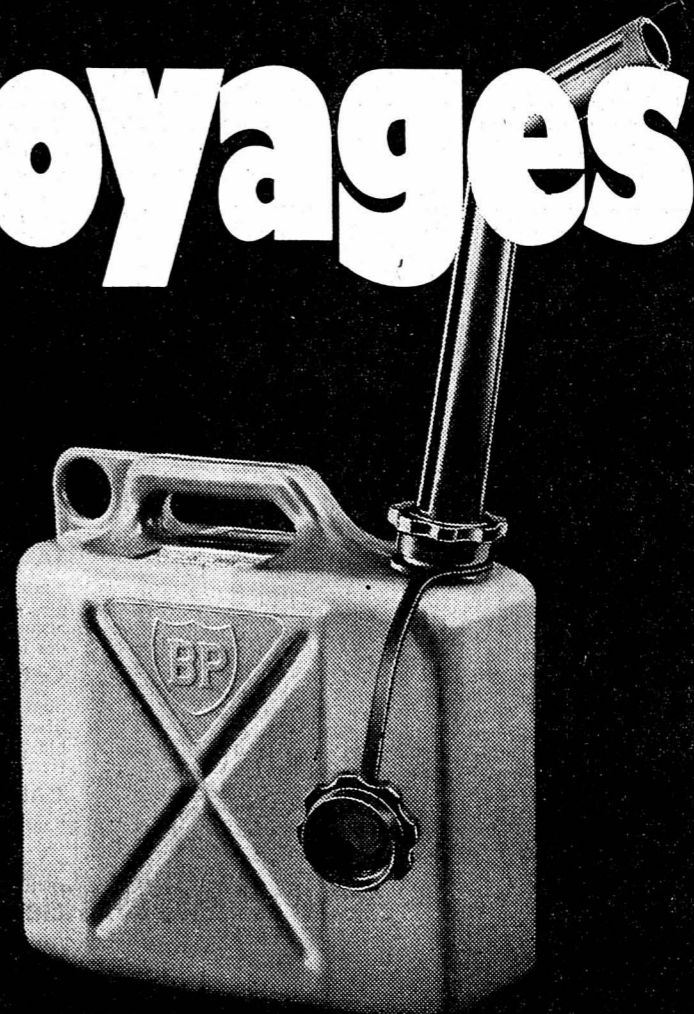
Toutes les soifs



mènent à...



Voyages



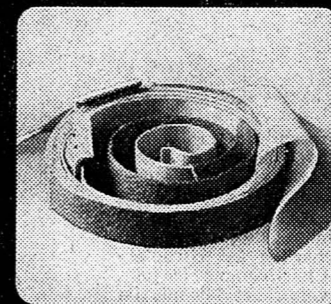
Au temps des grands voyages, un bidon à
essence peut vous être aussi utile qu'une
roue de secours. Le modèle en plastique
que vous propose BP possède un verseur

adaptable, qui vous permet d'atteindre aisé-
ment l'ouverture du réservoir.
Contenance: 5 litres.

Bidon à essence BP: fr. 9.80



Extincteur de voiture BP: fr. 47.50
Souhaitons que vous n'avez
jamais besoin de l'extincteur de
voiture BP, mais que vous
l'avez sous la main si jamais il
devenait nécessaire.



Bande de remorquage BP: fr. 17.80
La bande de remorquage
Span Set du BP auto-shop n'est
pas une vulgaire corde;
elle tient bon quand il le faut.



Pharmacie de voiture BP: fr. 19.80
La pharmacie de voiture BP
contient du sparadrap, des ban-
des de gaze, des pansements
rapides, des ciseaux, de l'alcool,
bref tout ce que réclament les
premiers soins.



Team
Goodyear 1971

Les Imbattables

Les pneus ceinturés G 800

Tous!
Imbattables
en Polyester



Si au moins j'avais un climatiseur

Westinghouse

VENTE ET SERVICE

CLAUDE DUCOMMUN

ELECTRICITE - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 25 28 00 Neuchâtel

VALMON RÉCUPÉRATION

John Vallélan et Michel Monnard, vous achète vos déchets industriels

métaux - chiffons - papiers au prix du jour.

Chantier : quai Jeanrenaud (vis-à-vis de la Brunette)
Bureau : Gare 27, Boudry.
Tél. 41 17 49.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

BAECHLER



le sourire de la propreté

PANTALONS FATIGUÉS...

PARFAITEMENT NETTOYÉS ET REPASSÉS

POUR **4.50** avec "B., vitex sup. 150

ECONOMIE ET FINANCES

La situation de l'industrie des machines et appareils

Comme en témoigne le rapport annuel de la Société suisse des constructeurs de machines (VSM) récemment sorti de presse, l'industrie suisse des machines et appareils a vu à nouveau ses efforts couronnés de succès en 1970. A quelques exceptions près, les entreprises ont tourné à plein rendement, et dans certaines branches, d'importantes augmentations de capitaux ont pu être enregistrées. Les exportations de machines et appareils ont augmenté de 14,2 % et atteint 7,8 milliards de fr. ce qui représente plus d'un tiers de l'ensemble des exportations suisses. Dans ce secteur, et grâce aux nouvelles commandes, le travail ne manquera pas dans un proche avenir. La réserve moyenne de travail s'élève à 9,6 mois.

la politique commerciale et conjoncturelle. « Dans les temps à venir, la rationalisation de la fabrication » poursuit le rapport de la VSM, « ne va certes pas perdre la grande importance qu'elle revêt aujourd'hui ». Le rapide développement de la technique de commande et de réglage permet d'espérer que tôt ou tard, les travaux encore exécutés manuellement pourront être partiellement ou totalement automatisés. Avec les dépenses croissantes entraînées par la modernisation des postes de travail, la mise à disposition des moyens nécessaires constituera un problème toujours plus complexe. Ce n'est là qu'une des raisons qui militeront à l'avenir en faveur de la collaboration des entreprises. La répartition du travail, déjà réalisée et encore réalisable à cet égard, a certainement un effet favorable sur la productivité. Enfin, la question de la fusion des maisons reste dans certains cas au premier plan. Surtout là où la formation de grands groupes d'entreprises étrangères modifie sensiblement les conditions du marché lorsque l'étranger prendra à l'avenir une importance croissante. Le processus d'orientation est déjà en marche, et il s'accélérera probablement encore en 1971. (ATS)

En dépit de cette image réjouissante, les entreprises continuent d'être aux prises avec des difficultés qui n'ont rien perdu de leur importance. Le problème le plus aigu reste celui du personnel. Il s'y ajoute une concurrence acharnée sur les marchés intérieur et extérieur

PERSPECTIVES

« Les perspectives pour 1971 sont estimées favorables pour la majorité des industries suisses des machines et appareils » affirme le rapport.

Conjointement à la réévaluation du franc suisse, le fait d'être conscient « que les contraintes qui ont pesé sur elle jusqu'ici ne diminuent pas » revêt un caractère d'une actualité particulière. Les problèmes les plus importants que rencontre la VSM sont la pénurie chronique de personnel et la répercussion des taux de renchérissement élevés sur la compétitivité et les incertitudes de

Evolution des prix des matières premières

Première quinzaine de juin 1971

Groupes	Marchandises	Tendance	Remarques
Denrées alimentaires, tabac	Café	Baisse	Réserve de la part des acheteurs. Les pays producteurs ne vendent pas. Offre de qualités inférieures. Achats réduits. Forte concurrence pour le riz US. Les tabacs de Sumatra sont recherchés.
	Cacao	Hausse	
	Thé	Baisse	
	Sucre	Baisse	
	Riz	Baisse	
Textiles	Coton	Baisse	Transactions réduites. La saison touche à sa fin. Marché calme. Demande peu animée.
	Laine	Inchangé	
	Jute	Baisse	
	Soie	Baisse	
	Métaux précieux	Or	
Argent		Inchangé	
Platine		Inchangé	
Palladium		Inchangé	
Autres métaux		Cuivre	Hausse
	Etain	Baisse	
	Plomb	Hausse	
	Zinc	Hausse	
	Oligéagineux	Huile de soja	Hausse
Huile de palme		Inchangé	
Huile de coco		Hausse	
Huile d'arachide		Inchangé	
Divers		Uranium	Inchangé
	Bois	Baisse	
	Caoutchouc	Baisse	

Union de Banques Suisses, Zurich

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL

	18 juin	21 juin
Banque nationale	535.-	530.-
Crédit foncier neuchâtel	690.-	700.-
La Neuchâteloise as. g.	1425.-	1425.-
Gardy	150.-	150.-
Cortaillod	4500.-	4500.-
Cossonay	2250.-	2250.-
Chaux et ciments	570.-	570.-
Dubied	1750.-	1750.-
Ciment Portland	3275.-	3200.-
Interfood port.	5550.-	5600.-
Interfood	490.-	1075.-
Tramways Neuchâtel	490.-	490.-
Navigation Ntel priv.	65.-	65.-
Girard - Perregaux	900.-	900.-
Paillard port.	425.-	420.-
Paillard nom.	120.-	115.-

LAUSANNE

	18 juin	21 juin
Banque cant. vaudoise	1070.-	1040.-
Crédit foncier vaudois	790.-	790.-
Innovation	355.-	340.-
Romande d'électricité	470.-	475.-
Ateliers constr. Vevey	540.-	540.-
La Suisse-Vie ass.	2600.-	2600.-
Zyma	3150.-	3200.-

GENÈVE

	18 juin	21 juin
Grand Passage	490.-	480.-
Charmilles port.	1180.-	1180.-
Charmilles nom.	220.-	220.-
Physique port.	510.-	510.-
Physique nom.	435.-	432.-
AKZO	96.50	95.50
Philips	52.25	51.50
Royal Dutch	176.50	172.-
Monte-Edison	4.70	4.75
Olivetto priv.	16.25	15.30
Allumettes B	88.-	89.-
S.K.F.B.	290.-	298.-

BALE

	18 juin	21 juin
Pirelli internat.	212.-	214.-
Baloise-Holding	181.-	180.-
Ciba - Geigy port.	2475.-	2470.-
Ciba - Geigy nom.	1650.-	1600.-
Ciba - Geigy bon.	2170.-	2175.-
Sandoz	4120.-	4100.-
Hoffmann-L. R. 1/10	19000.-	17475.-

ZURICH

	18 juin	21 juin
Swissair nom.	562.-	658.-
Swissair port.	660.-	560.-
Union banques suisses	3880.-	3850.-
Société banque suisse	3440.-	3420.-
Crédit suisse	3410.-	3375.-
Bque hyp. com. port.	1200.-	1100.-
Bque hyp. com. nom.	1100.-	1200.-
Banque pop. suisse	1180.-	1200.-
Bally	2030.-	1160.-
Electro Watt	2470.-	2485.-
Motor Columbus	1465.-	1470.-
Italo-Suisse	259.-	258.-
Réassurances Zurich	1905.-	1925.-
Winterthour ass. nom.	915.-	905.-
Zurich ass.	4240.-	4200.-
Alu. Suisse port.	2520.-	2500.-
Alu. Suisse nom.	1160.-	1150.-
Brown Boveri	1400.-	1355.-
Saurer	1530.-	1530.-
Fischer	1265.-	1240.-
Landis & Gyr	1595.-	1595.-
Lanza	2080.-	2060.-
Nestlé port.	3050.-	3045.-
Nestlé nom.	1825.-	1790.-
Sulzer	3025.-	3020.-
Oursina port.	1485.-	1465.-
Oursina nom.	1485.-	1465.-
Alcan	90.75	89.25
Am. Tel. & Tel.	183.50	181.50
Canadian Pacific	264.-	261.-
Du Pont	578.-	572.-
Eastman Kodak	333.-	327.-
Ford Motor	247.50	245.-
General Electric	246.50	242.-
General Motors	335.-	328.-
I. B. M.	1318.-	1293.-
International Nickel	154.50	152.50
Kennecott	137.-	136.50
Litton	127.50	123.-
Std Oil New-Jersey	319.-	311.-

PARIS

	18 juin	21 juin
Air liquide	409.-	405.-
Aquitaine	635.-	636.-
Cim. Lafarge	223.-	220.10
Citroën	90.60	90.10
Fin. Paris Bas	246.-	244.-
Fr. des Pétr.	230.-	235.-
L'Oréal	1918.-	1911.-
Machines Bull	93.30	92.50
Michelin	1338.-	1350.-
Péchiney	162.10	164.-
Perrier	274.90	277.70
Peugeot	258.50	261.30
Rhône - Poulenc	205.50	210.-
Saint - Gobain	143.30	143.30

LONDRES

	18 juin	21 juin
Anglo American	337.50	325.-
Brit. & Am. Tobacco	322.50	318.50
Brit. Petroleum	619.50	607.-
De Beers	232.-	226.-
Electr. & Musical	160.-	156.-
Imp. Chemical	289.-	285.50
Imp. Tobacco	84.50	84.-
Rio Tinto	252.-	246.-
Roan C.M.	248.50	248.50
Shell Transp.	418.-	406.-
Western Ind.	851.50	852.50
Zam. Anglo-Ad.	230.-	232.-

FRANCFORT

	18 juin	21 juin
A.E.G.	160.50	159.20
Audi NSU	152.-	152.50
Bad. Anilin	136.10	134.50
B.M.W.	215.-	206.-
Daimler	373.-	368.-
Deutsche Bank	266.-	263.-
Dresdner Bank	130.30	128.50
Farben. Bayer	156.-	154.-
Höchst. Farben	370.-	370.-
Karstadt	263.-	262.-
Kaufhof	270.-	262.-
Mannesmann	154.80	154.10
Siemens	204.20	202.30
Volkswagen	174.-	172.-

NEW-YORK

	18 juin	21 juin
Allied Chemical	31-5/8	30-5/8
Allumin. Americ.	59-5/8	59-3/4
Am. Smelting	24-1/8	24-1/8
Am. Tel. & Tel.	44-5/8	44-3/4
Anacosta	19-3/4	19-1/4
Boeing	61-3/8	60-5/8
Bristol & Myers	125-7/8	126-1/4
Burroughs	70	69-5/8
Canadian Pacific	70	68-1/8
Caterp. Tractor	49-1/2	48-5/8
Chrysler	27-1/8	26-3/4
Coca-Cola	non quoté	100-3/4
Colgate Palmolive	46-1/2	46-1/8
Control Data	56-1/8	55-1/2
C.P.C. int.	34-1/2	34-5/8
Dow Chemical	99-1/8	98
Du Pont	140-1/4	135-1/2
Eastman Kodak	80-1/2	80-1/8
Ford Motors	60-1/4	60-1/8
General Electric	159-1/2	158-1/8
General Foods	37-1/2	37
General Motors	80-3/8	79-1/4
Gillette	44-1/8	43
Goodyear	32-1/2	32
Gulf Oil	31-7/8	30-5/8
I.B.M.	315-1/2	314
Int. Nickel	37	36-7/8

La tendance

NEW-YORK (AP). — La Bourse a encore perdu du terrain lundi dans un marché modérément actif sur lequel ont pesé les hausses de taux d'intérêts et les statistiques défavorables du mois de mai.

Billets de banque étrangers

Cours du lundi 21 juin 1971

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.75	10.15
U.S.A. (1 \$)	4.03	4.12
Canada (1 \$ can.)	3.95	4.10
Allemagne (100 DM)	115.-	118.-
Autriche (100 sch.)	16.20	16.60
Belgique (100 fr.)	8.10	8.50
Espagne (100 ptas)	5.75	6.05
France (100 fr.)	53.-	57.-
Danemark (100 cr. d.)	113.-	116.-
Hollande (100 fl.)	63.-	66.-
Norvège (100 cr. n.)	56.-	60.-
Suède (100 cr. s.)	77.-	81.-

Pièces d'or

	Achat	Vente
Suisse (20 fr.)	45.50	49.50
France (20 fr.)	43.-	47.-
Angleterre (1 £)	40.-	44.-
U.S.A. (20 \$)	250.-	270.-
Lingots (1 kg)	5230.-	5310.-

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

La Société générale pour l'industrie en 1970 :

Au cours de 1970, l'activité de la Société générale pour l'industrie s'est maintenue de façon satisfaisante.

En Suisse, l'aménagement des sources d'énergie hydraulique utilisable économiquement tire à sa fin. La SGI a été conduite à mettre en valeur à l'étranger son expérience dans ce domaine et à rechercher une plus grande diversification de ses prestations techniques.

La SGI a convenu avec la société « holding » « Prospective Engineering Gestion » (PEG) que, dès le 1er janvier 1971, elle serait transformée en société d'exploitation jouissant d'une complète autonomie dans la gestion de son bureau d'ingénieurs-conseils spécialisé dans le domaine des cimenteries et possédant son propre personnel. La SGI reste actionnaire de PEG dans les mêmes conditions que précédemment.

A fin 1970, la SGI a pris l'initiative de fonder l'Office de Petroplanning, conçu et créé dans le but d'offrir aux milieux intéressés un lieu de rencontre où règne l'impartialité nécessaire à la conception et à l'étude de problèmes économiques et industriels du domaine pétrolier. Cet Office dispose en outre d'un centre de documentation spécialisée et développe un service de consultants.

Dans le secteur touristique, l'Union Financière de Tourisme (UFTI), a fondé en octobre 1969, avec la SGI, l'Expansion Touristique S.A. (ETS), domiciliée à Luxembourg. Au cours de l'année 1970, cette société a repris des actions de la SAVA jusqu'à concurrence de 96,4 % du capital social, SGI ayant cédé elle-même pour 2 millions de fr. d'actions SAVA qu'elle avait souscrites en 1969, en échange d'actions ETS pour un même montant de 2 millions de francs.

L'assemblée générale ordinaire de la SGI se déroulera le 25 juin courant. (CPS)

Une étude de l'OCDE. Choix difficiles pour l'économie des U.S.A.

Paris. — « L'économie des Etats-Unis traverse en ce moment une phase qui met aux prises ses dirigeants avec des incertitudes multiples et les place devant des choix difficiles », déclarent les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), dans leur étude annuelle sur la situation économique des Etats-Unis.

« Les décisions qui seront prises au sujet de la politique économique des Etats-Unis, ajoutent-ils, seront lourdes de conséquences, non seulement pour la santé de l'économie nationale, mais aussi pour l'économie mondiale ».

Pour l'OCDE, « l'inflation reste forte aux Etats-Unis, et la position de la balance des paiements n'est toujours pas satisfaisante », mais « ce qui importe en fait, pour l'organisation, c'est que les progrès de la lutte contre l'inflation se poursuivent ». « La position de la balance des paiements, déclarent les experts de l'organisation, doit être renforcée. Il devrait être possible, grâce à une politique monétaire prudente, de maintenir cette année le déficit de la balance des règlements officiels dans les limites acceptables. » Toutefois, disent-ils, « Il importe de renforcer considérablement l'excédent de la balance des opérations courantes dont le montant actuel est faible par rapport au volume normal et de stabiliser les sorties de capitaux ».

« Le nécessaire renforcement de la position de la balance des paiements, concluent les experts de l'OCDE, exigera une coopération active des Etats-Unis et des autres grands pays commerçants ». (ATS-AFP)

● Pour la première fois l'an dernier la Grande-Bretagne a exporté davantage vers la CEE que vers le Commonwealth. En 1970, les ventes de la Grande-Bretagne au Marché commun ont augmenté de 15 %. L'Europe occidentale dans son ensemble a absorbé 41 % des exportations anglaises, contre 28 % pour la zone sterling.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre

MOBILHOME

Lythou modèle Golden Beachcomber, au camping des Trois-Lacs, à Sugiez, sur parcelle complètement aménagée.
Location de la parcelle payée jusqu'à avril 1972. Caravane rattachée aux égouts, à l'eau à l'électricité. Auvent, cuisine avec frigo, réchaud, chauffage avec ventilation, W.-C. séparés.
Literie et rideaux de 1re qualité. Meublée + TV.
Prix de vente : 22.000 francs.
Tél. 33 52 81.

Chrysler-Valiant, sport coupé

1971 27 CV, direction assistée et servo-frein, automatique, sièges individuels devant, argent, intérieur rouge. Voiture de démonstration 6500 km.

Dodge-Dart, VIP

1971. 27 CV, automatique, direction assistée et servo-frein, glaces teintées, dispositif de climatisation, radio, nombreux accessoires. Voiture de direction 7000 km.

Chrysler-Valiant Signet

1970, 14 CV, automatique, beige, intérieur vert, état de neuf.
Toutes ces voitures avec garantie de fabrication.
Possibilités d'échange et de financement à conditions avantageuses.

BIENNE
Tél. (032) 3 57 51.
(interne 71).

OCCASIONS

VACANCES 1971

OCCASIONS

				Acompte
Opel Kadett	1964	95.000 km	985.—	
VW 1300	1966	74.000 km	1095.—	
NSU Prinz 4	1967	33.000 km	1195.—	
Fiat 850	1966	46.000 km	1210.—	
Opel Kadett	1967	70.000 km	1325.—	
Cortina 1200	1966	44.000 km	1435.—	
Simca 1000 GLS	1965	66.000 km	1460.—	
Cortina 1200	1966	72.000 km	1540.—	
VW 1500	1965	82.000 km	1575.—	
Cortina 1200	1967	40.000 km	1910.—	

Expertisées — Très bon état
Facilités de paiement avec crédit GMAC

GARAGE DU ROG
INDUSTRIE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 33114

GARAGE DU ROG
INDUSTRIE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 33114

A vendre une voiture

Dodge

« Lancer » modèle 1962, 2000 fr. S'adresser à M. Fabien Prêtre 2, ch. de la Suche, Cressier (NE), de 18 à 20 heures.

Occasions expertisées

Opel 1700, 4 portes Fr. 3900.—
Vauxhall, 1968, Fr. 4900.—
Fiat 1100, 1962 Fr. 950.—
VW 1300, Fr. 3400.—
Simca 1000, 1964 Fr. 1900.—
Taurus 17 M Fr. 2900.—
Mercedes 220 SE, moteur refait Fr. 5800.—

Facilités de paiement.

Auto-Marché Cornaux.
Tél. (038) 47 16 12.

A vendre

Cabriololet

Alfa Romeo, 1600, 5 vitesses, rouge, carrosserie Duetto, 6800 fr.

Matra

1969, jaune 30.000 km, 10.800 fr.

Facilités de paiement.

Auto-Marché Cornaux.
Tél. (038) 47 16 12.

Pour cause de décès, à vendre, **Taurus 1971**

1300, rouge intérieur noir, roulé 1000 km, encore sous garantie ; fort rabais. Tél. 24 70 62, heures des repas.

A vendre

glisseur

acajou, 4 places, avec moteur 25 CV, bache neuve, matériel complet, d'expertise, le tout à l'état de neuf. Bas prix. Tél. 31 42 80, dès 19 heures.

A vendre

Ford Cortina GT

modèle 1966, beige, en bon état, bas prix. Garage du Val-de-Ruz. Tél. (038) 36 15 16.

A vendre

Florett Sport

rouge, 5 vitesses, 5000 km. Etat impeccable. Tél. 31 61 07, dès 18 heures.

A vendre

Renault 4 L

34.000 km, 3650 fr. Tél. 31 27 91.

J'achète voitures modèles récents. Tél. (038) 47 16 12.

A VENDRE

CAMION BEDFORD

- charge utile 5 tonnes
- Diesel 24/100 CV
- modèle 1965, 125.000 km
- pont fixe bâché, 5 m
- équipement complet pour la remorque
- tachygraphe Zénith
- très bon état général

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
MIGROS NEUCHÂTEL
Tél. (038) 33 31 41, interne 295

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Demandes d'emplois

CHASSEUSE de pierres avec réglage de machines, pour travail à domicile ou autres travaux d'horlogerie. Adresser offres écrites à FB 1439 au bureau du journal.

VENDEUSE

cherche place stable dans boulangerie ou confiserie, pour le 1er ou le 15 août. Adresser offres écrites à GC 1440 au bureau du journal.

JEUNE FILLE, Suisse allemande, 15 1/2 ans cherche place pour garder les enfants dans famille ou home d'enfants pendant les vacances d'été : 12 juillet - 7 août. Adresser offres à Mme H. Traber, Gferchstrasse 3, 8603 Schwerzenbach (ZH).

COMPTABLE exécuterait tous travaux de comptabilité (gérance, etc). Offres à case postale 705, 2001 Neuchâtel.

DAME, 50 ans, cherche travail à domicile. Tél. 25 60 52.

MONSIEUR cherche travail pour 3 semaines. Tél. 24 20 36.

ETUDIANT EN MEDECINE cherche travail pour le mois de juillet. Tél. 25 30 32, heures des repas.

SUISSESE ALLEMANDE, 18 ans, normalienne, cherche place dans famille avec enfants pour 3 semaines, comme aide de ménage, sans rétribution dès le 8 juillet. Tél. (038) 24 02 96.

JEUNE FILLE, 16 ans, Suisse allemande, cherche place dans une famille pour s'occuper des enfants. Mois d'août. Tél. (062) 51 56 92.

Offres d'emplois

LEÇONS DE FRANÇAIS pour une personne suisse allemande, libre tous les après-midi et soir dès 20 heures. Tél. 25 15 74 (le matin de 7 h à 11 heures).

A vendre

4 CHAISSES ; 1 bureau d'écolier ; 1 cage à oiseau. Tél. 24 22 32.

POUSSETTE. Tél. 24 45 48.

CAUSE DEMENAGEMENT : table salle à manger, 6 chaises, style moderne, maximum 300 fr. ; buffet de service, moderne, maximum 500 fr. ; petit buffet, maximum 200 francs ; radio, maximum 50 fr. Tél. 31 39 12 (repas).

CUISINIÈRE électrique 4 plaques, marque Siemens, très peu utilisée. Tél. 51 13 77.

VIOLON bon état. Tél. 31 42 68.

OCCASION UNIQUE : un enregistreur à cassettes Hitachi (réseau et batteries) + micro, ainsi qu'un pick-up portatif Teppaz. Le tout à l'état de marche, cédé à 120 fr. Tél. (038) 51 28 43.

COFFRE-FORT 65 x 50 x 50. Rue Haute 6, 1er étage, Colombier, heures de bureau.

PETITE CHATTE siamoise du printemps, affectueuse et très propre. Tél. (038) 53 17 29 après 18 heures.

1 **CUISINIÈRE** électrique ; 1 cuisinière à gaz ; 2 pneus neige 700 x 14, en bon état. Tél. 33 39 92, dès 17 heures.

POUSSETTE 150 fr., avec matelas, etc. Téléphone (038) 31 75 26.

Demandes à louer

APPARTEMENT 5 PIÈCES, confort ou mi-confort, région Peseux - Neuchâtel - la Coudre - Saint-Blaise, pour septembre ou à convenir. Adresser offres écrites à DZ 1437 au bureau du journal ou tél. (021) 86 66 31 heures des repas.

TENTE CARREE, 3 places, est cherchée du 22 juillet au 8 août. Tél. 31 35 01.

RECOMPENSE 250 fr. à qui procure appartement 3 ou 4 pièces, confort, à Neuchâtel, à couple avec un enfant. Tél. 25 42 45, heures des repas.

PERSONNE SOLVABLE cherche appartement de 2 pièces ou studio à l'est de la ville, si possible. Adresser offres écrites à 226-850 au bureau du journal.

APPARTEMENT 3 PIÈCES, modeste, sans confort, Neuchâtel ou environs. Téléphone 51 22 86.

ON DESIRE APPARTEMENT 3 pièces, haut du village d'Hauterive ou la Coudre. Adresser offres écrites à JD 1424 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 3 OU 3 1/2 PIÈCES, région Neuchâtel - Serrières. Confort ou mi-confort. Ecrire sous chiffres TL 1414

A louer

BELLE CHAMBRE, part à la cuisine, prix modéré, pour dame ou demoiselle, ouest de la ville ; arrêt du trolleybus à proximité. Tél. 25 57 25.

BELLE CHAMBRE meublée, part à la salle de bains, à employé sérieux, 150 fr. Téléphone 24 15 71.

APPARTEMENT 3 1/2 pièces, tout confort, immédiatement, quartier Monruz. Téléphone 24 22 17.

CHAMBRE indépendante à messieurs seulement, dès le 1er juillet, quartier Saars. Téléphone 24 58 56 ou 25 92 92.

COSTA-BRAVA (Rosas) pour juillet, villa pour 6 ou 7 personnes, 20.000 pesetas. Tout confort, calme, vue sur la mer. Pour renseignements : tél. (038) 25 76 42 aux repas.

2 **PIÈCES**, confort, aux environs de Neuchâtel. Tél. 25 92 46, le soir dès 19 heures.

BOUDRY, CHAMBRE INDEPENDANTE MEUBLEE, avec W.-C., libre le 24 juin. Tél. 41 20 54.

A ECHANGER APPARTEMENT de 3 pièces, tout confort, balcon, quartier ouest, contre 3 pièces quartier est. Adresser offres écrites à IC 1423 au bureau du journal.

CHAMBRE TOUT CONFORT, bord du lac, pour personne absente durant le week-end. Tél. 25 76 53.

Une preuve irréfutable...

Au 1er étage de notre garage



**VISITEZ
NOTRE
EXPOSITION
PERMANENTE**

En 1969 nous avons vendu 114 voitures d'occasion
En 1970 nous avons vendu 1155 voitures d'occasion
En 5 mois 1971 nous avons déjà vendu 543 voitures d'occasion

Ces chiffres ne prouvent-ils pas la qualité des véhicules « occasion » que nous vendons, ainsi que la confiance de la clientèle qui peut compter sur :

- des voitures impeccables ayant subi tous les contrôles
- des installations ultra-modernes

- une véritable garantie



- un service après-vente sérieux

UN APERÇU DE NOTRE CHOIX

OPEL Kadett Coupé	1966		
FIAT 124 Coupé	1968	41.000 km	5 vitesses
RENAULT 4 L	1968	32.000 km	
PEUGEOT 204	1969	12.000 km	
FULVIA Coupé	1969	21.000 km	
FULVIA Berline	1969	32.000 km	
FULVIA Berline	1970	25.000 km	
CORTINA GT	1970	27.000 km	

VOLVO 122 S	1965	grise, prix intéressant
SIMCA Coupé 1200 S	1968	22.000 km
MUSTANG V 8	1970	20.000 km
FIAT 124	1968	bordeaux
FIAT 125	1969	
AUSTIN 850 et 1000	1969	et 1970
PEUGEOT 204	1965	parfait état
PEUGEOT 204 Break	1971	3000 km

**ESSAIS SANS ENGAGEMENT
LIVRAISON RAPIDE**

**REPRISES AU PLUS HAUT PRIX DU JOUR
CRÉDIT IMMÉDIAT ET SANS COMPLICATION**

GARAGE DES TROIS ROIS

J.-P. et M. NUSSBAUMER

Neuchâtel
(038) 25 83 01

La Chaux-de-Fonds
(039) 26 81 81

Le Locle
(039) 31 24 31

Depuis **40 ANS** au service
de la clientèle du canton de Neuchâtel

CLOTURES J.-J. LUDI

Bois - Métal
Béton
Fer forgé
Neuf - Réparation
Rénovation
**CORCELLES
(NE)**
Tél. (038) 31 76 78
ou (038) 41 26 15

La bonne friture au Pavillon

Tél. 25 84 98

Apprenez maintenant à taper à

la machine à écrire

en jouant une machine à raison de Fr. 25.— par mois, chez Raymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

Rafraîchissants et toujours délicieux les

Soft-Ice

du bar à café - glacier

le club

21, fbg du Lac

Modèles

pour teintures et permanentes sont recherchés Haute qualité

Jeunesse-Coiffures

Tél 26 31 33.

L'annonce reflet vivant du marché

Je voudrais essayer la RENAULT

- R 4
- R 6
- R 8
- R 10
- R 12
- R 16 TL
- R 16 TS

- Veuillez prendre contact avec moi pour un essai gratuit et sans engagement.
- Veuillez seulement me faire parvenir votre documentation sur ce modèle.

Nom :

Adresse :

Tél. :



GARAGE DES FALAISES S.A.
AGENT OFFICIEL RENAULT

94, route des Falaises
2000 NEUCHÂTEL - Tél. 25 02 72



ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

LE JOUR LE PLUS LONG AU CONSEIL NATIONAL... M. Celio justifie la réévaluation et lance un véritable appel au pays

De notre correspondant de Berne par Interim :

Le conseiller fédéral Celio a pu répondre avant le dîner sur les deux objets pour lesquels il était sollicité, hier au Conseil national. Le conseiller fédéral Brugger, lui, dut attendre la séance de nuit pour le faire sur l'arrêté concernant la construction.

Après avoir entendu encore quelques orateurs. Le socialiste Hubacher est sceptique quant aux chances de succès des mesures actuelles. Il s'en prend à la majorité du Conseil qui, naguère, avait refusé l'instrumentarium pour la Banque nationale.

Le socialiste genevois Chavannes admet, qu'en termes d'économie libérale, la réévaluation était inéluctable. Il met en garde contre des abus qui empêcheraient les baisses des prix à l'importation de se répercuter jusqu'au consommateur. Il met en doute les chiffres officiels concernant l'accroissement des coûts dans la construction.

Son expérience genevoise lui permet d'affirmer qu'il y a des hausses de coûts bien plus farineuses que ce qui est constaté dans les statistiques officielles, à Berne. Jusqu'à 40 % de hausse par an.

Le démocrate-chrétien valaisais Tissières, lui, regrette que l'on n'ait pas réévalué plus tôt. Il se demande si le secret a été suffisamment gardé et si des suites, quant à une prochaine décision de réévaluation, n'ont pas facilité la spéculation. Il demande aussi des éclaircissements sur le régime comptable du prix de la réévaluation, entre la Confédération et les cantons.

Patron de Verberier, le conseiller national Tissières vient cependant dire que, pour le tourisme, une réévaluation est préférable à une inflation rendant, en permanence, nos prix instables et minant ainsi notre faculté d'être compétitifs.

Un dernier orateur, prestigieux, vient donner son plein appui au Conseil fédéral. C'est le socialiste Max Weber, lui-même ancien ministre des finances, parti jadis en claquant la porte parce que son régime financier avait échoué.

M. CELIO JUSTIFIE LA RÉÉVALUATION

Ce n'est pas notre grand argentier actuel qui parlera jamais en claquant la porte. Il aborde le débat en émaillant son discours de plaisanteries qui détendent l'atmosphère. Toutefois, il souligne avec force certains points.

● Il est faux de dire que les pays voisins, bénéficiant de plus d'armes pour agir sont dans le même pétrin que la Suisse. Les dernières hausses du coût de la vie chez nous (7 %) sont supérieures à ce qui se produit aujourd'hui à l'étranger.

En outre, il faut se demander ce qui serait arrivé, ailleurs, si les gouvernements n'avaient pas agi comme ils l'ont fait.

● Notre taux actuel de richesses atteint véritablement la cote d'alerte. Lorsque ce taux dépasse les intérêts de l'épargne courante, les taux d'intérêts augmentent pour retenir cette épargne, et la spirale s'accélère de plus belle.

● Il est évident que l'Etat doit intervenir lorsqu'on en est à une telle situation.

● Le Conseil fédéral a choisi la solution du taux de change fixe : la réévaluation.

tion franche et nette. Avec un régime de change flottant, l'économie cherche à se parer contre les incertitudes en se réservant des marges de bénéfice plus grandes. Cela contribue au dérèglement inflationniste. En outre, il y a une insécurité générale dans les échanges commerciaux qui mine véritablement l'économie. La preuve : l'économie allemande ne peut plus supporter ce taux de change flottant. Bonn va devoir fixer la parité à l'équivalent d'une réévaluation de 5 %.

● Aurait-on dû agir avant ? Non, dit M. Celio. Il n'était pas normal de réévaluer à des fins conjoncturelles, alors que l'on avait passé la première vague de rencherissement, que la situation économique internationale, au printemps, était incertaine. Ce fut au contraire le Conseil fédéral à réévaluer, c'est l'afflux massif des dollars entraînant la spéculation contre le franc suisse, elle-même entraînant l'inflation, de par le mécanisme de remboursement auquel la Banque nationale devait faire face.

● VÉRITABLE APPEL AU PAYS Et maintenant poursuit le ministre des finances. Il résume l'argumentation selon laquelle on s'est mis dans l'engrenage de la manipulation monétaire. Au contraire dit-il, nous nous sommes mis dans une situation où nous ne sommes plus des candidats à la réévaluation ce qui est propre à décourager la spéculation. Ce qu'il faut, c'est que l'on puisse agir de manière plus complète. Ce sont les fameux projets dont on parle pour contrôler les mouvements de capitaux et empêcher leur excès (réserves minimales etc...). M. Celio précise que ces projets ne sont pas destinés à entrer en action aussitôt. Il s'agit de mettre à la disposition de la Banque nationale un certain dispositif qui sera en place, prêt à fonctionner. Ce n'est pas encore un véritable projet d'instrumentarium auquel le Conseil fédéral semble renoncer pour le moment.

● LA RÉÉVALUATION SEULE NE SUFFIT PAS Aurait-on dû réévaluer plus ? Oui théoriquement, dit M. Celio, mais alors l'industrie d'exportation en aurait pâti dangereusement.

● Répondant au communiste Muret, le grand argentier fait remarquer que l'inflation ne mine pas les salariés au premier chef, dont les salaires s'adaptent, mais les petits épargnants, petits rentiers de l'AVS, agriculteurs et autres petits commerçants.

● La réévaluation seule ne suffit pas. Il lui faut ses mesures accompagnatrices dont l'arrêté sur la construction est la plus importante. L'arrêté permettant à la Banque nationale de faire des opérations de change à terme sur les devises, dans le sens d'un effort de régulation, doit aussi être accepté, souligne M. Celio.

Il conclut en disant que, véritablement, le taux d'inflation a pris des proportions qui mettent en péril tout notre édifice économique. On en est au point, où l'on doit enrayer la tendance par un effort d'envergure nationale. Dans le monde de l'économie, beaucoup ont commencé à le comprendre, dit notre ministre des finances, c'est par un véritable appel au pays qu'il conclut afin que la réévaluation, l'arrêté sur la construction et les mesures qui pourront les compléter soient des opérations réussies. Stopper l'inflation : on ne le pourra pas. Mais on peut espérer la réduire à des proportions plus raisonnables, quant à la Confédération, elle s'astreindra, promet M. Celio, à l'établissement d'un budget 1972 qui sera conjoncturel et, par là même, fera grincer bien des dents. Sera-ce la guerre ouverte aux subventions abusives ?

Le rapport sur la réévaluation ne donnait pas lieu à un vote. Après que la proposition des indépendants de non-entrée en matière sur l'arrêté concernant la Banque nationale eut été écartée, la proposition de renvoi au Conseil fédéral d'une minorité socialiste également (les deux opposants protestaient donc contre un effort jugé insuffisant) et que la proposition de M. Schwarzenbach de renvoi sans précision de mandat ait été balayée (M. Schwarzenbach étant alors absent il ne put même pas apporter une unique voix en sa faveur) les deux objets dont M. Celio était responsable furent liquidés.

GENÈVE

Tour d'horizon sur les grands problèmes du moment Rencontre entre M. Moro et M. Graber à Genève

GENÈVE (ATS). — A l'occasion d'un entretien de trois heures, lundi, à Genève, les ministres des affaires étrangères de Suisse et d'Italie, MM. Pierre Graber et Aldo Moro « ont notamment passé en revue l'état actuel de l'intégration européenne ainsi que les derniers développements d'ordre politique sur notre continent », déclare un communiqué commun, publié à l'issue de cette rencontre.

Sur le plan bilatéral, une attention toute particulière a été consacrée à l'examen des problèmes posés sur le plan humain, social et économique, par la présence de nombreux ressortissants italiens en Suisse, indique le communiqué, ajoutant que MM. Moro et Graber « ont constaté que leurs gouvernements souhaitaient qu'une solution satisfaisante pour les deux parties soit trouvée à ces problèmes dans les meilleurs délais possibles ». « Il a été convenu à cet effet, précise le communiqué, que les négociations au sein de la commission mixte italo-suisse seront reprises dans un avenir prochain, à une date et selon des modalités qui seront fixées ultérieurement ».

ACUCNE DECISION

A l'issue de l'entretien, agrémenté d'un déjeuner, et qui s'est déroulé dans la demeure de l'ambassadeur Jean Humbert, représentant de notre pays auprès des organisations internationales à Genève, M. Aldo Moro a déclaré que si aucune décision n'avait été prise, et ne devait d'ailleurs être prise, au cours de la rencontre, celle-ci avait permis aux deux parties d'expliquer leurs problèmes, aussi bien au niveau bilatéral qu'international, dans le climat de « relations très amicales » établies entre la Suisse et l'Italie.

VAUD

La « Fête de Lausanne » annulée à la suite de récentes manifestations

De notre correspondant : La quatrième « Fête de Lausanne » était prévue cette année pour les 3 et 4 juillet prochains. Après le succès des années précédentes, on se réjouissait de s'y retrouver.

Cette année, malheureusement, il n'en va pas de même à la suite d'événements qui ont été rappelés. L'atmosphère est déjà tendue, chargée d'interrogations. Si la majorité, sans doute, des personnes, jeunes et moins jeunes, qui ont participé aux manifestations de ces deux derniers mois à Lausanne, ont su garder un calme relatif dans des occasions dangereuses, une minorité bien décidée à exploiter le moindre incident pour semer le trouble a été difficilement contrôlable. Cette minorité a été entraînée de justesse à éviter un développement grave, lors de la dernière manifestation importante, devant un cinéma. Quand viendrait-il dans une foule autrement plus considérable que celle des manifestations du comité action-cinéma, par une chaude soirée d'été, la plupart des fêtes un peu lourdes de libations ? Nul ne peut le prédire et le risque est grand de voir, dans le contexte lausannois du présent, un petit fait divers se transformer en bagarre générale, où la police — aux effectifs en ce cas insuffisants — serait vite débordée.

Ce risque, le municipal et les organisateurs de la fête l'ont mis en évidence jusqu'à vendredi. Ce jour-là, d'un commun accord, autorités et animateurs ont pris la sage décision de l'écarter en annulant la fête pour cette année. C'est ce qui a expliqué la municipalité à la presse, hier en fin de matinée, à l'hôtel de ville, en présence des représentants de la fête, M. Chevallaz, syndic, a fort bien résumé les choses tout en déplorant qu'une telle décision ait dû être prise.

VALAIS

Epuraton des eaux : valse des millions au Grand conseil

De notre correspondant : On a assisté, lundi, au Grand conseil valaisan, à une véritable valse des millions. Il est vrai que le jeu en valait la chandelle puisqu'il s'agissait de l'important problème de l'épuration des eaux.

Depuis plusieurs années, le Valais poursuit une lutte sans merci contre les eaux usées. Chaque session du parlement donne l'occasion à une ou deux communes de demander la manne nécessaire à leur réalisation.

Durant la seule journée de lundi en un temps record — une heure et demie environ — on vit les députés valaisans donner leur accord à six ou sept projets dont la réalisation va dépasser les trente millions de francs.

C'est ainsi que les communes de Sierre, Mollens, Montana, Saxon, Leytron, Riddes,

Tragique noyade

(c) Cela faisait quatre jours que l'on cherchait un jeune ouvrier de Lens près de Montana, M. Georgy Duvernay, 25 ans, célibataire, qui travaillait dans un immeuble de Crans et n'avait plus reparu depuis le 17 juin. On pensait qu'il s'était égaré dans la région.

Lundi, on apprit que le malheureux se trouvait dans les sous-sols de l'immeuble. Il avait glissé dans une fosse remplie d'eau et avait été dans l'impossibilité de sortir. Il a péri noyé, privé qu'il était de tout secours. Cette fosse contenait plus de 2 m d'eau. La dépouille a été conduite à la morgue de l'hôpital de Sierre.

Le Conseil fédéral et le rapport de la commission exécutive de la CEE

BERNE (ATS). — A l'issue de sa séance de lundi, le Conseil fédéral a publié une prise de position au sujet du rapport de la commission des communautés européennes concernant les relations avec les Etats de l'AELE qui n'ont pas demandé à devenir membres à part entière. Voici le texte de cette déclaration :

« Le Conseil fédéral salue le fait qu'à la suite des pourparlers exploratoires menés durant les derniers mois, la commission des communautés européennes ait fait parvenir au Conseil des ministres un rapport concernant les relations avec les Etats de l'AELE qui n'ont pas demandé à devenir membres à part entière. Il espère qu'ainsi le respect de l'horaire sera facilité qui devra assurer l'entrée en vigueur simultanée des accords respectifs et de l'élargissement des communautés européennes.

Le rapport de la commission est adressé aux gouvernements des Etats des communautés européennes à qui il revient de prendre position.

LES PRODUITS INDUSTRIELS

Il ressort de la déclaration que le Conseil fédéral a faite le 10 novembre 1970 à Bruxelles que la proposition de la commission tendant à l'établissement réciproque de la libre circulation des produits industriels représenterait une base utile pour le règlement des relations de la Suisse avec la C.E.E.

La solution prévue ne soulèverait pas de difficultés institutionnelles, correspondrait aux règles du G.A.T.T. et ne toucherait pas l'autonomie indispensable à la Suisse

J.E.

pour des motifs politiques de neutralité lors du règlement des relations extérieures avec des Etats tiers.

Ainsi que la Suisse l'a affirmé dans sa déclaration, elle aurait l'intention de conclure un accord équilibré quant aux intérêts en cause, lequel assurerait des conditions de concurrence non faussées et créerait ainsi une base contractuelle à longue échéance.

UNE COLLABORATION ECONOMIQUE

De plus, en regard au grand nombre et à l'importance de ses relations avec les Etats de la C.E.E., ainsi que l'interdépendance économique croissante, la Suisse a proposé un accord large qui, outre la réglementation de la circulation des marchandises, formerait également la base d'une collaboration économique plus étroite dans d'autres domaines.

Le Conseil fédéral maintient cette conception qui n'exclut pas une procédure par étapes, au cas où cela est nécessaire, afin d'obtenir une entrée en vigueur simultanée de la suppression des barrières douanières et de l'élargissement de la C.E.E. Un accord limité, tout d'abord dans son contenu devrait cependant être susceptible d'être développé ultérieurement.

SUITE La Suisse et la CEE

Certes, M. Brugger prend soin de ne pas donner l'image d'un ministre qui réclame de ses interlocuteurs le beurre et l'argent du beurre : on sait que c'est la critique qui nous est souvent adressée à l'étranger. Les récentes réactions émanant du patronat français en témoignent. Il admet donc, et déclare comprendre, que la communauté n'entende pas alourdir l'organisation de son propre mécanisme, déjà difficile à mettre en place avec l'élargissement aux pays candidats.

EGALITE DES DROITS

La Suisse ne demande donc pas de droit à être un interlocuteur permanent, en tous domaines. Ce qu'elle désire, c'est que l'accord envisagé sur les produits industriels soit considéré comme une base de départ, laissant les portes nettement ouvertes à des négociations ultérieures, et qu'au fur et à mesure qu'on ira plus loin, la participation de la Suisse aux discussions y corresponde, graduellement. Il ne s'agit donc pas d'une position réclamant des droits sans contreparties.

Les « exigences » de la commission du Marché commun à l'égard de la Suisse

Le document de la commission exécutive de la CEE soulevé, comme nous le disons en première page, les problèmes de l'industrie horlogère, de la main-d'œuvre étrangère et des transports. Nous publions ci-après les extraits les plus caractéristiques du rapport de la commission se rapportant à ces différents sujets.

Concernant l'industrie horlogère, la commission écrit notamment : « Si l'industrie horlogère helvétique, fortement cartellisée et qui occupe indéniablement une position dominante par rapport à celle de la communauté ne prenait pas rapidement les dispositions appropriées... on ne pourra pas éviter l'instauration des mesures de sauvegarde prévues par l'accord dès l'entrée en vigueur de celui-ci. »

GARANTIES ET ASSURANCES

Pour ce qui a trait à la politique des transports le document de Bruxelles précise quels sont les objectifs à atteindre par la communauté :

- 1) L'octroi de garanties de manière à éviter toutes discriminations en fonction de la nationalité des transporteurs ou selon la provenance ou la destination des marchandises transportées.
- 2) L'assurance que les prix et conditions de transport pour le transit ne comportent pas d'écarts par rapport aux prix et conditions du trafic national non justifiés par une différence entre les coûts des transports.

La commission souhaite également en matière de transport, que les négociations avec la Suisse sur la navigation rhénane soient « conduites et achevées parallèlement à l'accord de libre-échange. »

Le dernier point intéresse la main-d'œuvre étrangère. En raison du nombre élevé de travailleurs étrangers en Suisse, nous croyons devoir oublier cette partie du

rapport de la manière la plus complète possible.

La loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers prescrit que l'octroi des autorisations de séjour doit tenir compte des intérêts moraux, économiques, sociaux et démographiques du pays. En outre, le refus d'admission, le non-renouvellement et la révocation d'autorisations sont utilisés en Suisse comme moyens de sélection professionnelle ou de lutte contre un excès de pénétration étrangère. Quant aux autorités de police des étrangers, elles jouissent d'un large pouvoir de décision ; leurs décisions ne peuvent faire l'objet de recours qu'après d'autorités exécutives supérieures. On peut se demander dès lors si les intérêts essentiels des ressortissants des Etats membres sont suffisamment garantis...

NON-DISCRIMINATION

A l'occasion de l'accord avec la Suisse, il faudrait prévoir un régime spécifique s'inspirant du principe de la non-discrimination, dont la réalisation pourrait bénéficier d'un certain équilibre pour tenir compte de la situation de la Suisse. En particulier, il conviendrait de prévoir l'alignement du traitement des travailleurs saisonniers de tous les Etats membres de la Communauté suivant les principes de l'OIT, ce qui permettrait notamment d'éviter les inconvénients actuels en ce qui concerne le regroupement de la famille, la difficulté de reprendre un travail après la période considérée par les autorités suisses comme saisonnière, le risque à l'expiration du contrat de ne pas pouvoir bénéficier de la sécurité sociale et de l'assistance médicale en cas d'accident ou de maladie avant de reprendre un nouvel emploi, souvent au sein de la même entreprise.

LES SENTIERS BATTUS

Le réalisme milite donc pour la ligne de négociation helvétique, mais il est évident que nous devons, de notre côté, comprendre le problème qui se pose à nos partenaires et nous habituer à une situation quelque peu mouvante, sortant des sentiers traditionnels de la sérénité helvétique. Ce temps-là est révolu.

Quant à la question des travailleurs étrangers, le conseiller fédéral Brugger laisse entendre que de bonnes perspectives de négociation avec l'Italie existent : ce qui est le souhait formulé par la commission dans son rapport.

J. E.

BOMBE DE M. BRUGGER AU NATIONAL

M. Brugger avait, à la suite de M. Celio, à défendre son projet d'arrêté sur la construction. Or, il commença par annoncer solennellement que l'avant-projet d'articles constitutionnels sur la conjoncture était prêt. Ce projet devrait être soumis prochainement à la consultation et passerait le stade parlementaire dans le courant de l'année prochaine, peut-être déjà en mars 1972, ce qui est remarquable. Ce projet tente de donner à la Confédération l'obligation et le pouvoir d'intervenir sur le plan monétaire, sur le plan de la politique économique, sur le plan de l'épargne, sur le plan de la fiscalité, d'une manière extrêmement large et incisive.

M. Brugger l'a dit, alors que jusqu'à maintenant la Confédération a toujours été appelée comme le pompier lorsqu'un incendie éclate, il s'agit que désormais elle puisse assurer la stabilité de l'expansion dans la continuité. Désormais donc, si le parlement accepte d'aller aussi loin, la Confédération se verrait véritablement dotée d'un instrument moderne à tous égards lui permettant de mener une véritable politique conjoncturelle. Le conseiller fédéral Brugger fit appel à la compréhension du parlement et au-delà de lui, à la compréhension du peuple suisse afin que véritablement la Confédération puisse assumer son rôle coordonnateur (car les instruments étatiques seuls ne peuvent rien) pour promouvoir en permanence une certaine attitude qui engage la responsabilité de cha-

* Vendredi dernier, un jeune ressortissant turc, M. Turan Kirkkulac, domicilié à Sierre, roulait à vélomoteur lorsqu'il perdit l'équilibre et fit une chute. On apprenait lundi que M. Kirkkulac devait succomber à ses blessures à l'hôpital de Sierre.

* Un ressortissant turc de 27 ans, M. Mehmet Akcan, domicilié à Felsberg (GR), a été victime dimanche soir d'un accident mortel de la circulation qui s'est produit au bord du Rhin.

SUITE Aide fédérale aux universités

Le projet de révision tient compte de ces deux aspects de l'évolution actuelle, en essayant d'une part de répondre aux besoins financiers qu'exige un soutien fédéral accru dans le domaine des dépenses d'exploitation, et d'atteindre d'autre part l'un des objectifs essentiels de la politique d'éducation en évitant autant que possible l'introduction de mesures restreignant l'admission.

Loterie à numéros : la chance va par 13...

Voici la liste des gagnants du 24me tirage de la loterie à numéros :

- Treize gagnants avec 5 numéros plus le No complémentaire : 26.690 francs 10 ; 316 gagnants avec 5 numéros : 1221 fr. 40 ; 16.575 gagnants avec 4 numéros : 23 francs 30 ; 230.742 gagnants avec 3 numéros : 1 fr. 65.

Ces deux aspects sont liés, car l'octroi de subventions supplémentaires devrait en premier lieu contribuer à empêcher toute mesure de « numerus clausus ». Plusieurs dispositions de la révision tiennent compte de ce problème, mais d'autres intérêts et exigences en matière de politique universitaire ne sont pas oubliés, par exemple le règlement en partie nouveau de la cité de répartition des subventions de base, la possibilité de considérer comme investissements certaines dépenses pour la planification et les études de projet, et le renforcement du rôle incombant à la Confédération dans la planification des universités.

PLUS TARD

La révision ne concerne donc que quelques problèmes dont la solution ne souffre aucun retard. Elle constitue une mesure d'urgence propre à aider rapidement les cantons, et revêt un caractère transitoire, même avec les modifications proposées maintenant, la loi fédérale sur l'aide aux universités ne pourra pas constituer à long terme une forme adéquate de soutien financier des hautes écoles cantonales par la Confédération.

Les problèmes à long terme seront traités lors de la révision plus étendue prévue pour la fin de la première période de subventionnement, soit pour 1974.

Trop d'autorisations de vente de terrains à des personnes domiciliées à l'étranger

Des mesures plus restrictives pourraient être prises

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral vient de répondre à une petite question du conseiller national Schalcher (parti évangélique, ZH), qui craint que l'on n'applique avec trop peu de rigueur, en particulier au Tessin, le régime de l'autorisation pour

l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.

La statistique des autorisations accordées n'a pas encore été publiée pour 1970, déclare le gouvernement à ce sujet. Selon ce qui a été annoncé, le nombre des autorisations données au Tessin a fortement augmenté en 1970 par rapport à 1969. Elles ont passé, d'après les évaluations provisoires, de 600 pour 1969 à près de 900 en 1970. Ces 900 autorisations concernaient des immeubles d'une valeur totale de 134 millions de francs et d'une superficie globale d'environ 67 hectares. Elles se rapportaient surtout à des immeubles (bâti ou non) destinés au séjour personnel de l'acquéreur, dont à peu près 400 cas de propriété par étapes. En 1970, parmi les requérants qui obtinrent l'autorisation du canton du Tessin, environ 700 étaient originaires de la République fédérale d'Allemagne.

REVISIONS

L'augmentation véritablement explosive du nombre des demandes qu'il annonçait, et cela pas uniquement au Tessin, a incité le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale à réviser l'article 6 de l'arrêté fédéral instituant le régime de l'autorisation. La révision est entrée en vigueur le 1er janvier 1971.

Il n'est pas possible de savoir de manière sûre si cette révision a atteint son but. Les décisions communiquées depuis lors par le canton du Tessin s'en tenaient aux normes des nouvelles dispositions. Celles-ci admettent qu'il y a un intérêt légitime

Dangereux pyromane condamné

(c) Une affaire qui depuis plus d'une année défrayait la chronique en Valais a été jugée lundi en fin d'après-midi par le tribunal d'Hérens-Conthey.

Un pyromane d'un genre spécial a comparu devant ses juges. Depuis de longs mois, Séraphin Bornet, 25 ans, célibataire, habitant le hameau de Brignon sur territoire de la commune de Nendaz, répandait la panique dans la région. Régulièrement dans la nuit de vendredi à samedi alors qu'il rentrait chez lui, l'envie lui prenait de mettre le feu quelque part. A cinq ou six reprises il incendia des rangées, des écuries, des greniers, des maisons d'habitation. Lorsque le feu était mis à un bout de chiffon ou à une poignée de foin en traversant une rue du village, il rentrait tranquillement chez lui. Il était toujours l'un des premiers sur place pour aider les pompiers.

Le tribunal l'a condamné à six ans de réclusion, peine qui sera commuée en un internement dans une maison pour personnes mentalement déficientes.

Avion de combat : précisions vendredi

Le Conseil fédéral, dans sa séance de lundi, s'est encore occupé du problème de l'acquisition d'un nouvel avion de combat. Une conférence de presse aura lieu vendredi à ce sujet.

Il a approuvé les statuts révisés du conseil de la Maison suisse à la Cité universitaire de Paris, et il a répondu à des petites questions de parlementaires, concernant la sauvegarde de la place du Molard, les rapports publiés par l'Institut d'aménagement du territoire de l'Ecole polytechnique de Zurich, la possibilité pour le service des ondes courtes suisses de créer un service d'émissions en russe.



Vives controverses aux Etats-Unis au sujet des rapports du Pentagone sur le Viet-nam

NEW-YORK (AP). — L'audience de la Cour d'appel de New-York, qui devait examiner lundi la plainte du gouvernement contre le journal «New-York Times», a été ajournée et l'affaire sera appelée aujourd'hui devant les sept juges de la 2me Cour d'appel de la ville.

Le gouvernement n'a pu obtenir gain de cause en ce qui concerne la suspension de la publication par le journal d'une série d'articles basés sur un rapport se-

cret du Pentagone concernant la guerre du Viet-nam.

D'autre part, le juge du tribunal de district Gerhard Gesell a rejeté lundi pour la deuxième fois la demande du gouvernement tendant à interdire au «Washington Post» la publication des documents secrets du Pentagone sur le Viet-nam.

Le juge Gesell a estimé que le gouvernement n'était pas parvenu à prouver son affirmation selon laquelle la publication

des documents menacerait la sécurité des Etats-Unis.

Le gouvernement s'est appréte immédiatement à faire appel.

Les deux procès continuent de susciter de vives controverses parmi les fonctionnaires du gouvernement et les personnes qui ont participé à la rédaction du rapport. Daniel Ellsberg qui, selon un ancien collaborateur du «Times», a communiqué les documents à ce journal, a déclaré dans une interview à la revue «Newsweek»: «Je suis flatté d'être soupçonné. Ces documents montrent que les personnalités gouvernementales ont pratiquement un droit illimité de mentir au public».

Ellsberg qui, depuis cette interview, a disparu de la circulation, a refusé de dire si c'était effectivement lui qui avait transmis les documents au «Times».

Dans un éditorial, le «New-York Times» écrit lundi que ces documents n'ont pas été publiés dans l'intention de se livrer à des récriminations ou de trouver des boucs émissaires, ni de faire porter toutes les responsabilités à une personnalité quelconque civile ou militaire.

LE DROIT DE SAVOIR

Si le «Times» leur a ouvert ses colonnes, c'est «parce que le public américain a le droit de les connaître et parce que lorsqu'ils sont arrivés en possession du «Times», c'était son rôle, en tant que moyen d'information libre et non censuré, de les rendre publics. Cela vaut également pour le «Washington Post» lorsqu'il a obtenu certains documents.

«Agir autrement aurait été faillir à une obligation fondamentale d'un journal envers le peuple américain en vertu de son mandat, qui est précisément le point que le juge de district fédéral Gurfein a dérogé dans sa décision mémorable en faveur de ce journal, samedi dernier.»

«D'autre part, selon le magazine «Time» et «Newsweek», l'ex-président Lyndon John-

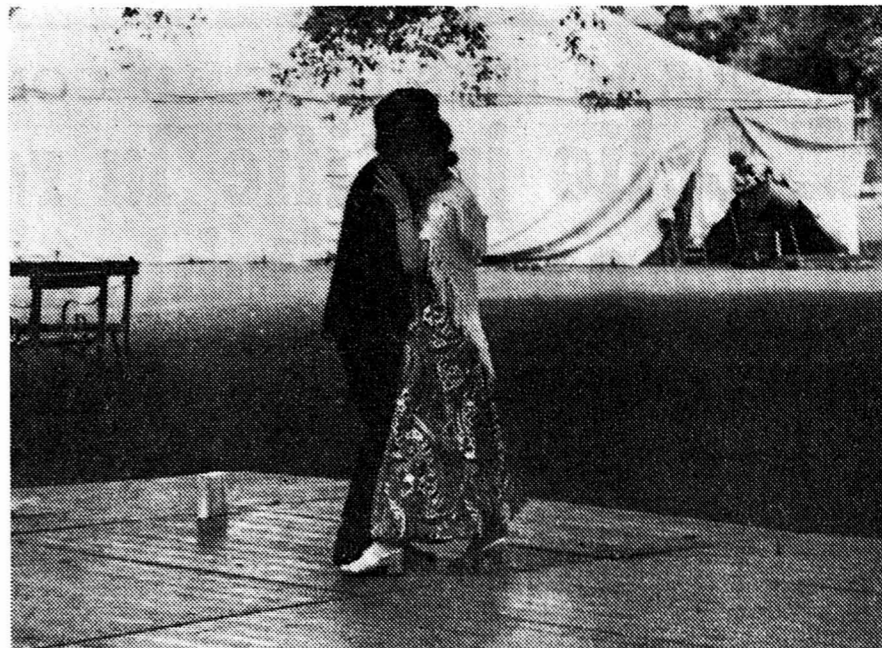
son considère que le rapport du Pentagone «ne donne pas une idée exacte du rôle qu'il a joué, qu'il en donne une idée déformée et tendancieuse» et que les circonstances entourant les fuites dont a bénéficié le «Times» confinent à la trahison».

JOHNSON ET MACNAMARA

Johnson, écrit le «Time» estime que ces documents ne donnent pas une version exacte des faits car ce sont principalement des plans prévisionnels... Il est d'avis que la plus grande erreur qu'il ait commise dans cette guerre a été d'attendre pendant 18 mois après être entré en fonction avant d'envoyer des renforts dans la bataille, car il avait alors le sentiment qu'au Viet-nam, la partie était presque perdue».

Selon le même journal, M. McNamara, ancien secrétaire à la défense, aurait exprimé le souhait que les documents soient portés intégralement à la connaissance du public.

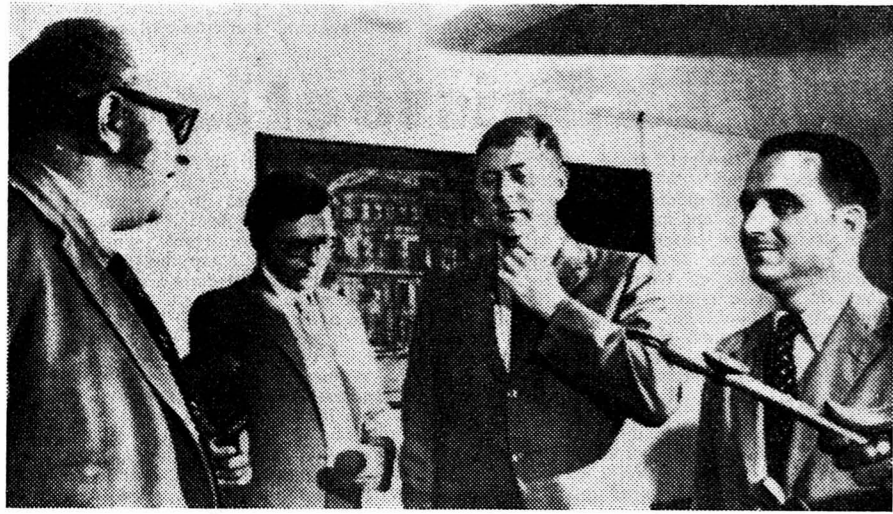
«La façon spectaculaire dont ils ont été révélés est tragique, aurait-il déclaré, mais, à présent, le pays doit en tirer les leçons qu'ils contiennent.»



C'EST LA DERNIERE VALSE...

Comme à chaque fois, l'année scolaire de l'Université de Cambridge se termine par un bal. Et voici le dernier couple évoluant sur la piste de danse. Il est 7 heures du matin et ils dansent depuis la veille...

(Téléphoto AP)



A gauche, Sydney Lion, un ancien journaliste du «New-York Times», qui a révélé qu'Ellsberg était à l'origine des fuites du rapport secret. Il est en train de refuser, au cours d'une conférence de presse, d'aller dans un endroit plus tranquille pour discuter de la question des fuites. Signalons qu'un des concurrents du «Times», le «New-York Post», déclare que Lion et Ellsberg sont des agents du F.B.I.

(Téléphoto AP)

Fedosseiev serait allé de Paris à Londres en passant par l'OTAN

LONDRES (AP). — Les autorités britanniques gardent le silence le plus complet sur l'affaire du professeur Fedosseiev, un éminent spécialiste des questions spatiales soviétiques qui s'est réfugié en Grande-Bretagne où il a été autorisé à demeurer ainsi que nous l'avons annoncé lundi.

Londres avec l'amie britannique qu'il a rencontrée à Moscou.

Il semble que les milieux occidentaux intéressés savaient depuis un certain temps qu'il avait beaucoup de choses à dire et qu'il était disposé à le faire, ce qui pourrait expliquer la raison de ce silence de trois semaines entre le moment de sa disparition et l'annonce de sa présence à Londres.

On ignore encore où il a passé ces trois semaines, mais, selon certaines informations, il aurait séjourné une partie de ce temps à Bruxelles, au siège de l'OTAN.

Autant que l'on sache à Whitehall, M. Fedosseiev n'a pas le rang de ministre adjoint dans le gouvernement soviétique ainsi que certaines informations non confirmées l'avaient laissé entendre.

Toujours de même source, on affirme que le transfuge soviétique a traversé la Manche «par des voies commerciales normales» sans qu'aucune autre précision soit donnée. M. Fedosseiev serait d'ailleurs interrogé sur cette question ainsi que sur sa situation exacte en URSS.

Cependant, l'ambassadeur soviétique à Londres, M. Smirnovsky, a demandé hier soir au secrétaire général du Foreign Office, sir Denis Greenhill, qu'un membre de l'ambassade de l'URSS soit autorisé à voir M. Fedosseiev, annonce-t-on officiellement.

Sir Denis Greenhill s'est engagé à faire parvenir cette requête à M. Fedosseiev. Les responsables britanniques estiment que les relations entre la Grande-Bretagne et l'URSS ne devraient pas être affectées par cet incident. Sir Denis Greenhill lui-même se rend aujourd'hui à Moscou.

On sait que M. Fedosseiev voyageait avec un passeport soviétique, donc soumis à contrôle en France. On suppose qu'il a gagné la Grande-Bretagne en utilisant un faux passeport anglais ou américain.

Le fait qu'il ne lui a fallu que deux jours pour agir après son arrivée à Paris laisse supposer que sa défection avait été préparée de longue date.

Ingénieur électronique de formation et de profession, M. Fedosseiev dirigeait il y a moins d'un mois un laboratoire spécialisé du ministère soviétique de l'industrie électronique.

Heath assiste de son bateau à la remontée du parti travailliste

LONDRES (AP). — Un sondage d'opinion publique, sur la popularité des formations politiques publié lundi, fait apparaître que les travaillistes ont une avance de 13,7% sur les conservateurs, au pouvoir depuis un an.

Dans les rangs conservateurs on accueille sans trop d'appréhension cette perte de popularité, laissant entendre qu'il ne s'agit que d'un «mal de dents» passager.

M. Heath qui a remporté dimanche une victoire à bord de son voilier «Morning Cloud» a encore quatre ans avant de retourner devant les électeurs.

Le «Daily Mail» fait remarquer toutefois que le premier ministre, qui a l'habitude de ne pas s'inquiéter des sondages, devrait tenir compte de celui-ci.

Le sondage montre que 60% des Britanniques ne veulent pas entrer dans le Marché commun.

Les ennuis de Jean-Paul Sartre

Mercredi dernier l'hebdomadaire de droite «Minute» réclamait en lettres d'afiches: «Sartre en prison» et consacrait six pages à un acte d'accusation contre le «pourrisseur de la jeunesse».

Les deux juges d'instruction qui ont signifié à J.-P. Sartre ces quatre inculpations (une par article incriminé) l'ont laissé en liberté provisoire en attendant le procès dont l'issue pourrait être une condamnation allant jusqu'à un an d'emprisonnement et au paiement d'une amende de 300.000 francs.

J.-P. Sartre a déclaré que ces inculpations pour des articles parus dans les deux journaux il y a un an constituent «une série de violences morales» à son endroit.

Il a immédiatement annoncé qu'il présiderait le 27 juin «dans un lieu à une heure encore imprécis» (probablement à Lyon) un «tribunal populaire qui fera le procès de la police française».

On peut s'attendre que cette réunion d'un prétendu «tribunal populaire» sera interdite comme l'ont été récemment celles organisées par les gauchistes à Grenoble et en d'autres lieux.

Les chefs d'inculpation signifiés à Jean-Paul Sartre sont: diffamation envers la police et envers l'administration judiciaire. Il n'est pas impossible que d'autres chefs d'accusation valent à l'écrivain d'autres inculpations.

«Jamais un gouvernement conservateur n'a autant baissé, en si peu de temps, dans l'estime du public», déclare le «Daily Mail», soutien traditionnel des Tories. La marge en faveur des travaillistes, poursuit le journal, serait suffisante pour leur valoir 140 sièges de majorité si des élections avaient lieu maintenant. Actuellement la majorité conservatrice n'est que de 27 sièges.

Coincidence, Sartre est inculpé samedi, pour diffamation à l'égard de la police. Mais laissé en liberté, le célèbre écrivain existentialiste réplique en convoquant un tribunal populaire, qui «jugera la police».

C'est le nouveau rebondissement spectaculaire d'une lutte, qui dure depuis 1968, entre la police et les gauchistes. Jean-Paul Sartre s'est institué il y a environ un an «protecteur» des gauchistes et autres maotistes «persécutés», selon lui, par la police du ministre de l'Intérieur René Marcellin. Il avait accepté la direction d'ailleurs fictive de plusieurs organes de presse gauchistes pensant que sa personnalité mondiale-ment connue empêcherait des poursui-

tes judiciaires, contre ces journaux et revues.

Pendant un certain temps cette «protection» a effectivement joué. Sartre a pu prendre même la tête de certaines manifestations de rue sans être appréhendé. Mais tout a une fin.

Sur les plaintes du ministre de l'Intérieur et du garde des Sceaux (ministre de la justice) l'écrivain est l'objet de quatre inculpations en sa qualité de directeur du périodique gauchiste «la Cause du peuple» et de l'hebdomadaire «Tout», surtout diffusé parmi les lycéens. Cette dernière publication fait d'autre part l'objet de deux instructions judiciaires pour pornographie et apologie de la drogue.

Les chefs d'inculpation signifiés à Jean-Paul Sartre sont: diffamation envers la police et envers l'administration judiciaire. Il n'est pas impossible que d'autres chefs d'accusation valent à l'écrivain d'autres inculpations.

«On peut s'attendre que cette réunion d'un prétendu «tribunal populaire» sera interdite comme l'ont été récemment celles organisées par les gauchistes à Grenoble et en d'autres lieux.

«On peut s'attendre que cette réunion d'un prétendu «tribunal populaire» sera interdite comme l'ont été récemment celles organisées par les gauchistes à Grenoble et en d'autres lieux.

«On peut s'attendre que cette réunion d'un prétendu «tribunal populaire» sera interdite comme l'ont été récemment celles organisées par les gauchistes à Grenoble et en d'autres lieux.

«On peut s'attendre que cette réunion d'un prétendu «tribunal populaire» sera interdite comme l'ont été récemment celles organisées par les gauchistes à Grenoble et en d'autres lieux.

Un comble !... L'Inde a refusé l'aide de «Terre des hommes»

AMSTERDAM (AP). — L'Organisation «Terre des hommes» a annoncé que les autorités indiennes, prétextant qu'elles n'ont pas besoin actuellement d'équipes médicales, ont refusé des visas à un médecin, six infirmières et un étudiant en médecine qui devaient partir lundi matin pour Calcutta.

L'avion spécial qui devait les emmener est parti sans eux, mais en emportant des secours.

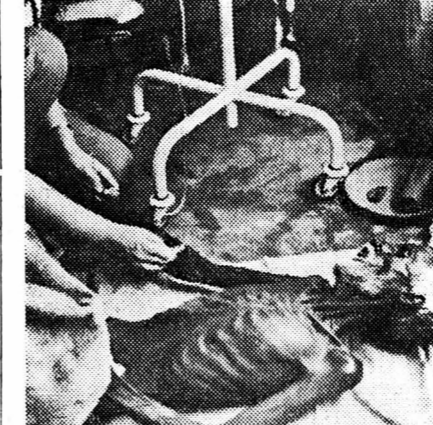
Une centaine de Bengalis du Pakistan oriental ont manifesté silencieusement lundi matin devant le siège de la Banque mondiale, avenue d'Iéna, contre l'aide de cet organisme au Pakistan.

Venus de Londres et Birmingham par autocars spéciaux, ils brandissaient un drapeau du Bangla Desh et des pancartes proclamant en français, en allemand, en italien et en néerlandais: «L'aide au Pakistan signifie le génocide du Bangla-Desh».

La France, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas sont quatre des onze pays composant le consortium d'aide au Pakistan de la Banque mondiale.

Le gouvernement de l'Etat de Meghalaya a décrété un couvre-feu de huit heures concernant tout mouvement de véhicule entre la frontière avec le Pakistan oriental et les centres urbains de l'Etat afin d'empêcher les réfugiés bengalis de se mêler à la population locale.

Le couvre-feu est imposé de 20 heures à 4 heures du matin, à partir de lundi soir pour une période initiale d'un mois, a déclaré un porte-parole du gouvernement de l'Etat.



Comme on le voit sur ce document, l'Inde peut se dispenser de secours pour soigner les réfugiés pakistanais.

(Téléphoto AP)

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Grève du personnel hôtelier en Italie

ROME (DPA-AP). — Le personnel hôtelier de nombreux établissements d'hôtels, parmi lesquels d'importants hôtels, qui

Advertisement for a buffet restaurant. Text: 'Dorénavant plus de corvée de cuisine! Vous pouvez inviter sans souci 2, 10, 100 personnes ou plus. Par exemple pour un cocktail-party, avec un buffet chaud ou froid ou encore pour un repas complet. Nous réalisons vos désirs culinaires et vous évitez la corvée de cuisine. Lucien Gétaz Tél. 038 / 25 48 53. Buffet de la Gare Neuchâtel'.

Pour éviter une nouvelle «Fraidieu»

AIX-LES-BAINS (AFP). — Le certificat de navigabilité a été retiré le 16 juin à toutes les unités de transport de la flotte du lac du Bourget (Savoie); les services de la navigation des ports et châteaux ont, en effet, décidé de vérifier les normes de sécurité définies par un arrêté ministériel du 16 septembre 1970 à la suite des naufrages de «La Fraidieu» (24 morts dont 14 enfants le 18 août 1969) et de la «Sainte-Odile» (7 morts le 7 août 1970).

Seuls les bateaux de construction récente correspondent à la nouvelle normalisation. Les autres devront faire les aménagements nécessaires avant de se voir décerner un nouveau certificat de navigabilité.

Audacieuse agression MILAN (AFP). — Un Italien de 46 ans, qui partait lundi matin placer en bourse 127 millions de lires, soit plus de 7 millions de francs, a été victime, sur la route Côme-Milan, d'une extraordinaire agression.

Après avoir quitté Côme à bord de sa voiture, dans laquelle il avait placé sa fortune, il décida, au bout d'une demi-heure de réflexion, de faire demi-tour. C'est alors qu'une «Ferrari» l'emboutit par derrière. Encore étourdi, il vit descendre de voiture le chauffeur de la «Ferrari», qui lui asséna un coup sur la tête. Une «Alfa Romeo» surgit alors, dont le conducteur bondit hors de sa voiture, prit les 127 millions de lires et repartit avec le chauffeur de la «Ferrari».

La grève de la SNCF : essoufflement PARIS (AP). — L'un après l'autre la plupart des dépôts de la SNCF, soit par un vote à bulletins secrets, soit à main levée, ont décidé la reprise du travail et seuls subsistent quelques bastions comme Vierzon, Angoulême et Avignon, où le mouvement avait pris naissance.

Dans la plupart des cas, les cheminots, tout en décidant de reprendre le travail a tenu à rappeler qu'ils maintiennent intégralement leurs revendications, et notamment celle qui concerne l'octroi d'une prime de vacances.

L'affaire du «baron» Allard BRUXELLES (AP). — Un financier belge a perdu lundi sa dernière chance d'éviter un procès pour faux et escroquerie aux dépens du prince Charles, l'oncle du roi Baudouin.

Il s'agit de M. Olivier Allard qui vit actuellement en Suisse. Il avait servi auparavant de conseiller financier du prince.

La Cour de cassation a déclaré que son appel contre la décision d'une cour d'appel de le traduire devant un tribunal correctionnel n'était pas fondé.

Il est accusé de faux, d'usage de faux, d'abus de confiance et d'escroquerie pour plus de 200 millions de francs belges.

La Cour de cassation s'est déclarée incompétente pour prendre une décision immédiate quant au report du procès. M. Allard a fait deux fois appel contre la décision du tribunal. Maintenant, tous les recours sont épuisés.

AFRIQUE

Ouverture du sommet de l'OUA ADDIS-ABEBA (AP). — Ouvrant les travaux de la huitième conférence de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), l'empereur Haile Selassie d'Ethiopie a rejeté lundi toute idée d'un «dialogue» avec les pays africains dominés par des minorités blanches.

Trente-neuf des 41 pays membres de l'Organisation sont représentés, mais 11 chefs d'Etat seulement ont fait le déplacement, soit le nombre le plus faible jamais enregistré. Un porte-parole de l'O.U.A. a laissé entendre que plusieurs chefs d'Etat ont apparemment craint une crise sur la question des contacts avec l'Afrique du Sud, le Portugal et la Rhodésie.

L'apothéose d'une bonne table

Advertisement for a cafe. Text: 'L'apothéose d'une bonne table. LA SEMEUSE LE CAFÉ QUE L'ON SAVOIRE... L. GRANGIER (à suivre)'.